LA REVUE ANNUELLE DE L'AAPQ ÉDITION no 9

PAYSAGES

Paysage et tourisme – Signature et mémoire du lieu

2014

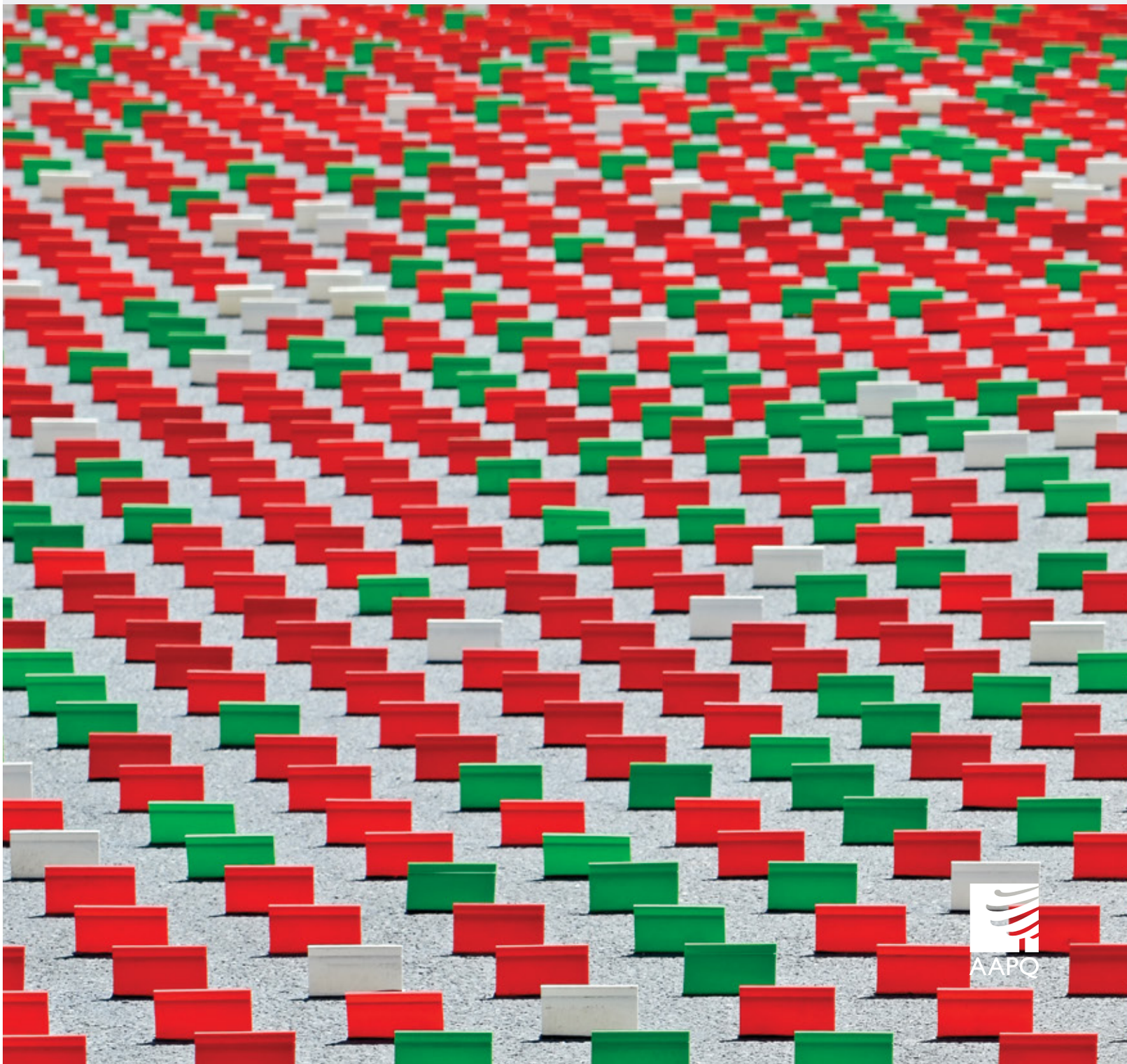

Nous faisons partie de votre paysage...

Grâce à l'excellence de leurs produits, Fertilec et ses partenaires participent à la qualité de vos paysages et ce, dans la perspective d'un développement durable.

stonedecorative

Offrez-vous le summum en matière d'aménagement extérieur : pierres polies ou mates décoratives de toutes les grosseurs et de toutes les couleurs, cailloux de verre ou verre concassé. Une valeur ajoutée.

permaloc
WORLD'S BEST LANDSCAPE EDGING

Bordures aluminium pour usage professionnel seulement. Le plus grand choix de modèles et couleurs du marché pour pavés unis, terrains de sports, asphalte, jardins, etc.

TUSCAN BEDSTONE
ANTIQUE

Produit unique et attrayant à prix raisonnable. La roche ANTIQUE, constituée d'agrégats super légers, est idéale pour les toits verts. Couleurs standard plus Rouge, Noir ou Brun. Couleurs spécifiques sur demande.

fertilec
biodiversité

T : 1 888 831-1085 • F : 1 888 836-1915

www.fertilec.com

Et de votre quotidien.

GeoSkin®
Straw & Cotton Plant Material Hydromulch
HYDRACX2™

Meilleur paillis hydraulique du marché et meilleure matrice applicable avec les machines adéquates pour l'hydro-ensemencement. Grâce au coton et autres intrants tout en un, rien à rajouter, colles et colorant inclus.

fertilec
biodiversité

Distributeur le plus complet dans les semences spécialisées pour l'érosion, les engrais, etc. Contribue au Leed Council.

TerraCast

Choix de pots et vases de prestige de gros formats 12 à 60 po - faits de polymère résistant et durable. Contribue au Leed Council.

fertilec
biodiversité

T : 1 888 831-1085 • F : 1 888 836-1915

www.fertilec.com

TOUT POUR PERPÉTUER
VOTRE VISION
DU PARFAIT AMÉNAGEMENT.
Découvrez la polyvalence et l'ampleur de notre gamme de pavés urbains conçus pour les parcs, trottoirs et chaussées avec circulation légère, lourde et intense. Pour en savoir plus, visitez notre site web et consultez la section destinée aux professionnels. www.transpave.com/pro
TRANSPAVÉ
Premier en la matière

Manufacturier de mobilier urbain de haute qualité depuis 1982

www.equiparc.com

Photo © Adrien Williams

Quartier des spectacles, Montréal
Conception - Daoust Lestage inc. architecture design urbain

Equiparc

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES COMITÉS ET DU PERSONNEL DE L'AAPQ

page 4

—

ÉDITORIAL

PAYSAGE ET TOURISME : UNE COMBINAISON QUI VA DE SOI

par Lynn Duranceau

page 6

—

RAPPORT ANNUEL

MOT DE LA PRÉSIDENTE

par Myriame Beaudoin

page 8

—

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SORTANTE

par Marie-Claude Robert

page 10

—

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

par Benjamin Laplatte

page 13

—

PARTENARIATS, RECRUTEMENT ET CROISSANCE

par Marie-Claude Robert et Benjamin Laplatte

page 80

—

L'AAPQ S'ILLUSTRE !

par l'équipe de l'AAPQ

page 82

PAYSAGES ET TOURISME SIGNATURE ET MÉMOIRE DU LIEU

PAYSAGE, CULTURE ET TOURISME

L'expérience paysagère à l'échelle humaine

par Alessandro Cassa

page 14

—

TOURISME DURABLE DANS LE QUÉBEC SAUVAGE

Développer autour de « l'art de vivre en forêt »

par Ulysse Girard

page 16

—

LES RUELLES VERTES DE MONTRÉAL… QUELLE HISTOIRE !

par Pierre Bélec

page 20

—

LA CHARTE DES PAYSAGES DE LA GASPÉSIE

Un outil de mobilisation… pour une action concertée

par Marie-Josée Fortin, Vincent Landry et Aurélien Bisson

page 22

—

RENDRE ACCESSIBLE ET PRÉSERVER… CONCILIATION POSSIBLE ?

L'exemple du nouveau parc national du Lac-Témiscouata au Bas-Saint-Laurent

par Marjolaine Lascelles

page 26

—

PLEIN FEUX SUR LES PAYSAGES : UN PREMIER PLAN-PAYSAGE AU QUÉBEC

Rencontre avec Françoise Roy, Jacques Lévesque et Jean-François Rolland animée

par Marie-Claude Robert

page 28

MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE PAYSAGE TOURISTIQUE POUR LE PARC DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

Observation, écoute et stratégies

par Pierre Valiquette

page 30

—

LE PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

Un paysage touristique au cœur de l'identité laurentidienne

par Chantal Ladouceur et José Froment

page 34

—

L'INDUSTRIALISATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

par Danielle St-Jean

page 38

—

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE COMME CHEF D'ORCHESTRE DE LA DÉFINITION DE L'EXPÉRIENCE TOURISTIQUE

par Christian Ducharme

page 42

—

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL ET SES 30 000 AMIS

par Marie-Hélène Croisetière

page 45

—

LE COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL - UN PARC UNIQUE À MONTRÉAL QUI ATTIRE L'ATTENTION !

par Marie-Claude Massicotte et Diane Martin

page 47

—

LA RUE VICTORIA COMME FORÊT URBAINE

par Paula Meijerink

page 52

DES VILLES À LEURS IMAGES
par Yannick Roberge
page 54
—
VOYAGE ACADÉMIQUE
par collectif étudiant de l'UdeM
page 57
—
HÔTEL-MUSÉE PREMIÈRES NATIONS – KWE KWE
par Marie-France Turgeon
page 58
—

LAURÉATS 2013

PRIX DÉCERNÉS PAR L'AAPQ ET AUTRES ORGANISMES
page 64
—
FOCUS SUR PROJETS LAURÉATS
Aménagement du parc Arnaud, Sept-Îles
par Chenda Duong
page 72
—
Musée des beaux-arts de Montréal – réaménagement du domaine public
par Chenda Duong
page 73
—
Evergreen Brick Works
par Valériane Noël
page 76
—
Isabelle Dupras, personnalité de la semaine La Presse
par Justine Boudreault
page 78

RÉPERTOIRES ET INDEX

RÉPERTOIRE DES BUREAUX
page 90
—
INDEX DES ANNONCEURS
page 95

EN COUVERTURE

TOM II

Installation estivale sur la zone piétonne de l'Avenue du Musée au Musée des beaux-arts de Montréal créée par l'équipe de Claude Cormier + associés Architecture de paysage et Design urbain et construite en 2013.

© Guillaume Paradis / Claude Cormier et Associés inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET PERSONNEL DE L'AAPQ 2013-2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Myriame Beaudoin

Administrateurs
Hélio Araujo

Pascal Blanchette

Alessandro Cassa

Faber Cayouette

Jonathan Cha

Vincent Dumais

Christa Fairchild

Charles Larivée

Marie-France Turgeon

Nicole Valois

Directeur général
Benjamin Laplatte

Directrice générale sortante
Marie-Claude Robert

—

ÉQUIPE DE GESTION

Communications / revue annuelle
Katerine Boisclair

Site Internet / Bulletin
Louise Desrochers

Chargé de projets
Olivier Lapierre

Administration – admission / formation continue
Julie Perreault

Planification stratégique
Marie-Claude Robert

DÉLÉGUÉS

AAPC
Jean Landry

BNQ – îlots de chaleur
Marie-Bernard Pasquier

CIDQ
Jean-Jacques Binoux

FIHOQ
Linda Beausoleil

Conseil de la santé et du poids
Louis Dériger

Mission Design
Myriame Beaudoin

Monica Bittencourt-Machado

Éric Clermont

Jury Concours excellence AAPC
Jonathan Cha

IQSAJ
Véronique Wolfe

SOVERDI
Pierre Bouchard

AQLM / Projet Espaces
Sophie Leclerc

AICQ- Comité CDAO
Bruno Duchesne

—

COMITÉ D'ADMISSION

Diane Allie

Julie Bélanger

Martin Bérubé

Pavel Bolgarev

Tracey Hesse

Julie Jarry

Christine Madison

Adriana Mélendez

Karyne Ouellet

Marie-Claude Robert

François St-Martin

Sabine Vanderlinden

COMITÉ DE FORMATION CONTINUE

Pascale Léger, présidente

Alain Baillargeon

Sébastien Breton

Louis Dériger

—

COMITÉ DE NOMINATION

Philippe Binette

Jean Landry

Sébastien Lebel

—

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Alain Bourassa

Marie Frédéric

Carole Garneau

—

COMITÉ DE TRANSITION

Myriame Beaudoin

Mathieu Drapeau

—

CONGRÈS ANNUEL

Hélio Araujo

Marie-Andrée Boucher

Maude Guillemette

Marie-Christine Guindon

Andrew Harvey

Michael Masson

Déline Petrone

Olivier Philippe

Valéry Simard

REVUE PAYSAGES

ÉDITEUR

Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)

4655, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

—

DIRECTION

Marie-Claude Robert

—

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ET DES VENTES PUBLICITAIRES

Julie Boucher

—

ASSISTANTE À LA PRODUCTION

Katerine Boisclair

—

RÉVISION DES TEXTES

Paul Dansereau

—

DESIGN GRAPHIQUE

Maude Guillemette

—

CORRECTEURS D'ÉPREUVE

Katerine Boisclair
Julie Boucher
Paul Dansereau
Benjamin Laplatte
Julie Perreault

—

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Julie Perreault

RÉDACTEURS (ARTICLES)

Pierre Bélec
Aurélien Bisson
Justine Boudreault
Alessandro Cassa
Marie-Hélène Croisetière
Christian Ducharme
Chenda Duong
Marie-Josée Fortin
José Froment
Ulysse Girard
Chantal Ladouceur
Vincent Landry
Marjolaine Lascelles
Jacques Lévesque
Diane Martin
Marie-Claude Massicotte
Paula Meijerink
Valériane Noel
Yannick Roberge
Marie-Claude Robert
Jean-François Rolland
Françoise Roy
Danielle St-Jean
Pierre Valiquette

—

TIRAGE

6 500 exemplaires

—

PUBLICITÉ

514.990.7731
info@aapq.org

AAPQ

© Tous droits réservés

ISSN 1911-8554

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de l'AAPQ.

PAYSAGES - la publication annuelle de l'AAPQ est publiée 1 fois / année.

La publicationd'annonces publi-reportages et de publicités ne signifie pas que l'AAPQ recommande ces produits et / ou services. Les opinions et les idées contenues dans les articles n'engagent la responsabilité que des auteurs.

RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE DORCHESTER →

Concepteurs : Consortium Claude Cormier + Associés | Groupe IBI-CHBA

© Marc Cramer

*Architecte paysagiste, **Lynn Duranceau** détient aussi un diplôme en administration publique et un M.B.A.*

Son expérience de travail l'a amenée à développer une expertise en gestion de projets pluridisciplinaires en aménagement et en développement urbains aux échelles nationale et internationale.

Elle a également vécu et travaillé en Allemagne et aux Émirats Arabes.

À l'emploi de la Ville de Montréal dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, elle coordonne le projet de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

PAYSAGE ET TOURISME
Une combinaison qui va de soi

LE PAYSAGE, ÉLÉMENT STRUCTURANT DU TOURISME

Lorsqu'on parle de tourisme, on pense aux vacances, aux découvertes et aux expériences qui y sont rattachées. Ne pensez qu'à vos plus belles vacances et inévitablement vous serez envahi d'une émotion positive. À la base, le mot tourisme signifie « voyage d'agrément ». Et aussi loin que le tourisme remonte, le paysage en demeure un élément structurant. Aujourd'hui, le tourisme se décline sous une variété impressionnante de formes et, surtout, il offre une panoplie d'opportunités de projets, d'applications, d'activités et de travail. Directement lié à l'économie, le tourisme façonne de plus en plus nos vies et notre environnement.

Tourisme et paysage, un thème d'actualité qui mérite qu'on s'y intéresse, car les gestes que font les aménagistes laissent une empreinte dans la mémoire des usagers, quelle que soit la durée de leur passage dans un lieu. C'est aussi une occasion d'illustrer comment les architectes paysagistes et leurs proches collaborateurs peuvent être initiateurs de réflexions, d'approches et de projets dans le domaine du tourisme.

Le tourisme est apparu à la fin du 17e siècle en Angleterre. Activité de luxe, pratiquée par l'aristocratie, il prend différentes formes, du tourisme culturel au tourisme de santé. Longtemps perçue comme hostile par l'homme, la nature est désormais perçue comme bénéfique au bien-être humain. Au 19e siècle, la reine Victoria lance la tendance des voyages au bord de la mer et les excursions dans les Alpes sont recherchées par les touristes européens. Tout au long de ce siècle, la démocratisation sociale et le développement des moyens de transport rendent les déplacements plus faciles et accessibles à la population et font évoluer le tourisme. Déjà, en France, on constate que l'aménagement de sentiers, de milieux urbains ou d'espaces d'accueil joue un rôle essentiel dans le pouvoir d'attraction d'un lieu, ce qui permet de faire vivre une expérience plus soutenue aux usagers et aux visiteurs et, inévitablement, de stimuler l'économie d'une région.

Au 21e siècle, le tourisme existe sous plusieurs formes, allant même jusqu'au littéraire et au virtuel, mais est presque toujours en lien avec des lieux et des paysages ! En aménagement, on parle du tourisme culturel, patrimonial, agrotouristique, durable, écologique ou pittoresque, pour n'en nommer que quelques-uns.

UNE VALEUR AJOUTÉE SOUS DIFFÉRENTS ANGLES

L'architecture de paysage rallie nature, design, technique et l'aspect humain des espaces conçus. Ainsi l'aménagement d'un lieu fait vivre aux visiteurs une expérience et, par conséquent, des émotions. C'est l'une des grandes valeurs ajoutées qu'apporte l'intervention de l'architecte paysagiste en créant des espaces de vie et des expériences variées. S'y ajoute l'effet domino que ces nouveaux lieux ont sur l'économie d'une région, d'une ville ou d'un quartier, en y attirant des usagers.

En tourisme, il importe aussi de conserver ou de mettre en valeur l'identité d'un site ou même celle d'un peuple. Cela renforce la richesse de l'expérience visée. L'humain a besoin de se rattacher à ses racines et à son passé. Cela fait partie de son identité et stimule son intellect et sa mémoire.

UNE SOCIÉTÉ PLUS INSTRUITE ET PLUS EXIGEANTE

Nous sommes dans une ère de prise de conscience du paysage, de l'environnement, des espaces, et même des émotions que l'on vit à travers ces lieux. Les gens sont plus instruits et recherchent de plus en plus à vivre de nouvelles expériences, non seulement dans la nature, mais également en ville, dans la rue, dans les espaces verts et les places publiques. Les vacances ne sont plus le moment unique pour vivre cette prise de conscience. Chaque jour compte. Imaginons notre rue commerciale revampée pour le citoyen du quartier. Tout en assurant une qualité de milieu de vie, on l'invite à se transformer en touriste local.

Toutes les échelles de projets se prêtent au tourisme. Des parcs nationaux aux carrières réaménagées ou aux ruelles végétalisées; des développements de villégiature aux forêts urbaines, aux promenades urbaines ou aux rues piétonnes avec aménagements éphémères. Pensons seulement aux Mosaïcultures internationales ou au circuit de murales tirées de bandes dessinées à Bruxelles qui ponctuent ses rues. Tous ces projets mettent d'abord en valeur les paysages.

ALLONS À LA DÉCOUVERTE DE CES EXPÉRIENCES !

L'architecte paysagiste a pris sa place dans le domaine touristique. La diversité des articles de cette édition qui met l'emphase sur les liens entre le tourisme et le paysage en fait foi. Les auteurs vous font voyager à travers des projets réalisés ou des approches de planification qui visent tous à laisser une signature paysagère et une mémoire du lieu. Vous y constaterez également que la pratique de l'architecture de paysage se démarque particulièrement par son approche holistique, c'est-à-dire en considérant l'ensemble avant tout. P

Tel un touriste, prenez le temps de vous promener à travers ces différents articles. Vous y ferez de merveilleuses découvertes !

QUELLE ANNÉE !

À peine 2014 entamée qu'on se surprend à voir tout ce que 2013 a permis de réaliser. Une autre année remplie de belles réalisations et annonciatrice de projets très prometteurs. L'année 2013 a débuté avec un congrès qui a eu un immense succès et qui a fait l'envie de plusieurs de nos partenaires. La fin de l'été a été marquée par l'événement des Ateliers dans le Champ qui a également connu un beau succès. 2013 aura été pour l'AAPQ une excellente année du point de vue financier tout comme du point de vue de son positionnement.

Les bénévoles se sont encore une fois impliqués massivement et de manière très significative dans divers dossiers pour faire avancer la profession et promouvoir les valeurs qui nous tiennent à cœur. Que ce soit comme représentants dans divers organismes ou dans leur implication à la rédaction et à la présentation de mémoires (plan de développement de Montréal, pont Champlain, projet de loi 49, etc.) ou pour défendre des lieux qui leur tiennent à cœur (Parc de la Fontaine à Verdun), nos membres sont présents. Ils font rayonner la profession au sein de plusieurs organismes tels l'IQSAJ, la FIHOQ, le Conseil du poids et de la santé, Mission Design, etc.

Après avoir entrepris une révision du modèle de gouvernance qui vous a été présenté à l'assemblée générale de 2013, votre conseil d'administration et la direction ont également travaillé très fort à la confection d'un nouveau plan stratégique. D'ailleurs, cet exercice a été nourri par la réflexion des membres qui ont partagé leurs idées et leur vision sur l'avenir de la profession à diverses rencontres qu'a tenues l'AAPQ. Le plan stratégique vous sera présenté lors de l'assemblée générale.

2013 a aussi été l'année de la révision des exigences d'admission avec le lancement du nouveau programme de stage en architecture de paysage dont le contenu a été présenté en février 2013. Il faut souligner le nombre impressionnant de nouveaux stagiaires qui ont adhéré à l'AAPQ en 2013.

Mais l'événement le plus marquant est sans contredit le départ de Marie-Claude Robert comme directrice générale et l'arrivée en novembre du nouveau directeur général Benjamin Laplatte. Une fête très réussie nous a permis de surprendre Marie-Claude Robert et de lui témoigner toute notre reconnaissance pour ce qu'elle a fait pour l'AAPQ pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons encore de très belles réalisations pour les projets qu'elle poursuivra dans les prochaines années en espérant qu'elle aura encore un peu de temps à consacrer à l'AAPQ.

J'en profite pour souhaiter à nouveau la bienvenue à Benjamin Laplatte qui a déjà bien entamé son mandat. Il a pu constater le dynamisme de notre association et la fougue de ses membres, qualités qui, je l'espère, seront encore au rendez-vous en 2014 puisqu'il s'agit d'une année importante de transition et de projets. En effet, 2014 sera une année chargée : la préparation du cinquantième anniversaire de l'AAPQ en 2015, le développement du programme de formation continue, le développement du congrès 2017 avec l'AAPC et Mission Design, notre participation dans la reconstruction de Mégantic, la modernisation de nos règlements généraux, etc. L'AAPQ cherche également à offrir plus de services pour répondre aux besoins de ses membres. Cette année, l'AAPQ a notamment fait des démarches pour offrir un service de signature numérique avec Notarius.

L'AAPQ développe aussi des outils de communication pour faire la promotion de la profession. Ainsi, l'AAPQ a contribué à la Valise culturelle des élus publiée par Les Arts et la Ville qui paraîtra au printemps 2014. On y présente la part et la valeur du paysage dans la culture, ce qui fait également un bel écho à la présente édition de la revue annuelle de l'AAPQ sous le thème du tourisme.

Les auteurs des articles nous invitent à explorer les diverses facettes du paysage qui font que certains lieux sont marquants et recherchés pour l'offre touristique. Autant de paysages pour autant de manières de faire du tourisme et de contribuer au développement d'une région. Les initiatives sont diverses et portent à réfléchir à des modèles pouvant nous inspirer aussi pour reconstruire, pour commémorer, contribuer à l'identité d'une région, être la signature de ceux qui y habitent. Comment le paysage marque-t-il le visiteur ? Quel souvenir en aura-t-il ?

Le paysage lui permettra peut-être d'avoir une histoire à raconter, une image à montrer et… le désir de le protéger et d'y retourner.

Bonne lecture !

Myriame Beaudoin

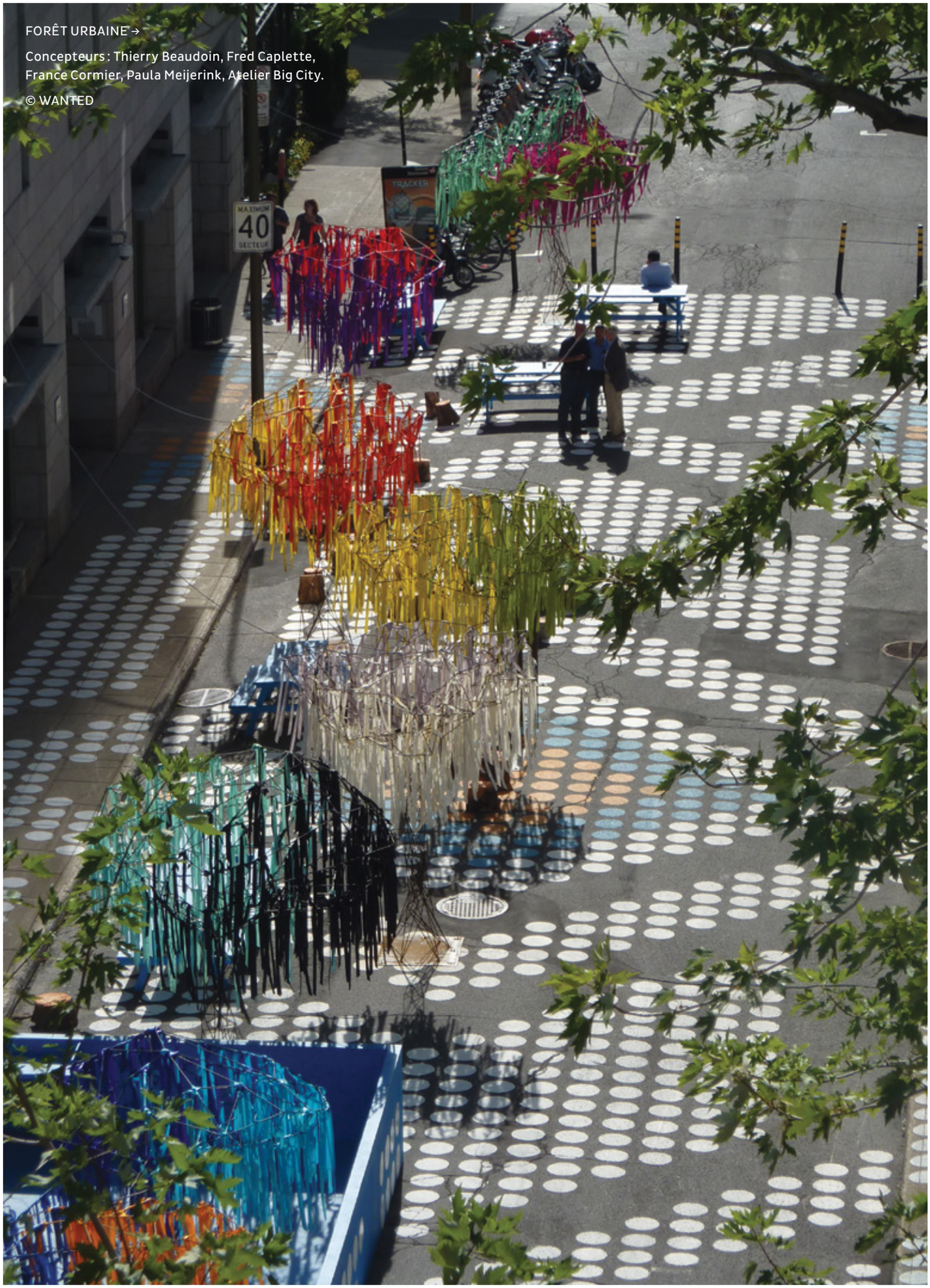

FORÊT URBAINE →

Concepteurs : Thierry Beaudoin, Fred Caplette, France Cormier, Paula Meijerink, Atelier Big City.

© WANTED

2014

Cette année particulière marque mon retrait de l'avant-scène de l'AAPQ. Dans ce message, je vais déroger à mon habitude.

Plutôt que de parler de vous, je vais parler de moi. Ou plutôt de **mon parcours** qui a enraciné mon **engagement envers vous**, le Québec et son devenir.

Plusieurs d'entre vous savez que je suis issue de l'immigration des années 1950 alors que le Canada qui avait un besoin criant de main-d'œuvre a profité de la décolonisation des vieux empires lors de la réorganisation du monde après la Deuxième Guerre mondiale. C'est le raccourci que je vous propose pour ceux qui s'intéressent peut-être à l'histoire du Canada…

Fraîchement débarquée de Tunisie (j'allais avoir cinq ans) avec mes parents, je découvre à Pointe-du-Lac (Lac-Saint-Pierre) la vie dans le chalet d'été d'une famille trifluvienne. Deux mois de bonheur. Je quittais les plages de la Méditerranée pour patauger dans les herbes du lac Saint-Pierre. Eau de mer, eau douce, même plaisir !

Une enfance ordinaire sauf… qu'avant d'avoir l'âge de 10 ans, j'avais quand même vécu sur trois continents et côtoyé trois cultures. De quoi développer un sens aigu de l'adaptation et de la survie qui persiste encore, dans mon cerveau reptilien, selon l'étape de ma vie, la redécouverte du système métrique ou du système impérial. C'est ce qui, pour moi, illustre le mieux le bilinguisme canadien.

Je dois confesser qu'avant même de m'inscrire dans la discipline de l'architecture de paysage, j'avais précédé mon choix académique par une culture impressionniste de l'aménagement du territoire, une compréhension (juvénile mains néanmoins solide) de la géographie multidimensionnelle (économique, sociale et environnementale… avant l'heure du développement durable). Effectivement, je suis tombée dans la marmite… eh oui… comme Obélix. J'ai vu l'urbanisme et l'architecture de paysage au quotidien (au moins 20 ans de ma jeune vie) au bureau de mon père avec son équipe de projet, jeune, fougueuse, talentueuse et tellement diversifiée et expérimentée. D'aussi loin que je me souvienne, j'ai eu la chance de participer à l'émergence de l'aménagement au Québec – débats mettant en scène l'aménagement du territoire et l'urbanisme, congrès internationaux, programmes de formation continue, colloques. Drôle de parcours peut-être, mais qui m'a construite et qui a orienté ma lecture de tout ce qui bouge sur ces sujets.

Il faut aussi dire qu'ado , j'ai eu de nombreuses occasions de côtoyer d'éminents experts de la géographie, de l'écologie, de la sociologie et de l'aménagement et développement du territoire, sans compter les ministres et autres élus de ce monde qui m'ont tellement bien enseigné la réalité de la vie, certains par leur compétence, certains par leur discours, d'autres par leur suffisance. Probablement qu'en langage contemporain, j'étais une « nerd » qui se passionnait déjà pour la force de la pensée aménagiste. N'oubliez pas, je n'avais même pas 18 ans (mineure encore mais abondamment vaccinée comme l'était tout enfant à cette époque).

Venant d'une formation scientifique, j'ai choisi l'architecture de paysage par facilité et déduction logique. Moins politisé que l'urbanisme, moins dépendant des modes technologiques que l'architecture, l'architecture de paysage m'offrait la latitude de construire une personnalité utile à sa société avec une expertise transversale unique et étonnante, une ouverture et une créativité sans bornes. Relisez le parcours et les textes de Frederick Law Olmsted, journaliste de carrière, et vous redécouvrirez le sens de la liberté et de l'action citoyenne qui se cache dans cette définition de mon cru.

Quel fut le cheminement de mon aventure en architecture de paysage ? Certainement pas celui d'une carrière dont je n'ai jamais fait une stratégie (ici, je me protège, car il paraît que ma génération de « baby boomers » en a fait sa spécialité). Ma vie se vit (encore) au gré des engagements et des projets qui s'offrent. La direction de l'AAPQ aura été un jalon de ce voyage. Pas le moindre, car j'ai fait de l'organisation ma mission personnelle. Pourquoi ? Parce que cette profession, je la comprends profondément et que je vois toute sa force et sa valeur ajoutée dans la société contemporaine et civilisée à laquelle prétend le Québec. L'architecture de paysage est, et sera encore plus dans le futur, un axe important du développement de la société québécoise et son poids sera directement lié à la capacité de la société québécoise de planifier la qualité de son cadre de vie. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements, mais il faut savoir éduquer le nourrisson pour en faire un adulte solide et confiant dans ses convictions.

Sachez que mon patrimoine génétique m'indique que je vivrai probablement longtemps. Il se pourrait donc que je sévisse encore dans le monde des idées et de l'action.

C'est une perspective intéressante car **la liberté de penser est une valeur essentielle de l'évolution de toute société**.

C'est l'engagement que j'ai tenu jusqu'à maintenant, soyez confiant que je vais persévérer.

J'aimerais maintenant tendre la main à Benjamin Laplatte, notre nouveau directeur général, qui prend le relais de cette belle aventure et que j'aimerais entendre sur son parcours et l'engagement qu'il s'est donné à l'égard de la croissance de l'AAPQ et de la profession de l'architecture de paysage.

Merci de m'avoir écoutée.

Marie-Claude Robert

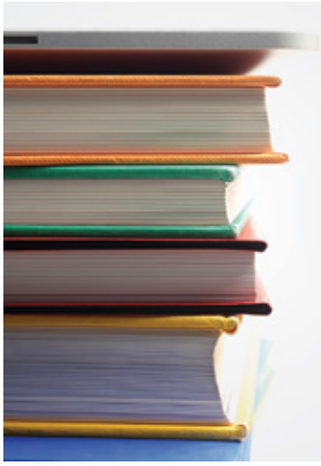

LA BIBLIOTHÈQUE

L'unique répertoire de l'architecture de paysage au Québec sur aapq.org

AAPQ

Gloco

Sème l'excellence depuis 1919

EXPERTISE ET CONSULTATION OFFERTES PAR GLOCO

Évaluation de projets d'ensemensement

- Analyses des caractéristiques du site
- Prévisions budgétaires • Mélanges sur mesure
- Support et suivi technique

Service-conseil: Jean-Baptiste Wart **jbwart@gloco.ca**
GLOCO.CA • 514 322.1620 • 1 800 664.5620

kap

Architecture de paysage
et design urbain

DES PARCS POUR LE MONDE

OMHL - Automne 2012

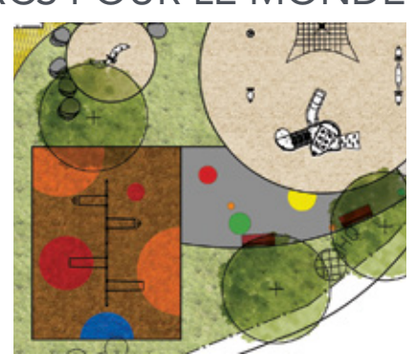

Un fois terminé

En cours d'installation

4080, boul. Le Corbusier _bur. 104, Laval (Qc) H7L 5R2 | **514.875.2103** | www.kapqc.com KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE

MERCI !

Depuis quelques semaines maintenant, j'ai l'honneur de prendre la suite de Marie-Claude Robert à la direction générale de l'AAPQ. Je veux donc profiter de cette occasion pour vous remercier chaleureusement de votre accueil et de vos messages de bienvenue.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude au conseil d'administration pour m'avoir donné la chance de côtoyer un monde de professionnels passionnés, qui contribuent à améliorer nos espaces de vie par la mise en valeur de nos paysages.

Enfin, je veux saluer la disponibilité de Marie-Claude, dont j'ai pu apprécier l'énergie débordante et les idées foisonnantes dans le cadre de notre transition.

En prenant la barre de la permanence de l'AAPQ, j'y ai aussi découvert une équipe dynamique, dévouée et profondément engagée envers l'avancement de la profession. Cet esprit d'engagement, c'est aussi la marque de tous les bénévoles qui gravitent autour des projets de l'Association, et sans qui nous ne pourrions mener à bien nos projets.

Cette année encore, le support des bénévoles sera d'une importance cruciale, qu'il s'agisse de leur l'implication dans les événements et comités de l'AAPQ, ou dans le rayonnement de la profession au sein de différents organismes.

UNE PROFESSION TOURNÉE VERS L'AVENIR ET SES DÉFIS

La mission de l'architecte paysagiste est fascinante par sa complexité, son caractère multidisciplinaire et sa capacité à intégrer les multiples facettes du paysage pour influencer les projets d'aménagement de sa vision, de son expérience et de son expertise.

Si les réalisations de l'architecte paysagiste sont le visage de la profession, sa notoriété repose sur sa capacité de réaliser des projets qui concilient des impératifs économiques, sociaux et environnementaux. À travers sa pratique, la profession se fait ainsi l'écho des préoccupations grandissantes de la société pour la qualité et la durabilité de ses milieux de vie. Ces attentes revêtent différentes formes de plus en plus exigeantes : mise en valeur du territoire, préservation du patrimoine, réduction de l'empreinte écologique, santé publique, culture, identité, esthétique… et leur influence sur la créativité de l'architecte paysagiste n'ira pas en diminuant.

L'évolution de la profession est donc de plus en plus influencée par les projets sur lesquels les architectes paysagistes sont appelés à travailler, et l'AAPQ aura toujours à cœur de s'y adapter.

UNE ORGANISATION ENGAGÉE DANS L'AVANCEMENT DE LA PROFESSION

En 2013, l'AAPQ a ouvert un important dialogue, auquel vous avez été nombreux à prendre part, afin d'élaborer sa planification stratégique 2013-2017.

Ponctuée par le 50e anniversaire de l'AAPQ en 2015, cette planification nous mènera jusqu'en 2017, où nous accueillerons fièrement le congrès de la Fédération internationale des architectes paysagistes à Montréal.

En tant que designer de milieux de vie, l'architecte paysagiste sera aussi appelé à collaborer et à s'unir aux autres professionnels du design au Québec en quête de reconnaissance sur la scène nationale et internationale, à travers un projet de grappe industrielle.

Le perfectionnement des pratiques et l'amélioration des savoirs sont nécessaires pour entretenir une culture de l'excellence. Le lancement du nouveau programme de stage en architecture de paysage cette année s'inscrit dans la visée d'une plus grande implication de l'AAPQ dans la formation continue de ses membres, pour diversifier et approfondir leurs compétences.

Il ne s'agit là que de quelques exemples de ce qui va occuper l'AAPQ au cours des prochains mois. À bien des égards, 2014 représente donc une année tremplin, durant laquelle l'AAPQ aura le double défi de renforcer ses bases, tout en préparant un futur qui s'annonce passionnant. P

Benjamin Laplatte

PAYSAGE, CULTURE ET TOURISME
L'expérience paysagère à l'échelle humaine

*Formé en architecture de paysage, **Alessandro Cassa** œuvre en muséologie et en culture depuis plus de 15 ans.*

Dynamique, créatif et imaginatif, il a reçu plusieurs distinctions dont la médaille du Jubilée de diamant de la reine Élizabeth II et le Prix relève de la Société des musées québécois.

Tuteur depuis 10 ans à télé-université du Québec en Aménagement du territoire, il est également bien positionné sur la scène muséologique québécoise.

Parler de tourisme ou de culture sous-entend la volonté de faire vivre des expériences aux utilisateurs. Des expériences différentes du quotidien des utilisateurs en question. Il est alors proposé, à travers une série d'interventions, pouvant prendre différentes formes, de faire vivre des expériences différentes, authentiques et… à l'échelle humaine. Selon mon expérience professionnelle, les interventions à offrir aux utilisateurs que je privilégie passent nécessairement par le paysage.

Proposer à l'utilisateur de vivre une expérience n'est possible, selon moi, que si la proposition fait ressentir une émotion. En culture et en tourisme, nous parlons de la qualité de l'expérience pour qualifier cette émotion. Dans le travail et la vision d'un architecte paysagiste, cela peut s'exprimer par des interventions directes sur le paysage (aménagement, conservation, interprétation, etc.) ; par une prise de conscience des qualités paysagères afin de les révéler aux communautés ; ou par l'identification de l'identité d'un espace aux communautés locales, les visiteurs, les municipalités ; ou par les élites politiques. Toutes ces interventions sont au service d'une émotion qui pourra générer un nouveau regard créatif sur le paysage suivi d'une action d'aménagement ou d'une intervention. Les architectes paysagistes, par leur expertise et leur sensibilité, sont bien positionnés pour faire émaner ces émotions d'un lieu à l'échelle individuelle. Cette échelle humaine est une dimension de questionnements, de perceptions, de souvenirs, et révèle une volonté de vouloir vivre une expérience. Beau paradoxe, devant l'immensité des paysages !

L'architecte paysagiste est bien placé aussi pour explorer diverses pratiques dont l'objectif ultime sera de donner une valeur ajoutée à un site. Leurs réalisations sont mises à profit pour le bien-être des collectivités locales et parfois aussi pour les groupes touristiques afin de raconter une histoire, faire vivre une expérience, susciter des émotions. Et c'est le lien entre ma pratique et l'architecture de paysage.

L'architecte paysagiste est un créateur, un acteur privilégié pour traiter de perceptions, d'interprétation et de réalités. Trois approches permettant de faire vivre cette expérience tant recherchée. Illustrons cela en prenant pour exemple mon propre parcours et mes propres expérimentations. Un parcours que certains considèrent atypique, puisqu'il s'est développé et exprimé en cinéma, en culture, en littérature, en muséologie et en développement touristique. Mais je me considère comme un professionnel relativement conservateur, mon travail étant lié sur les fondements de l'architecte paysagiste : sa capacité à voir et à faire voir.

L'EXPÉRIENCE DU PAYSAGE COMME TRAME DE FOND AUX CIRCUITS TOURISTIQUES

Il est possible de faire prendre conscience à l'usager de la fonctionnalité des paysages par différentes interventions telles que des circuits piétonniers. Bien sûr, il y a les routes panoramiques qui permettent de circuler en appréciant, au loin, le paysage. Mais il y a également des exemples d'interventions qui ont composé une expérience à même la typologie d'un paysage.

Dans le Haut-Saint-Laurent qui, comme son nom l'indique, est partie prenante de la plaine du Saint-Laurent, les paysages expriment leur réalité : une intense utilisation agricole. Ce sont des paysages agraires. Un circuit touristique, sous forme de route agrotouristique (Le circuit du paysan) a été mis de l'avant il y a plus de 10 ans.

Après de nombreux efforts de mise en marché, ce circuit bénéficie aujourd'hui d'un rayonnement et d'un succès enviables. La particularité de cette réussite : la collaboration des producteurs agricoles, certes, mais également l'essence même du paysage, qui na pas été dénaturée par différentes interventions mais bien mise au premier plan pour ses qualités intrinsèques et qui permet de proposer à moins de 40 minutes de Montréal une expérience agricole et bucolique. Une expérience donc, dans un paysage utilitaire bien réel, où le visiteur vit au rythme des récoltes qui façonnent le paysage. Cette route agrotouristique expose les résultats du travail de l'homme sur la terre, travail qui a configuré et marqué ce paysage. Le résultat est une expérience réelle et authentique. Une forme de conservation du paysage.

L'EXPÉRIENCE DU PAYSAGE COMME DÉCOR AUX PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Il est également possible d'intervenir à un autre niveau sur le paysage, avec distanciation, en l'utilisant au service d'une œuvre artistique : le paysage existant jouant le rôle d'un paysage fictif. Il s'agit là d'une seconde approche que je préconise et que j'emploie en tant qu'architecte paysagiste. Ce paysage fictif devient un décor naturel (en opposition aux studios de tournage) pour le cinéma. L'intervention se fait habituellement par un bureau du cinéma ayant préalablement répertorié, puis catégorisé les paysages d'une région donnée, selon l'approche de caractérisation de paysages (ou utilisant les schémas d'aménagement, matrice graphique ou données des municipalités ou des MRC). La MRC d'Argenteuil a été un précurseur dans ce domaine. Différents bureaux du cinéma québécois, dont celui de la MRC Beauharnois-Salaberry, s'en sont inspirés.

Il s'agit donc de parcourir les scénarios proposés par des régisseurs d'extérieurs, recherchant les éléments décrits par ces derniers. Puis de trouver dans une localité l'expression concrète recherchée par le scénariste ou le réalisateur. Les régisseurs viennent ensuite visiter les paysages proposés et font le pont avec l'équipe de production. Puis viendra le tournage, avec inévitablement la curiosité des citoyens de même que l'émerveillement.

Dans un cas cinématographique, « l'expérience » se situe bien au-delà du film ou de l'histoire. Car il faut faire reconnaître par la suite ces paysages par les communautés. Un réel phénomène d'appropriation s'enclenche alors, lorsqu'un citoyen « reconnaît » le boisé de sa ville natale, la ruelle de son enfance ou les friches industrielles de son quartier dans une production cinématographique. Ces éléments de paysages du quotidien parfois oubliés, ainsi sublimés car portés à l'écran, reprennent leurs lettres de noblesse parmi les communautés. Ils feront bénéficier ces communautés de proximité, d'une fierté et d'une réelle émotion. Cette fierté fait fi de la composition ou la qualité esthétique, car il y a eu appropriation du paysage à l'échelle humaine. Du paysage tel qu'il est.

POUR CONCLURE

Parmi les vastes champs d'intervention de l'architecture de paysage, il est possible et souhaitable de mettre à contribution cette faculté de voir, de lire, de percevoir et de raconter, au profit des organisations qui gèrent les paysages (associations touristiques, parcs nationaux, municipalités, etc.), de façon à ce que la mise en valeur des paysages touche une sphère parfois négligée dans la démocratisation publique : le tourisme. Et cela, toujours selon la déontologie de l'architecture de paysage, dans un respect de l'environnement sous toutes ses formes, pour les générations futures.

Comme architectes paysagistes, nous apprenons avant tout à regarder et pas uniquement à voir. Car nous savons décoder et interpréter ce qui nous entoure à un niveau tangible (en termes de configurations ou de structures physique de notre environnement) mais également, et surtout, au niveau de l'essence et de l'identité du lieu. Le tourisme n'est qu'un outil de plus pour partager ces dernières au plus grand nombre. En bout de piste, l'architecte paysagiste a cette habileté, pour un espace ou un site donné, de lire l'essence du lieu, puis d'imaginer un paysage qui permettra à l'utilisateur de vivre une émotion… pour y vivre, bien sûr, une expérience. P

MUR MÉMOIRE, CONSOLIDATION DE LA FALAISE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL →

Concepteurs : André Arata et Gérald Pau / PLANIA

TOURISME DURABLE DANS LE QUÉBEC SAUVAGE

Développer autour de « l'art de vivre en forêt »

***Ulysse Girard** est architecte paysagiste, il a complété une maîtrise en aménagement et est un passionné de vie en forêt.*

Après avoir œuvré dans les domaines des études de paysage régional et du design urbain en Chine et au Québec, il pratique maintenant l'architecture de paysage en milieu forestier et nordique, dans une perspective d'optimisation des implantations humaines en milieu naturel.

Il est notamment actif dans le domaine des pourvoiries, des rivières à saumon, des boisés privés et il multiplie, pour son plaisir, les séjours de longue durée en forêt.

01

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE EST D'ABORD UN AMATEUR DE PROMENADE

En amont du processus de développement du professionnel, il y a le plaisir d'expérimenter l'espace, de s'y mouvoir, de s'imprégner des ambiances et de réfléchir sur l'art de vivre les lieux. C'est pour ma part dans le Québec sauvage que je pratique la promenade avec le plus vif intérêt, au nord du 50e parallèle, là où l'absence d'occupation humaine et l'absence d'accès routier sont déterminantes sur l'état et l'esprit des lieux[1].

Peut-être faut-il blâmer la concentration démographique au sud de la province (97 % de la population sur 20 % du territoire) mais il existe un décalage entre les perceptions du Québec sauvage et son potentiel réel. Lorsqu'on y vit quelque temps, on réalise rapidement qu'il ne s'agit pas que d'un désert, d'un enfer de mouches ou d'une région-ressource, mais qu'il peut aussi présenter toutes les caractéristiques d'un jardin d'Éden. L'abondance d'eau potable, de poisson, de gibier et de petits fruits n'est que l'un des aspects les plus tangibles du potentiel des lieux. Les aspects les plus riches sont aussi difficilement descriptibles et renvoient aux dimensions émotives, psychologiques, philosophiques, voire spirituelles de l'expérience du territoire. À ce titre, le silence, le calme à l'état pur et le sentiment d'éternité pourraient bien constituer un produit d'appel exploitable. Néanmoins, force est de constater que le développement d'une offre touristique nordique créative et diversifiée n'en est qu'à ses balbutiements. Plus d'un million de kilomètres carrés et si peu de manières de les envisager. N'y a-t-il pas là une gigantesque place à l'innovation ?

MUTATIONS SPÉCIFIQUES DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE TOURISTIQUE NORDIQUE

J'observe une croissance de l'intérêt pour des opportunités de tourisme en nature sauvage, aussi cette demande semble-t-elle évoluer en faveur d'une expérience plus autonome. Il s'agit pour l'heure d'un courant alternatif, certes, mais potentiellement annonciateur d'une tendance.

Alors que des pourvoyeurs touristiques bien établis, telle la SÉPAQ, assurent pleinement les besoins d'un tourisme « encadré » en nature, certains voyageurs développent un désir de pousser plus loin leur expérience de plein air. Les premiers symptômes sont souvent un dédain des sites fortement fréquentés, puis une aversion pour l'ensemble des règles (pourtant nécessaires) qui y encadrent les activités. Il ne s'agit pas d'une attitude asociale ni anticonformiste, mais d'une manifestation du besoin d'expérimenter la vie en forêt de manière plus entière. Alors, exit le plan tout cuit des parcours de randonnée : le fait d'apprendre à concevoir soi-même le trajet du voyage et de développer des aptitudes à la navigation sont parties prenantes de l'expérience recherchée. Exit l'obligation d'alimenter le feu de camp de bois acheté, pré-fendu et ensaché. Il est plus valorisant d'apprendre à dénicher et préparer soi-même le bois adéquat pour le type de feu désiré. Et exit les sites de camping réservés, car il fait bon apprendre à analyser le terrain pour y identifier le site qui correspond le mieux aux besoins du moment.

Par extension, un intérêt pour la chasse et la pêche se manifeste également, mais d'une manière fort différente que chez le Nemrod classique.

Bref, ce touriste dit autonome est d'abord animé d'une soif d'apprentissage et d'expérimentation libre de toutes les compétences qu'implique « l'art de vivre en forêt ». Curieusement, cette nouvelle génération d'adeptes du plein-air étanche sa soif de savoir dans des références non contemporaines, tels les écrits de Paul Provencher[2] et autres canaux de diffusion du savoir autochtone sur l'art de vivre en ce pays. Par un quelconque atavisme, une curiosité pour les anciens modes de relation au territoire ressurgit.

La popularité des monts Groulx comme destination de randonnée illustre bien cette transition de la demande touristique en nature sauvage. Non seulement l'expérience y est-elle plus libre – et par conséquent perçue comme étant plus authentique – mais le territoire fait également l'objet d'une certaine autogestion, sous l'initiative de l'organisme La société des amis des monts Groulx[3].

Plus au nord, sur les rives de la rivière Georges, l'entreprise Aventures Ashini[4] est un brillant exemple d'adaptation à cette demande. Elle y propose des séjours de découverte du mode de vie traditionnel innu. Séjour sous la tente, alimentation à base de saumon, caribou et banique, vie spirituelle : l'expérience est complète.

Dans la foulée des produits nordiques innovants, l'Atelier de photo Yves Demers[5] propose d'aborder les monts Torngat sous l'angle de la photo, tout en vivant l'expérience de la vie nomade dans la toundra.

02

QUÊTE DE NOMADISME ET AMÉNAGEMENT

L'aménagement minimal correspond bien à la nature du Québec sauvage, car l'investissement dans des aménagements permanents en milieu nordique comporte des risques. La destruction de plusieurs installations de villégiature par le feu dans le secteur de Baie-Johan-Beetz, en 2013, a agi comme un rappel. Tous les matériaux transportés sur ces sites au fil des ans sont non seulement perdus, mais sont aujourd'hui des amas de déchets fondus et calcinés laissés en pleine nature.

L'interdiction de chasser le caribou de la harde de la rivière Georges pendant cinq ans à compter de janvier 2013 illustre une autre forme de risque. La valeur du parc immobilier des pourvoiries et villégiateurs particuliers dans ce secteur a fondu devant cette pause obligée des activités de chasse et l'incertitude de la reprise des activités à moyen terme. Les chasseurs nomades, quant à eux, ont toujours la possibilité de déplacer leur campement vers la harde de la rivière aux Feuilles sans se soucier d'un quelconque capital immobilier laissé en dormance ailleurs.

LE DOGME DE L'IMPACT ZÉRO

Le non-aménagement serait-il donc le meilleur aménagement ? Peut-être, mais il importe de ne pas en faire un dogme. J'en prends pour exemple cette petite expérience d'anthropologie du paysage menée lors d'un voyage de canot aux frontières du Québec et du Labrador. À force de longer les rivages de lacs et de rivières à la recherche de sites pour camper, je suis tombé à quelques reprises sur des sites de campement innus. Simples clairières situées à proximité du rivage, visiblement peu fréquentées, on aurait toutefois dit que l'éclaircie demeurait entretenue grâce aux animaux. De fait, on y voit souvent une perdrix y mangeant des quatre-temps, ou un lièvre broutant les herbes. On y trouve généralement une brassée de bois finement fendu laissée là à l'usage du prochain passant, un chaudron percé ou une bouilloire rouillée et parfois quelques perches appuyées à un arbre. J'analysais avec attention le site choisi, ses dimensions, son orientation, son exposition aux vents, les différents gibiers disponibles dans les environs, etc. À mesure que ce voyage progressait, l'architecte paysagiste que je suis améliorait sa capacité à identifier ces sites, à distinguer l'ouverture entre les arbres à travers la frange d'aulne du littoral et à reconnaître les localisations stratégiques du point de vue innu. →

03

04

05

Un soir, les traits du paysage littoral de la rivière Romaine supérieure me guidèrent naturellement vers un plateau surplombant la rivière que d'autres avaient fréquenté avant moi, mais je ne le perçus pas immédiatement. Je constatai d'abord qu'à l'endroit où j'allais spontanément faire mon feu, la couenne de tourbe avait été découpée puis replacée pour camoufler un ancien feu de camp. Je découvris ensuite les pierres qui avaient servi à entourer ce feu. Elles avaient été éparpillées dans le talus buissonnant d'à côté…

« Des partisans du mouvement Sans trace[6] ! », m'exclamai-je. En effet, tout indique qu'il s'agissait d'un site qu'avaient utilisé des canoteurs pratiquant les principes d'éthique du plein-air proposés par cette doctrine, qui consiste à ne laisser aucune, absolument aucune, trace de son passage dans la nature. Pas de danger de trouver ici une petite brassée de bois toute faite pour faciliter mon arrivée en ces lieux. Puis, malgré les efforts d'effacement déployés, je trouvai néanmoins un bout de sachet de plastique de nourriture lyophilisée. Bref, en regard de ce que j'avais apprécié plus tôt comme modes d'aménagement extensifs innus, les principes de Sans trace me parurent soudain inadaptés au Québec sauvage.

PISTES D'EXPLORATION

Si le développement d'un nouveau tourisme nordique est une occasion de valoriser l'identité autochtone et le savoir ancestral associé, ce serait toutefois réduire les opportunités d'innovation que de se limiter à cette source d'inspiration. Par exemple, comment aborde-t-on les espaces d'immensité et de grand calme sur le continent asiatique ? On y trouve des temples, des lieux de pèlerinage et de retraite, des monastères, des ermitages. C'est une source d'inspiration potentielle pour qui voudrait proposer une version augmentée du séjour classique en terre sauvage. Et quelles sont les offres créatives à des latitudes similaires, en Sibérie, en Laponie ? Il y a là un appel à l'exploration.

BÉNÉFICES D'UNE FRÉQUENTATION EXTENSIVE, INVENTIVE ET AFFECTIVE DU QUÉBEC SAUVAGE

Le discours dominant actuel sur le Nord est empreint des impératifs de l'exploitation des ressources naturelles et ne rend pas justice aux dimensions fortes et vitales de ces territoires. Une redéfinition du paradigme du Nord est souhaitable et le tourisme peut contribuer à un recadrage des perceptions. Le renouvellement et la diffusion de l'art de jouir durablement de ce grand jardin sont une voie prometteuse pour le développement d'un amour collectif, voire d'une reconnaissance d'un certain caractère sacré de ce territoire. P

[1] Entretiens avec Kevin Marks, 2001.

[2] Paul Provencher, *Vivre en forêt*, Les Éditions de l'Homme, 1973, 223 p.

[3] *www.facebook.com/groups/188557424567717/*

[4] *www.ashini.com/*

[5] *www.facebook.com/pages/Atelier-photos - Yves-Demers/641089385920878*

[6] *www.sanstrace.ca*

01. Site de villégiature incendié près de Baie - Johan-Beetz, 2013. © Steeve Arsenault

02. Un jardin d'Éden, pour qui sait l'apprécier, 2012. © Ulysse Girard

03. La rivière de la Corneille, 2012. © Ulysse Girard

04. La taïga et ses matelas de cladonie, 2012. © Ulysse Girard

05. Portage en remontant la Romaine, 2012. © Ulysse Girard

DES MURS

POUR SOUTENIR TOUS VOS TYPES DE PROJETS !

- Coûts de main-d'oeuvre réduits.
- Hauteur des murs pouvant atteindre jusqu'à 15 m.
- L'assemblement des blocs forme un véritable mur de soutènement gravitaire.
- Option écologique. Permet de lutter contre l'érosion et de protéger le littoral.
- Proportions à l'échelle dans tous les grands aménagements commerciaux et industriels. Idéal pour les chemins de fer, les sites commerciaux et les voies navigables, entre autres.

Francis Dauphinais
819 668-1946

Trois-Rivières
9180 boul. Industriel
819 373-0074 poste 242

béton provincial

betonprovincial.com

LES RUELLES VERTES DE MONTRÉAL…

Quelle histoire !

Pierre Bélec
est directeur général de SOVERDI depuis 2004.

Auparavant, il a œuvré dans le domaine de l'education et dans le service public pour la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Il a aussi travaillé au développement de la récréation de plein air, fondé et dirigé plusieurs organismes voués aux sentiers de randonnée, aux bases de plein air et à la nature en ville.

Ses deux grands intérêts : l'éducation et la nature en ville.

01

02

Au début des années 1980, à l'époque du dernier mandat de l'administration Drapeau-Lamarre, Montréal s'est lancée dans une grande offensive « Ruelles vertes ». Un document interne daté de 1985 identifie une liste d'une vingtaine de ruelles, tout particulièrement dans les actuels arrondissements du Sud-Ouest et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. On peut certainement faire le lien avec le programme de démolition des hangars, activement poursuivi par la Ville, comme mesure de protection contre les incendies. C'était encore l'époque où les services internes de la Ville étaient eux-mêmes actifs en première ligne dans tous les domaines de l'action municipale. Ce sont donc les architectes paysagistes de la Ville qui faisaient un plan d'aménagement, le soumettaient au propriétaire et le faisaient exécuter par une équipe de cols bleus. Encore aujourd'hui, ces ruelles sont aisément reconnaissables à la variété des arbres et arbustes qu'on y a plantés, de même qu'à la présence de lampadaires aux styles variés, une des passions de M. Lamarre, disait-on à l'époque.

SOVERDI, organisme à but non lucratif qui coordonne le volet privé d'un vaste plan de plantation d'arbres à Montréal : 300 000 arbres, dont 200 000 sur les propriétés privées et institutionnelles, en vue de créer une canopée de 25 %.

Le projet compte une quarantaine de partenaires.

Plusieurs de ces aménagements ont bien traversé le temps et honorent le bon sens civique de ceux qui ont choisi les milieux où on les a réalisés. On m'a raconté que le coût d'une ruelle verte était de l'ordre de 25 000 $ en 1985.

Vers la fin des années 1990, Pierre Bourque, qui avait été l'artisan des ruelles vertes des années 1980, lance à nouveau le mouvement sous le thème de « Place au soleil ». Ce nouvel élan a produit encore une fois une panoplie intéressante de ruelles vertes. Le mode de réalisation change toutefois. Ce ne sont plus les architectes paysagistes de la Ville qui les pensent ni les équipes de cols bleus qui les réalisent. Ce sont plutôt les jeunes des écoquartiers mis en place dès 1995. Plus économiques et moins élaborées que le premier modèle, elles demeurent tout de même le fruit d'une intervention généralement extérieure au milieu, ce qui fragilise leur durabilité. Tout de même, en 2007 et 2008, l'écoquartier du Plateau-Mont-Royal a organisé une relance de l'entretien des ruelles aménagées dans la décennie précédente : elles avaient traversé leur première décennie. Pas mal pour un investissement de 15 à 25 000 $ à peine.

À compter de 2007, des organismes comme Le Sentier urbain et quelques écoquartiers réalisent encore de nouveaux projets de ruelles vertes. L'un d'eux, l'écoquartier Peter-McGill, a même créé une enseigne de ruelle verte qu'on voit orner de nombreuses ruelles. Mais l'argent manque. SOVERDI reçoit de TELUS une subvention de 1 M$ et une contribution additionnelle de la Ville. Une rapide revue des projets en développement et en cours révèle que de nombreux projets de ruelle verte verraient le jour si leurs promoteurs étaient davantage aidés. SOVERDI va alors s'investir massivement dans ces projets de ruelles vertes, ce qui aidera au développement du Sentier urbain et à l'éveil d'un grand intérêt pour la nature en ville du Centre d'écologie urbaine de Montréal. Une cinquantaine de nouvelles ruelles verront ainsi le jour en quelques années. Là où il n'y a pas encore de promoteur, SOVERDI s'engagera sur le terrain, comme à Verdun ou encore dans la ruelle du Dr Julien dans Hochelaga-Maisonneuve.

Après 2010, plusieurs arrondissement prennent directement le relais, jusqu'à financer l'aménagement de dix ruelles vertes par année, comme Rosemont-La Petite-Patrie, avec leur écoquartier, la SODER et la renaissance des Pousses urbaines qui s'investit à son tour dans leur réalisation.

Né d'une volonté de protéger les quartiers contre les trop nombreux incendies de hangar, le projet de la ruelle verte se perpétue, mais semble voyager d'un objectif à l'autre à mesure que le temps passe. De la cour arrière dont on a débarrassé la trop combustible « shed », pour y planter arbres et arbustes, les plantations de la ruelle verte se déplacent bientôt dans la ruelle elle-même et deviennent préférablement arbustes, grimpantes et herbacées. En une décennie, on est passé de la lutte aux îlots de chaleur avec des arbres à la lutte aux automobiles en envahissant les bords et même le centre de la ruelle avec des plantes. Reste à voir quelles nouvelles surprises nous réserve la prochaine décennie. L'agriculture urbaine y laissera de nombreux jardins dans les cours et beaucoup de bacs de culture dans la ruelle en attendant la prochaine mode de la diversité biologique, quand insectes jusqu'ici inconnus et mammifères peut-être trop connus feront l'objet d'attentions quasi religieuses. Heureux et si créatifs Québécois qui traversent en trente ans ce que d'autres cultures ont mis des siècles à baliser ! En souhaitant que les jeux des enfants y trouvent encore leur compte et qu'elles demeurent le lieu de fête et d'invention qu'elles se sont révélées être au cours des 30 dernières années. Puisse aussi la sédimentation de tous ces trips d'une écologie sans cesse refantasmée nous offrir un paysage rempli de fraîcheur, de silence, de bibittes et de bons légumes. P

01. Ruelle Laval
02. Ruelle à verdun

***Marie-José Fortin** est professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial, Université du Québec à Rimouski (UQAR).*

***Vincent Landry** est agent de développement et de concertation à la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine CRÉ-GÎM.*

***Aurélien Bisson** est consultant et chargé de projet pour la CRÉ-GÎM.*

LA CHARTE DES PAYSAGES DE LA GASPÉSIE : *un outil de mobilisation pour une action concertée*

LE TOURISME AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

En Gaspésie, comme dans plusieurs régions du Québec, le tourisme est un secteur névralgique du développement économique. Deuxième secteur d'importance en matière d'emplois avec ses quelque 1051 entreprises qui génèrent plus de 7338 emplois, le secteur jouit par ailleurs d'une position privilégiée grâce à sa stratégie ACCORD en récréotourisme récemment renouvelée. Au cours des dernières années, les deux régions touristiques de la Gaspésie (2010) et des Îles-de-la-Madeleine (2006) se sont dotées de politiques-cadres en tourisme durable afin de définir une vision porteuse d'avenir et d'encadrer le développement du secteur. À cet effet, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait figure de précurseur au Québec.

Afin de poursuivre dans la mise en œuvre de cette politique, les Gaspésiens ont choisi de doter la région d'une charte des paysages, en prenant soin de positionner l'acteur local au cœur de la démarche, et ce, conformément à l'esprit des nouvelles approches valorisées en la matière, par la Convention européenne du paysage notamment. Cette charte a été rendue publique en mai 2013 par la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM) et ses partenaires[1]. La réalisation et la mise en œuvre d'une démarche d'une telle envergure posent cependant tout un défi, notamment en termes de responsabilité quant à la préservation et la mise en valeur des paysages. Les grandes étapes de la démarche sont résumées dans cet article, après quoi on dégagera quelques ingrédients apparaissant essentiels pour mener à bien un tel exercice de concertation régionale. L'article se conclut sur le rôle central que peuvent assumer certains responsables tels que les architectes paysagistes dans la réalisation de projets paysagers.

UNE CHARTE : UNE APPROCHE POLITIQUE DU PAYSAGE

Rappelons d'abord que la Charte des paysages est une initiative venue de France, dans les années 1990, où elle a été mise en pratique dans plusieurs parcs naturels régionaux. Au Québec, les efforts sont encore timides à ce jour, même si cette démarche a été promue, dès 2002, par le Conseil du paysage québécois[2].

Comment expliquer cette faible appropriation ? La réponse tient en partie à la nature exigeante de l'exercice qui mène à la charte : plus qu'un bout de papier, la charte est d'abord le fruit d'une réflexion collective qui conduit à générer une vision de l'avenir du territoire et des grands principes qui doivent guider son évolution. Or, pour statuer sur de telles orientations, et surtout pour s'assurer qu'elles soient appliquées dans les décisions des uns et des autres, il importe que l'exercice rassemble le plus largement possible, quitte à mener des débats parfois houleux. En d'autres termes,ce

01

type de démarche mise sur une interprétation politique du paysage, c'est-à-dire conçu comme une forme d'appropriation du territoire. En cela, le paysage n'est pas neutre mais construit, concrètement et symboliquement, par ceux qui le regardent et l'habitent. Il n'y a donc pas une seule façon de percevoir et évaluer les paysages gaspésiens, mais autant de visions qu'il y a d'acteurs impliqués, d'où l'importance d'établir des bases communes de dialogue et de tenter de dégager des consensus régionaux forts. Vouloir agir sur eux signifie donc forcément reconnaître la diversité des options et discuter, parfois vivement, pour éventuellement choisir collectivement des options et des pistes d'interventions à prioriser. Enfin, comme la charte est un engagement volontaire, il faut aussi y croire !

LA DÉMARCHE : MISER SUR LE PROCESSUS AUTANT QUE SUR LE RÉSULTAT

Soulignons d'abord que des efforts ont déjà été investis, en Gaspésie, en matière de paysage depuis plusieurs années. La démarche de charte prolonge et puise donc à ces expériences. Elle a été menée en huit grandes étapes[3].

Les participants cherchent ainsi à faire valoir l'idée selon laquelle le paysage est un pilier de développement plutôt qu'une entrave, et qu'en ce sens, il importe d'y travailler dans une optique de développement durable.

CONSEILS TIRÉS D'EXPÉRIENCES

S'il est impensable de reproduire à l'identique une démarche de mobilisation, car elle doit forcément être adaptée à son contexte, il est tout de même possible d'identifier quelques grandes conditions de réussite, inspirées d'autres expériences menées en paysage[4].

1. Établir un dialogue ouvert fondé sur une écoute active et respectueuse : donner la parole aux participants en ne tentant pas d'imposer ses propres visions de spécialiste, tout en respectant les intérêts divergents.

2. Assurer un engagement politique et institutionnel : relier la démarche à une (ou plusieurs) organisation qui permet d'intégrer des personnes responsables qui partagent ces préoccupations, les portent dans leurs organisations et agissent comme des relais lors de prises de décision. Cette précaution peut également permettre d'assurer une continuité à la démarche au-delà des individus qui sont souvent en transition.

3. Expliciter les liens entre expression citoyenne et décision. Assurer aux citoyens l'opportunité de s'exprimer et de s'impliquer dans le développement de leur milieu tout en énonçant clairement les règles du jeu. L'exercice se déroule en plusieurs étapes, dans plusieurs arènes et cherche à articuler plusieurs types de savoirs : citoyens, experts, institutionnels. Il importe donc de bien situer où et par qui se font les arbitrages.

4. Distinguer débat et consensus. Tenter d'éviter la recherche de consensus unanime. Inciter plutôt à reconnaître que la critique et le débat font intrinsèquement partie de ce type d'exercice et peuvent même ouvrir de nouvelles pistes. Mais pour cela, il importe de bâtir un véritable dialogue, respectueux des différents points de vue.

5. Respecter le temps d'appropriation. Plus les participants à la démarche sont variés et nombreux, plus il devient important de bien structurer les temps de la démarche et de cibler des objectifs réalistes. L'appropriation du processus devient un enjeu et exige du temps, quitte à ajuster des échéanciers. →

02

LA CHARTE, LE DÉBUT DE L'AVENTURE COLLECTIVE

L'adoption officielle de la charte, en mai 2013, marque un moment charnière dans la démarche, mais elle ne constitue qu'une première étape de ce processus qui se poursuivra sur des années. Le passage à l'acte, à travers la mise en œuvre des chantiers et des initiatives concrètes, sera amorcé dans les prochains mois. Tout en animant des comités de travail sur des initiatives ciblées et concrètes, il importera de maintenir le dialogue et la vision qui émerge dans cette « communauté » du paysage gaspésien. Ce type de démarche rejoint des pratiques de planification axées sur la délibération et la concertation, encore peu investies par les architectes paysagistes. Elle pose aussi des défis majeurs, entre autres en obligeant à passer du statut d'expert du paysage, habituellement bien valorisé dans les formations académiques, à celui de médiateur du paysage, qui se développe au fil des années de pratiques. Un tel rôle, a priori plus discret, est pourtant essentiel dans la structuration de telles dynamiques participatives. Un rôle de cette nature pleinement assumé peut par ailleurs faire la différence entre réussir à mobiliser ou non les acteurs autour d'un projet de paysage. Nous faisons le pari qu'au-delà des redéfinitions de rôles et de compétences, il y a un bel avenir sous cet horizon pour qui saura tendre l'oreille… P

[1] Disponible au : *www.espacetourismedurable.com*

[2] *www.paysage.qc.ca*

[3] La démarche est exposée de façon détaillée dans un rapport rédigé par Aurélien Bisson et accessible en ligne : *www.espacetourismedurable.com*

[4] Ces expériences tenues en France et au Québec seront exposées dans un ouvrage à paraître (sous la direction de Lelli, Fortin, Paradis et Béringuier).

01. © Vincent Landry
02. © Jérôme Landry

CRÉER POUR VOUS

www.bolduc.ca

BOLDUC

PAVÉS, MURETS ET MARCHES, DALLES, BORDURES

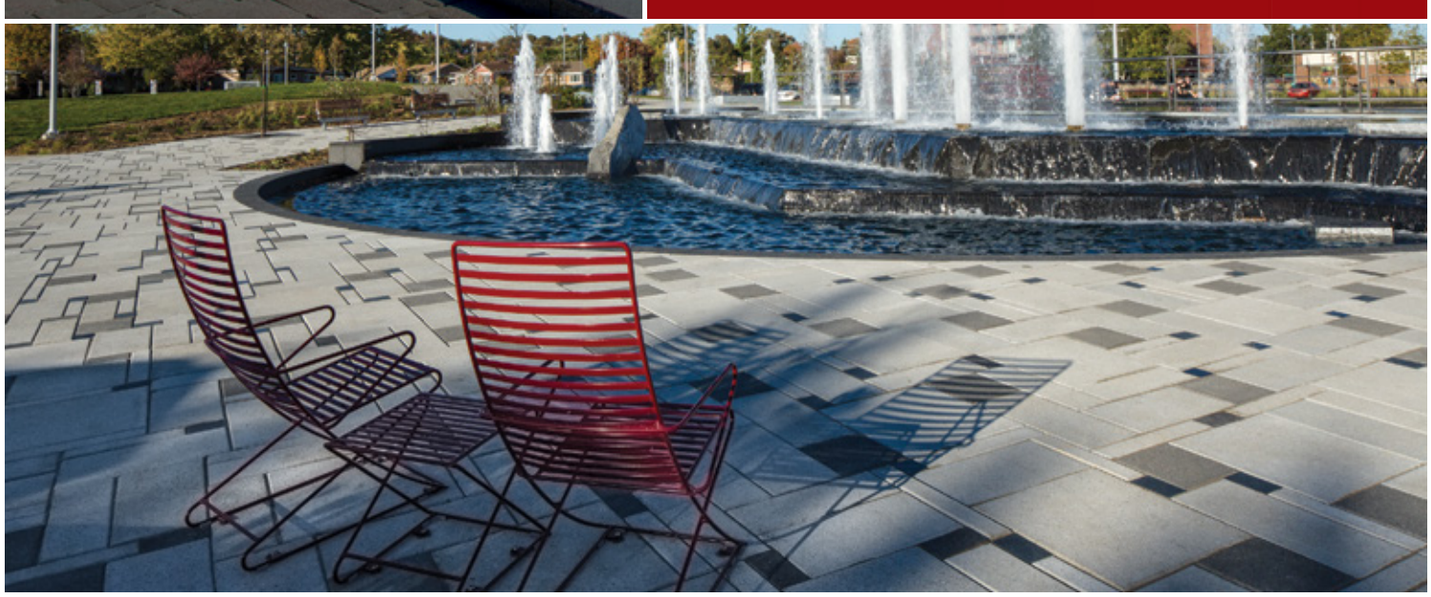

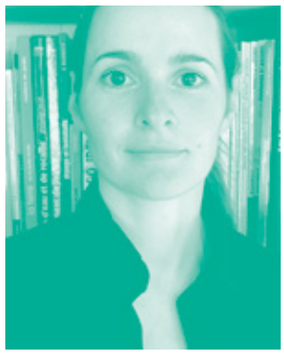

RENDRE ACCESSIBLE ET PRÉSERVER… CONCILIATION POSSIBLE ?

L'exemple du nouveau parc national du Lac-Témiscouata au Bas-Saint-Laurent

***Marjolaine Lascelles** est architecte paysagiste à la Direction des immobilisations et des ressources matérielles de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).*

Elle planifie l'aménagement de structures d'accueil dans les parcs nationaux, les réserves fauniques et les centres touristiques du réseau de la Sépaq.

Ses préoccupations sont principalement liées à l'intégration des aménagements au paysage dans un souci de conservation et de mise en valeur des milieux naturels.

L'ouverture du parc national du Lac-Témiscouata en juin 2013 aura nécessité plusieurs années de préparation. Prévu pour accueillir à moyen terme près de 100 000 visiteurs annuellement, ce nouveau parc national, au cœur d'une région touristique en développement, a mobilisé une importante équipe de professionnels, dont des architectes paysagistes. Les parcs nationaux du Québec ont la délicate mission d'assurer la conservation et la protection de territoires tout en les rendant accessibles au public[1]. L'aménagement de ces territoires est un défi de taille. Dans ce contexte, la planification, la sensibilisation et la concertation sont les principaux chevaux de bataille de l'architecte paysagiste.

UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION À LAQUELLE PREND PART L'ARCHITECTE PAYSAGISTE

Dans cet imposant projet, les architectes paysagistes de la Sépaq ont été impliqués à plusieurs étapes, principalement lors de la planification. L'équipe de la Sépaq a d'abord priorisé les aménagements à réaliser en fonction du budget alloué et des activités qui y seraient pratiquées. Bien que certains ouvrages incontournables comme les lignes électriques, le réseau routier et les bâtiments d'accueil aient monopolisé beaucoup d'énergie, une vue d'ensemble a été maintenue tout au long du projet pour qu'aucun détail essentiel ne soit oublié.

Les aménagements ont par la suite été regroupés en fonction du type d'activités proposées et répartis sur le territoire selon le zonage établi au plan directeur du parc. Les zones de services, d'ambiance et de préservation prévues dictent en effet le type d'activité qui peut être pratiqué dans un parc national, le tout pour assurer à la fois l'accessibilité du public et la préservation du milieu. La localisation des bâtiments, la création de liens véhiculaires, piétonniers et cyclables entre les pôles d'activité, la structuration des campings, la programmation d'aires d'interprétation sont autant d'éléments qui ont été soumis au regard de l'architecte paysagiste. Dans la planification des ouvrages, une attention particulière a été portée aux ouvertures sur le paysage environnant ainsi qu'aux distances idéales pour assurer confort, sécurité et tranquillité aux usagers, tout en garantissant la meilleure efficacité opérationnelle possible.

UN RÔLE DE SENSIBILISATION À L'INTÉGRATION DES OUVRAGES

À la suite de la planification générale des ouvrages, plusieurs consultants externes à la Sépaq ont été mandatés pour faire la conception détaillée et le suivi de chantier dans différents domaines. Le rôle de l'architecte paysagiste dans ce contexte est d'assurer l'intégration des infrastructures dans un environnement « naturel » et de faire en sorte que les ouvrages répondent efficacement aux besoins des utilisateurs et ce, toujours dans le respect de l'intégrité écologique. Toutes les interventions réalisées dans le parc national du Lac-Témiscouata ont été étudiées de près pour avoir une empreinte minimale sur le milieu. Le mot d'ordre a été « l'intégration ». Dans

01

l'aménagement d'un parc national, les éléments construits doivent en premier lieu servir le public. Ensuite, ils peuvent souligner et accompagner le paysage et même participer à préserver le milieu, comme par exemple en concentrant au même endroit le passage des usagers. Ainsi, les infrastructures seront maximisées et le milieu d'avantage protégé. Pour bien mettre en valeur le paysage dans ces milieux, les grands gestes conceptuels sont rarement les plus efficaces. De petits gestes peuvent parfois avoir un meilleur effet.

Comme dans n'importe quel projet, les ouvrages doivent être implantés en conformité avec la réglementation en vigueur. Il est toutefois moins fréquent de travailler en milieu naturel et, par conséquent, les normes spécifiques à ces conditions sont généralement moins bien connues par les professionnels. C'est le cas, par exemple, des normes sur les bandes de protection riveraines des cours d'eau. Dans le contexte des parcs nationaux, la préservation du milieu est particulièrement importante lors de la réalisation de travaux de grande envergure, et c'est pourquoi l'équipe des immobilisations de la Sépaq prête une très grande attention à cet aspect.

UN TRAVAIL DE CONCERTATION POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS

La réalisation des projets à l'intérieur du parc national du Lac-Témiscouata a nécessité un travail d'équipe soutenu. Si les ingénieurs, architectes et architectes paysagistes ont mis la main à la pâte, d'autres professionnels ont aussi collaboré aux projets, comme les archéologues, biologistes, arpenteurs, muséologues et designers. À toutes les étapes de la mise en œuvre, la direction du parc a été présente et a pris part aux décisions.

Si la juste définition des besoins est un outil essentiel au succès des projets, la discussion et l'échange sont tout aussi importants. Pour que la réalisation du parc national profite pleinement de l'expertise de l'ensemble des intervenants, il a fallu que chacun soit impliqué dès le début du processus et qu'il partage ses connaissances avec les autres. C'est de cette façon qu'il est possible d'atteindre le résultat le plus objectif et complet qui soit. À titre d'exemple, la planification du Jardin des mémoires, qui est un lieu important pour l'interprétation du parc, a requis une étroite collaboration entre l'équipe de la Sépaq, les firmes de design et d'architecture de paysage consultantes ainsi que les représentants de la première nation malécite. Le résultat est probant : une exposition en plein air mettant en scène les liens nature-culture à travers différents tableaux évoquant les périodes marquantes de l'histoire du site.

Le visiteur prend ainsi part à la vie passée du lieu en parcourant un aménagement tout à fait actuel, qui prend appui sur le paysage et sur les marques du passé, comme par exemple les estacades qui ont jadis servi à la drave sur la rivière Touladi. Une partie du site est consacrée aux fouilles archéologiques avec le public et permet de vivre activement le site.

L'ATTRAIT DE LA NATURE, UN DÉFI D'AMÉNAGEMENT

Les parcs nationaux ont un grand pouvoir d'attraction touristique et sont des attraits majeurs dans la plupart des régions du Québec. C'est un devoir de rendre accessible ces territoires exceptionnels et de faire découvrir ces joyaux au plus grand nombre. Il est toutefois essentiel de prendre le temps de bien planifier l'aménagement des parcs nationaux pour que les besoins et désirs de la clientèle soient comblés sans pour autant aller à l'encontre de la préservation du milieu. Concilier préservation et accessibilité n'est pas facile, cela implique parfois de faire des compromis. Mais il est toutefois possible d'y arriver.

Chaque région est différente, chaque parc a ses particularités. Il faut savoir révéler l'essence du territoire dans un geste sensible et organisé. Dans le cas du dernier-né à Parcs Québec, ce sont les monts Notre-Dame, le lac Témiscouata et la rivière des Mémoires qui sont maintenant offerts à la découverte depuis l'été 2013. P

02

01. Amphithéâtre face au lac Témiscouata. Conception : Duo design (architecture de paysage) et Bisson+Charron. ©Yves Bérubé

02. Placette évoquant l'époque industrielle de laquelle on peut voir les pilastres de pierre, vestiges de la drave. Conception : Plania (architecture de paysage) et Groupe GID Design (muséologie). © Marjolaine Lascelles

[1] Blogue de conservation de Parcs Québec – Un nouveau site archéologique majeur pour l'histoire au Témiscouata, 24 juillet 2012, par Pierre-Emmanuel Chaillon. *www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue*

PLEINS FEUX SUR LES PAYSAGES

Un premier plan-paysage au Québec

Marie-Claude Robert *est architecte paysagiste et directrice générale sortante de l'Association des architectes paysagistes du Québec*

À propos des collaborateurs

Françoise Roy*, chargée de projet à la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est, détient un baccalauréat en géographie et une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Elle a une solide expérience en planification locale et en revitalisation de centres-villes.*

—

Jean-François Rolland*, architecte paysagiste et membre Fellow de l'AAPC, dirige le bureau de Québec du Groupe IBI-DAA. Il se préoccupe particulièrement de l'impact d'un projet dans le paysage, de la protection du paysage et de la création de nouveaux paysages identitaires tant dans les milieux urbains, naturels que péri-urbains.*

—

Jacques Lévesque*, directeur général de Tourisme Charlevoix croit à l'importance de la symbiose entre qualité paysagère et développement touristique, économique et social. Il a présidé la démarche paysage des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est depuis son origine en 2005, jusqu'en 2012.*

Une bonne idée a toujours la même recette : un terreau fertile, une bougie d'allumage, un projet mobilisateur et la persévérance. En 2005, peu de choses sont faites pour protéger les paysages dans la région de Charlevoix et sur la Côte-de-Beaupré. Arrive Daniel Gauthier[1], l'homme derrière Le Massif, projet de développement touristique incluant un train côtier reliant Québec à La Malbaie. Il y a plus ! Il comprend et s'intéresse au paysage dans l'aménagement du territoire, dans son projet et pour la région. Jacques Lévesque, de Tourisme Charlevoix, se rappelle : « Les Amis de Charlevoix, Tourisme Charlevoix et Groupe Le Massif débarquent au Vermont qui, dès 1970[2], a pris un virage politiquement courageux dans son développement. Une rencontre déterminante avec le gouverneur de l'État du Vermont a démontré que paysage, économie et aménagement convergent et s'articulent en une vision durable du développement. Reconnaissons que c'est Le Massif qui a lancé l'idée dans un milieu propice à passer à l'action. » En amont, le milieu avait déjà démontré son intérêt avec la contribution du Conseil du paysage québécois, artisan de la Charte de paysage québécois[3] et du projet de Charlevoix au 3e millénaire[4].

Dans la foulée, le milieu opte pour une organisation sur le modèle d'une table de concertation permanente qui compte maintenant 50 acteurs du milieu. Une partie du travail a porté sur le choix d'un projet rassembleur : la route 138 faisait consensus. C'est le lien et le fil conducteur qui relient ainsi les territoires où chaque communauté peut trouver son compte en fonction de ses attentes. Le thème du plan-paysage (une signature artistique) est inspiré par Daniel Trottier, architecte paysagiste. En effet, la Côte-de-Beaupré et Charlevoix sont réputés pour la présence d'artistes et d'événements à saveur artistique sans oublier la population locale qui avait également une tradition artistique. Le milieu des élus a apprécié cette « aura » autour de la créativité artistique et l'a adoptée comme démarche.

L'ÉMERGENCE D'UNE VISION

Il fallait un dossier innovant. Selon Françoise Roy : « La décision fut accompagnée d'une exposition[5] avec le constat que les thèmes artistiques privilégient la campagne, les panoramas naturels d'un ruralisme récurrent. Même les artistes contemporains expriment cette vision. » Pourtant, des villes comme Québec et Montréal se sont approprié les paysages de leurs quartiers. Preuve que le paysage est une approche qui évolue avec la société et chaque génération : « Il est de notoriété publique que les visiteurs de

LE PRIX PAYSAGES

La Table de concertation sur les paysages reconnaît les efforts de certaines municipalités qui mettent en valeur leurs paysages. Elle a décerné en 2012 une mention spéciale à la Ville de Beaupré et au ministère des Transports, pour les aménagements réalisés dans le secteur commercial de la route 138 et pour ses efforts de concertation. En 2013, elle a décerné un Prix paysage à la municipalité de Saint-Siméon.

LE GROUPE IBI-DAA

Le Groupe IBI-DAA a réalisé le plan-paysage de la route 138 dont les fondements de la vision s'appuient sur une approche originale d'une signature artistique. L'équipe de projet, sous la direction de Marie-Claude Robert, a regroupé des architectes paysagistes et un comité aviseur, notamment en histoire et en art public. Le Groupe IBI-DAA est une firme multidisciplinaire qui intègre le développement durable dans sa pratique, particulièrement en architecture de paysage, en design urbain et en urbanisme.

© Ferme du Bon Temps

Charlevoix sont en quête de paysages, matière première du développement touristique. Il faut sortir les gens de la route 138 et leur permettre de rentrer dans les villages faire des découvertes. »

La population a un fort sentiment d'appartenance et de fierté pour leur région, pour leur terre. C'est également dans la région que s'est développé un grand intérêt à soutenir une activité agricole de niche. En matière de paysage, la plus-value économique et foncière est patente. Dans les régions de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix, trois axes sont marquants : le paysage / le terroir; le goût / le patrimoine ; et l'art. C'est dans l'expression des attraits que le paysage a une grande importance. C'est une matière première et le défi est de traduire ces valeurs dans un projet commun et ouvert. Jacques Lévesque témoigne : « Ce projet m'a personnellement interpellé, car il s'agit de qualité de vie. Mon inspiration vient de Jean-Claude Jay-Rayon[6], qui défend la thèse des effets bénéfiques du paysage sur la santé mentale d'une collectivité. Je vis dans un coin de Charlevoix à haute valeur paysagère et j'atteste de la qualité de vie qu'il m'inspire. »

UN DIALOGUE CRÉATIF ENTRE ACTEUR, DÉCIDEUR, VISITEUR ET RÉSIDANT

Le plan-paysage a deux volontés. Il vise à assurer la pérennité de paysages et à diversifier l'offre touristique par la thématique de la route 138. Jean-François Rolland, architecte paysagiste: « L'appréciation du paysage est très liée au milieu local qui doit contribuer à renouveler la façon de traiter la route principale. Par exemple, sur la Côte-de-Beaupré, les petites fermes avaient des comptoirs de bord de route. Il faudra ramener une production locale axée sur le produit du terroir. Un dialogue avec l'industrie locale est nécessaire pour ranimer ces terres sans oublier l'industrie forestière. » Le plan-paysage est appelé à agir sur le privé plus que sur le public, le grand défi passe par l'adhésion du milieu. Une clientèle excursionniste émerge. Elle explore, visite, revient et prend son temps… Le plan-paysage de la route 138 développe l'éloge de la lenteur. Quel paradoxe alléchant !

La question du paysage a des incidences urbanistiques et rejoint la planification urbaine dont la municipalité est responsable. On entre dans le quotidien des gens. Cela implique un processus de concertation qui se fonde sur des actions concrètes. La Table de concertation entre directement en communication avec la population[7] et présente des gens en action, des « visages » associés aux interventions faites sur le paysage.

UNE RÉUSSITE DURABLE QUI NOUS CONSTRUIT

Les municipalités sont, en général, conscientes et préoccupées de la qualité des paysages. Mais au quotidien, ce n'est pas une priorité. Le développement durable est progressivement mieux compris et propulse la question du paysage à l'avant-scène. On voit l'émergence de groupes de travail qui se préoccupent de cette question. Le paysage implique une planification à long terme. Le plan-paysage peut devenir l'outil de référence pour tous les acteurs qui l'intègrent à leur niveau. Sans oublier la promotion qui est essentielle. Jacques Lévesque : « L'élu est sensible à la demande des citoyens et le citoyen demande des paysages de qualité et la Table de concertation fait le travail en continu. Il faut gagner l'élu par l'argumentaire couplant paysage et économie à tous les niveaux décisionnels de la municipalité. Dans ce contexte et dans cette perspective, le plan-paysage révèle toute sa pertinence. »

EN CONCLUSION

La Table de concertation dispose dorénavant du plan-paysage de la route 138 pour orienter les actions dans la région. Elle maintient son rôle de diffusion et d'implantation de certaines mesures à l'échelle du territoire. Son rôle est d'accompagner, soutenir ou réaliser; elle propose et cherche l'adhésion des acteurs afin de jouer le rôle adéquat en fonction des moyens disponibles pour le territoire. Pour le bénéfice de tous les projets, il sera important de mieux connaître l'expérience et les réalisations québécoises. Elles permettront un meilleur étalonnage des projets pour avoir des comparatifs objectifs et mieux orienter les décisions régionales en matière de paysage. P

[1] Daniel Gauthier : *www.lemassif.com/fr/apropos*

[2] Act 250, Vermont (USA) *en.wikipedia.org/wiki/Act_250_(Vermont_law)*

[3] Charte du paysage québécois, Conseil du paysager québécois, *www.paysage.qc.ca/cpq/charte.pdf*

[4] Charlevoix au 3e millénaire, *www.paysage.qc.ca/activ/echange/rapcorp12.htm**

[5] *Paysages de Charlevoix, Le regard des peintres*, Musée de Charlevoix.

[6] Jean-Claude Jay-Rayon, *Cadre de référence conceptuel plein-air*, éco-loisir, Direction du plein-air, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1984, 133 p.

[7] *www.notrepanorama.com*

[8] Charte des paysages de la Gaspésie : *www.cmquebec.qc.ca/centre-documentation/popup/pop-atlas.html*

*Depuis une trentaine d'années, en qualité d'architecte paysagiste, **Pierre M. Valiquette** soutient les organisations et les collectivités dans une approche de gestion patrimoniale des ressources naturelles de leur territoire en vue de favoriser une utilisation harmonieuse de l'eau, des habitats et des paysages qui soit mémorable et durable.*

Il a participé, avec l'organisme de conservation Éco-Nature, à la stratégie de mise en valeur d'un milieu naturel, en l'occurrence la rivière des Mille-Îles, ses îles et sa plaine inondable, au cœur d'un territoire privatisé et urbanisé. Sur une période de 22 ans, à la suite de nombreuses interventions de protection et de mise en valeur, M. Valiquette a vu l'émergence d'un paysage récréatif pour ceux qui habitent à proximité de la rivière.

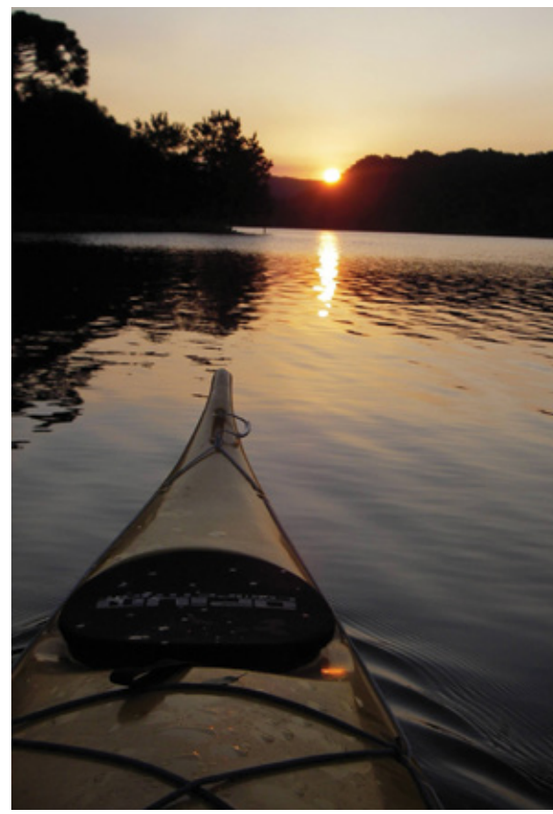

7-a La plage Ste-Rose en 1932.

© PHOTOS PRMI

MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE PAYSAGE TOURISTIQUE POUR LE PARC DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

Observation, écoute et stratégies

UNE RESSOURCE COLLECTIVE

Dans la grande région de Montréal, le Parc de la rivière des Mille-Îles est aujourd'hui une entité reconnue par la collectivité. Le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) l'ont retenu comme l'une des cinq priorités pour la réalisation de la Trame verte et bleue au cours des six prochaines années.

Le Parc de la rivière des Mille-Îles est une ressource collective en grande partie protégée, accessible et utilisée à des fins récréotouristiques par plus de 200 000 personnes par année au cœur d'un environnement fortement urbanisé. S'étendant sur 42 km, le territoire d'intervention représente 2900 hectares, dont 1610 pour la rivière en période d'étiage et 1295 hectares d'îles et de milieux humides. Après 25 ans d'efforts, 134 sites ont été acquis ou grevés d'ententes de conservation représentant une superficie de 424 hectares. Et des ententes de conservation ont été signées avec environ 450 propriétaires riverains. La collectivité peut être fière de ce qui a été accompli.

Le défi est toujours gigantesque : comment mobiliser une collectivité, des citoyens, des élus et des gestionnaires municipaux et gouvernementaux pour la protection et la mise en valeur d'une ressource collective répartie sur le territoire de neuf municipalités, quatre MRC, trois régions administratives et toutes leurs organisations sectorielles ? Intéressé dès mes études universitaires à la protection des milieux naturels, j'ai travaillé plusieurs années dans le réseau des parcs québécois et canadiens et comme consultant dans l'aménagement de parcs municipaux. C'était très stimulant, mais l'enjeu qui m'intéressait, c'était de protéger des territoires d'intérêt situés dans le domaine privé. Sur la rivière des Mille-Îles, j'ai collaboré à la mise en place de différentes stratégies d'intervention originales afin de résoudre le casse-tête auquel plusieurs intervenants s'étaient déjà mesurés. Je vous les présente ci-dessous de manière succincte.

UN PEU D'HISTOIRE

Jusqu'en 1950, la rivière des Mille-Îles coulait paisiblement au cœur d'un paysage agricole desservi par trois villages : Saint-Eustache, Sainte-Rose et Terrebonne. Le passage du Train du Nord vers 1890 et la construction d'une gare près du village de Sainte-Rose a réveillé l'intérêt de promoteurs afin de réaliser là un développement immobilier. Ce projet a avorté mais une pourvoirie a exploité pendant quelques années la poissonneuse rivière des Mille-Îles. Le train y a même transporté plusieurs excursionnistes et vacanciers ayant fait de Sainte-Rose un des premiers lieux de villégiature estivale pour la communauté aisée de Montréal.

Tout a changé avec l'avènement de l'automobile. De nombreux villégiateurs se sont établis de part et d'autre de la rivière, en grande partie dans la plaine inondable non utilisée par les agriculteurs. Cette nouvelle occupation du territoire a eu un succès énorme accompagné d'un problème tout aussi grand : la pollution des eaux de la rivière. La pollution était si importante que toutes les plages étaient condamnées et la baignade interdite dès 1968. C'est alors que plusieurs chalets sur pilotis ont commencé à être transformés en résidences permanentes. Les crues centenaires de 1974 et de 1976 ont causé des dommages majeurs et éveillé les autorités supérieures à la protection des plaines inondables. En 1984, un projet de mise en valeur prévoyant une importante contribution étatique dans le contexte du projet Archipel a été proposé puis abandonné. Jusqu'au milieu des années 1980, la rivière des Mille-Îles, rivière aux eaux non baignables, et sa plaine inondable étaient considérées par la collectivité comme un milieu hostile au développement, un territoire pouvant accueillir tous les remblais de matériaux de construction, si pratiques pour combler les milieux humides.

En 1985, un groupe de jeunes a redécouvert la beauté et le potentiel de la rivière à des fins récréatives en organisant des activités de canotage et de camping sur les îles. C'est la création d'Éco-Nature, une organisation communautaire œuvrant depuis à la mise en place du Parc de la rivière des Mille-Îles. En 1991, ils ont sollicité mon aide et je les accompagne depuis dans la mise en œuvre du projet. →

DES STRATÉGIES TRADITIONNELLES ET DES STRATÉGIES ÉMERGENTES

Ma première démarche a été de comprendre les caractéristiques physiques de la rivière, sa dynamique et son potentiel touristique. J'ai élaboré un concept proposant la protection des sites fragiles, la mise en valeur récréative de l'archipel Sainte-Rose et envisageant sa mise en valeur touristique comme source de revenus et d'emplois à l'échelle régionale. C'était une étude conçue pour permettre à Éco-Nature de « rêver » à un projet structurant.

En 1993, j'ai réalisé pour Éco-Nature une étude de faisabilité pour la création du Parc de la rivière des Mille-Îles et particulièrement du secteur Sainte-Rose, comprenant une étude de marché élaborée, une analyse des modèles organisationnels, un concept d'aménagement, un budget prévisionnel et une étude des retombées économiques liées à la création du parc. L'objectif était de partager avec les intervenants municipaux l'idée de la protection des milieux naturels fragiles et la création d'un parc « régional ». L'implication d'une organisation communautaire dans la réalisation d'un tel projet s'est butée à des intérêts plus préoccupés par le développement immobilier qu'à la protection des milieux naturels.

Pour contrer ces intérêts, en 1994, j'ai élaboré un programme d'intendance privée pour positionner Éco-Nature comme organisme de conservation, c'est-à-dire un organisme pouvant acquérir des droits réels sur des immeubles et être un partenaire foncier dans le projet de parc, une idée émergente et peu commune au Québec. La première acquisition a été effectuée en 1994 et depuis, de nombreuses îles et milieux humides ont été acquis par Éco-Nature, par les municipalités et par le gouvernement du Québec et retirés du domaine spéculatif.

En 1997, j'ai collaboré à la création d'une base de données géo-référencées (SIG) pour soutenir une stratégie de protection sur l'ensemble de la rivière des Mille-Îles. J'ai élaboré un plan d'action pour la protection des milieux fragiles de la rivière. Cette étude a permis d'obtenir l'appui des intervenants fauniques et des gouvernements supérieurs à plusieurs projets d'acquisition. Une collaboration fructueuse entre les villes de Laval, de Rosemère et d'Éco-Nature a abouti à la reconnaissance en août 1998 du premier refuge faunique en « terres privées » au Québec (25 ha). Devant le succès de cette formule pour gérer les habitats fauniques, un projet d'agrandissement est en cours pour ajouter environ 300 ha de milieux fragiles au refuge existant.

En 2006, j'ai proposé la réalisation des tronçons montréalais du Sentier maritime du Saint-Laurent. Les travaux ont débuté en 2007 et j'ai supervisé la réalisation de ce qui est devenu la Route bleue des voyageurs, une route bleue débutant au pied du barrage de Carillon et s'étendant jusqu'à l'île Bouchard, face à Saint-Sulpice. C'est la première intervention avec une visée touristique réalisée sur la rivière des Mille-Îles. Cette route bleue tout équipée (cartes, signalisation physique, ententes avec les municipalités et avec des entreprises privées, navettes par autobus) a été inaugurée en juin 2010.

En 2008, j'ai soutenu les efforts de l'organisme Sauvons nos trois grandes îles pour élaborer un projet crédible de protection. En 2009 et 2010, j'ai collaboré avec Éco-Nature à la réalisation d'une étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François soutenue par le gouvernement du Québec. Un moratoire sur le développement des îles a été décrété en 2012 par le gouvernement et des négociations sont en cours pour leur acquisition.

En 2013, Éco-Nature m'a demandé d'élaborer un projet de transport récréatif sur le territoire de la rivière des Mille-Îles. Il s'agit de proposer une intégration des réseaux existants (Route verte, réseaux cyclables municipaux, réseaux routiers, réseaux ferroviaires, sentiers multifonctionnels) avec un réseau de navettes nautiques permettant aux résidants, aux excursionnistes et aux touristes d'avoir accès à toute la rivière, à ses paysages, à ses attraits et à ses services en période estivale.

FAVORISER L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Il n'y avait pas de « recette » pour solutionner la protection et la mise en valeur de la rivière des Mille-Îles. Nous avons dû inventer un concept d'intervention, le Programme du Parc de la rivière des Mille-Îles, parce que, techniquement, le territoire est régi par des ententes de droit privé. Le statut de refuge faunique permet d'appliquer une réglementation et habilite les employés d'Éco-Nature à les faire respecter. La mission d'Éco-Nature est garante du fondement de ses interventions.

Le statut d'Éco-Nature, organisme communautaire autonome reconnu comme organisme de bienfaisance et mandataire du programme des dons écologiques, lui permet de diversifier ses sources de financement (privé, fédéral, provincial, municipal) et de soutenir la mise en œuvre de projets d'envergure locale, régionale et nationale (services aux collectivités locales, projets touristiques, projets de gestion d'une ressource commune partagée, projets de recherche).

Éco-Nature est un partenaire impliqué avec les municipalités riveraines et participe au développement graduel du projet de Parc de la rivière des Mille-Îles. Depuis 2009, des représentants des quatre MRC siègent au conseil d'administration d'Éco-Nature.

Je tiens à souligner l'importance d'un conseil d'administration et d'une équipe d'employés dévoués et visionnaires, sans lesquels aucune de ces réalisations n'aurait été possible. Je partage leur fierté : le concept proposé en 1991 sera bientôt entièrement réalisé. P

© Stéphane Vezina

LED GENERATION

Canada
3539 Ashby -2e étage
St-Laurent QC. | H4R 2K3
Téléphone/Phone: (514) 337-6440 # 330
Sans Frais/ Toll free: 1-866-516-0961
Télécopieur/Fax: (514) 337- 2652
Courriel/e-mail: mperron@schrederinc.com
www.schreder-north-america.com

Schréder

José Froment *est architecte paysagiste et détient une maîtrise en aménagement de l'Université de Montréal. Elle a collaboré aux recherches de la Chaire en paysage (CPEUM) à titre d'assistante et agente de recherche et a été chargée de cours et de formation pratique à l'École d'architecture de paysage.*

Après avoir occupé le poste de coordonnatrice de la Table de concertation des paysages des Laurentides, elle est, depuis novembre 2008, conseillère en aménagement à la Division du patrimoine de la Ville de Montréal.

Chantal Ladouceur *est architecte paysagiste et detient un diplôme en développement culturel et touristique de l'Université Laval.*

Elle œuvre dans le milieu municipal depuis 2002 à titre de responsable des dossiers en patrimoine bâti et paysages.

Ses mandats portent entre autres sur la sensibilisation du public envers les grands enjeux liés au développement, à la préservation et à la mise en valeur des paysages naturels et culturels. Depuis janvier 2012, elle occupe le poste de chargée de développement récréatif au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le parc linéaire Le P'tit Train du Nord constitue un équipement touristique exceptionnel dont le rayonnement s'étend au-delà de la région des Laurentides. Considérant l'importance de préserver cette ancienne voie ferroviaire transformée en piste cyclable, une réflexion sur la mise en valeur de l'histoire et des paysages du parcours a été initiée par la MRC des Pays-d'en-Haut.

Les menaces telles que la fermeture de vues d'intérêt, la perte de témoins historiques significatifs et la méconnaissance de l'histoire du P'tit Train du Nord ont mené à l'élaboration de plusieurs projets de mise en valeur, afin de bonifier l'expérience des utilisateurs et de préserver les éléments d'intérêt aux abords de l'ancienne voie de chemin de fer, un paysage patrimonial unique.

01

02

03

LE PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

Un paysage touristique au cœur de l'identité laurentidienne

Inauguré à Sainte-Adèle en 1891, le célèbre chemin de fer du curé Labelle a joué un rôle prépondérant dans le développement des cantons du Nord. Néanmoins, un siècle plus tard, ne pouvant concurrencer avec les voies routières de transports, le service était abandonné, les rails démantelés et certaines gares abandonnées. Toutefois, l'emprise ferroviaire étant devenue propriété de l'État, des acteurs territoriaux ont su exploiter cette opportunité unique pour insuffler une seconde vie au corridor de 232 km reliant Bois-des-Filions à Mont-Laurier. C'est ainsi qu'en 1996, le P'tit Train du Nord devenait le parc linéaire cyclable le plus long au Canada. Il constitue actuellement le segment de la Route verte le plus fréquenté avec plus d'un million de passages[1].

Constituant la colonne vertébrale du réseau récréatif régional, ce parc revêt un caractère tout à fait exceptionnel. Véritable catalyseur du développement touristique au Québec, il s'inscrit dans la tradition des grands itinéraires cyclables mondiaux et contribue largement à la réputation des Laurentides en matière de loisirs récréatifs, qu'il s'agisse de marche, de vélo, de ski de fond ou de motoneige[2]. Son dénivelé moyen de 2 % fait en sorte qu'il est emprunté par une clientèle très variée. Le parc linéaire facilite l'accès à des espaces autrefois inaccessibles au public, notamment des milieux forestiers et des plans d'eau. Cet équipement sert donc d'assise à la mise en valeur de la faune et de ses habitats ainsi qu'à la pratique d'activités de plein air[3].

Tout au long du parcours du P'tit Train du Nord, certains éléments d'intérêt patrimonial ont été préservés, tels que les anciennes gares dont les nouvelles vocations répondent aux besoins des utilisateurs (cafés, boutiques de vélo, kiosques d'information touristique, etc.) ou les anciens ponts ferroviaires.

Ces éléments ont inspiré diverses interventions aux abords de la piste, comme la construction de bâtiments de services ou l'aménagement d'aires de repos. L'importance de ces éléments d'intérêt est cruciale dans l'appréciation du caractère du parc, tout comme le passage de village en village et l'alternance entre les espaces naturels et les milieux bâtis, car ils participent à l'expérience paysagère diversifiée proposée aux utilisateurs.

Toutefois, malgré ces interventions, certains des éléments qui font la spécificité et la renommée de ce parcours sont menacés de disparaître, comme l'ont confirmé des études réalisées au cours des dernières années. La fermeture de vues d'intérêt sur la rivière du Nord, l'urbanisation de certains secteurs causant la fragmentation des paysages naturels, la perte graduelle des témoins du passé ferroviaire et agroforestier font craindre l'apparition de phénomènes que l'on attribue déjà à d'autres milieux ruraux, soit la banalisation des paysages ainsi que la perte des espaces naturels et des témoins identitaires.

Devant ces enjeux, et ayant constaté que certains utilisateurs du parc ne connaissaient pas l'importance de cette voie de transport dans l'histoire de la région ni, dans certains cas, ne réalisaient qu'ils circulaient sur une ancienne voie ferrée, la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a souhaité agir pour conserver et mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales et paysagères contribuant à la renommée du parc. Différentes actions d'acquisition de connaissances et de valorisation ont donc été entreprises sur le territoire de la MRC, soit sur un segment de 21 km longeant la rivière du Nord dans les municipalités de Piedmont et de Sainte-Adèle.

D'abord, une stratégie de sensibilisation a été privilégiée, celle-ci prenant la forme d'une série de panneaux d'interprétation du patrimoine implantés en bordure de la piste. Situés principalement près des anciennes gares, ces panneaux, dont la forme évoque la signalisation ferroviaire, relatent l'histoire de ce chemin de fer ayant appartenu au Canadien Pacifique et son impact sur le développement touristique et industriel et sur le paysage régional, en abordant des thèmes tels que le ski, la villégiature, l'histoire des villages traversés par le chemin de fer et le patrimoine bâti. Dans le cadre de ce projet, le rôle de l'architecte paysagiste consistait à faire une lecture des éléments d'intérêt du paysage sur le parcours pour ensuite y rattacher un propos historique, de concert avec un historien, pour créer une dynamique d'interprétation patrimoniale liant les témoins visibles – le présent – et le passé. →

01. L'ancienne gare de Mont-Rolland constitue l'un des points de services les plus fréquentés par les utilisateurs du parc. ©Tourisme Laurentides

02. La promotion de la vie rurale cède graduellement la place à celle des paysages naturels servant de support aux activités récréatives. Ces paysages servent aujourd'hui de toile de fond à la promotion d'un milieu de vie de qualité. © MRC des Pays-d'en-Haut

03. © BAnQ

Pour mieux cerner les enjeux liés au maintien de la qualité du parcours, la MRC des Pays-d'en-Haut a également supervisé la réalisation d'une étude[4] visant à évaluer la contribution des paysages dans l'appréciation globale du parc linéaire. La démarche se scindait en deux parties. La première, dans la foulée d'une étude[1] réalisée plus d'une décennie auparavant, consistait à analyser près de 700 documents d'archives (photos, cartes postales, guides touristiques, cartes routières, etc.) pour déterminer la contribution des paysages dans la promotion des municipalités traversées par le P'tit Train du Nord au fil du temps.

L'analyse a notamment confirmé que certaines municipalités reconnues au début du 20e siècle sont peu à peu tombées dans l'oubli et que la valorisation de la ruralité a été supplantée durant les décennies suivantes par deux grands thèmes – indissociables – de promotion du territoire : l'accès aux paysages typiques de « nos belles Laurentides » et la villégiature (notamment par la pratique d'activités récréatives dans un cadre naturel). Ces thèmes demeurent largement utilisés aujourd'hui, alors que les paysages contribuent toujours significativement à la promotion d'un cadre de vie de qualité caractérisé par l'accès aux activités récréatives et aux milieux naturels. Dans ce contexte, on constate que le parc linéaire Le P'tit Train du Nord constitue un élément essentiel de la promotion territoriale. En permettant la pratique d'activités récréatives dans un cadre ayant conservé un caractère naturel (dans certains secteurs), le parc donne accès à une diversité de paysages représentatifs des Laurentides et contribue ainsi à une remarquable continuité des caractéristiques paysagères forgeant l'identité régionale.

La seconde partie de l'étude consistait à obtenir des informations sur les aspects[5] prédominants dans l'appréciation du parc par la clientèle. Ainsi, un sondage in situ a été réalisé à l'automne 2011 auprès de 45 utilisateurs réguliers. Les résultats du sondage ont été comparés avec des carnets photographiques produits par des intervenants impliqués dans la gestion territoriale et par le grand public, par le biais de photos de paysages des Laurentides et du parc linéaire présentées sur un site web de partage d'images. L'ensemble des données a confirmé que la proximité avec la nature et la qualité des paysages traversés prédominent largement dans l'appréciation du parc, et ce pour l'ensemble des utilisateurs.

Fait intéressant, l'ancienne vocation ferroviaire du parc est peu connue, mais certains témoins du passé sont néanmoins très appréciés par les utilisateurs : par exemple la traversée des villages, la présence de gares et de témoins de l'occupation agricole, la signalisation des sentiers patrimoniaux de ski de fond sont abondamment relevés. Les panneaux d'interprétation installés en bordure de la piste pourraient dès lors susciter un grand intérêt et participer à la reconnaissance des éléments contribuant à la valeur patrimoniale du parcours. L'étude a également démontré un remarquable consensus quant à l'appréciation des paysages traversés par le parc linéaire et du dynamisme du parcours (attribué notamment à l'alternance de vues ouvertes et fermées par des boisés et à l'abondance des repères visuels d'intérêt).

Enfin, cette étude a mené à la formulation de recommandations pour le maintien des qualités appréciées par les utilisateurs, tels qu'une évaluation fine des paysages les plus appréciés pour déterminer s'ils sont menacés à court ou à moyen terme. Cette connaissance servirait de base à un plan de conservation et de mise en valeur des paysages du parc linéaire et des témoins significatifs de l'histoire régionale et du passé ferroviaire. L'expertise des architectes paysagistes, déjà mise à contribution pour les différents volets mentionnés précédemment, sera encore une fois essentielle pour développer cette connaissance des paysages du parcours linéaire et pour déterminer les actions prioritaires à mener pour le maintien d'un paysage touristique au cœur de l'identité et du rayonnement régional et national. P

Le tronçon du parc linéaire Le P'tit Train du Nord situé dans la MRC des Pays-d'en-Haut est davantage bordé par des espaces naturels. L'alternance entre les vues ouvertes (comme sur la rivière du Nord) et les vues fermées par la végétation assure un dynamisme au parcours. © MRC des Pays-d'en-Haut (inventaire photographique des participants au sondage)

[1] Comptage réalisé par la Corporation du parc linéaire le P'tit Train du Nord entre mai et octobre 2012.

[2] Le segment skiable est situé entre Prévost et Val-David. La motoneige est pratiquée entre Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Laurier.

[3] Société de la faune et des parcs, 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides, gouvernement du Québec, p. 93.

[4] Domon *et al.*, 1998. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

[5] Les aspects ayant fait l'objet du sondage étaient le confort de la piste, la sécurité, la proximité avec la nature, la qualité des paysages, les caractéristiques du tracé, le caractère patrimonial et la présence de témoins du passé ferroviaire.

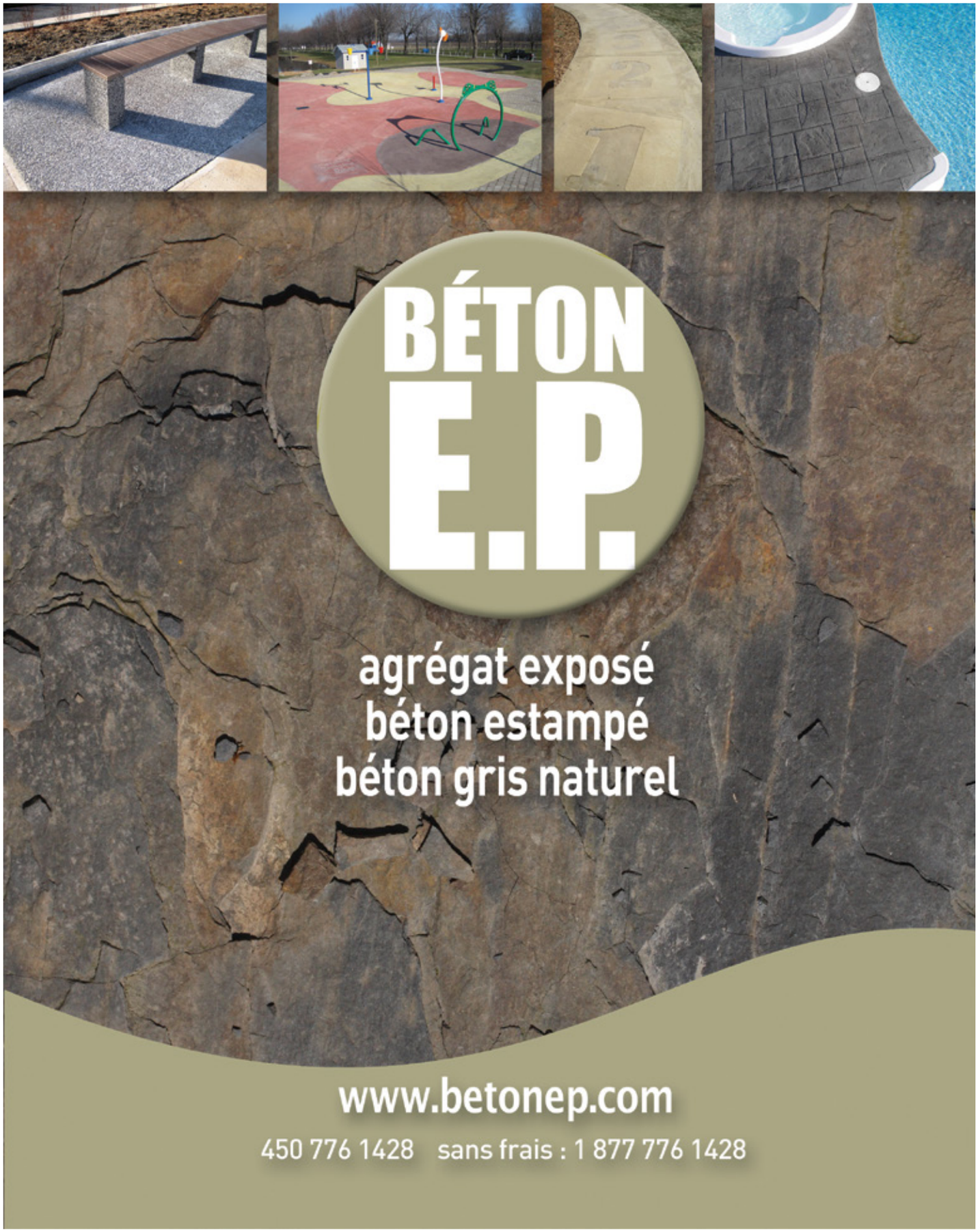
BÉTON
E.P.
agrégat exposé
béton estampé
béton gris naturel
www.betonep.com
450 776 1428 sans frais : 1 877 776 1428

L'INDUSTRIALISATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

***Danielle St-Jean** occupe le poste de contremaître parcs et terrains de jeux au sein de la Ville de Granby depuis trois ans.*

Diplômée de l'Université de Montréal en architecture de paysage et de l'UQAM en environnement, elle participe à la création de projets urbains et au développement de techniques d'entretien favorisant la biodiversité.

La Ville de Granby est un pôle touristique important pour la région des Cantons-de-l'Est. Lorsqu'on dit « Granby », on fait référence aussitôt à son célèbre zoo, l'un des plus splendides jardins zoologiques du pays. Notre belle ville accueille ses visiteurs avec tout un éventail d'activités, de loisirs, d'attraits touristiques et de festivals. Ses nombreux parcs, ses fontaines et ses importants boisés urbains lui confèrent un cachet particulier pour ses touristes, en plus d'offrir une qualité de vie exceptionnelle pour ses citoyens.

Le tourisme s'avère un apport financier important pour toutes les régions, et Granby ne fait pas exception à la règle. Les visiteurs viennent découvrir ce qui fait d'un lieu son unicité, par quoi il se démarque. Dans le cas de Granby, son patrimoine naturel, architectural et industriel lui confère un aspect unique et lui permet de se distinguer.

LE PATRIMOINE NATUREL : LES BOISÉS URBAINS

L'existence des boisés urbains est intimement liée à l'histoire industrielle de la région. Le cas le plus probant est la présence des boisés Miner qui appartenaient à une famille d'industriels du même nom. Grâce à une entente avec les descendants de cette famille, la Ville a fait l'acquisition des terres et a conservé plus de 250 acres à l'état naturel. Situés au cœur de la ville, les boisés Miner font office de poumon vert et permettent aux citoyens comme aux visiteurs de profiter d'une forêt centenaire à deux pas du centre-ville.

La fin de l'époque industrielle fut d'abord une grande perte, autant financière que sociale pour les travailleurs des usines Miner Rubber, Imperial Tobacco et Elastic web. Ces énormes bâtiments et leurs structures remémoraient aux citoyens et aux visiteurs le passé ouvrier du centre-ville. Ces sites furent longtemps abandonnés et la perception péjorative des citoyens et des visiteurs créait des espaces sans intérêt et vandalisés. Cela a toutefois permis à la nature de reprendre ses droits et les abords de la rivière redevinrent verdoyants. Ainsi, l'emplacement stratégique des industries près de la rivière Yamaska et la présence du chemin de fer permettent aujourd'hui d'intégrer des pistes cyclables à la trame urbaine et de créer des parcs boisés au centre-ville permettant un meilleur accès à la rivière. La position stratégique des industries offre maintenant un paysage naturel remarquable. Les abords de la rivière sont complètement boisés et il est même possible de profiter de ce lieu pour faire des randonnées pédestres ou à vélo. En plus, ces infrastructures vertes, qui traversent la ville d'est en ouest, favorisent le transport actif. Elles sont le départ d'un réseau cycliste important et font partie du réseau cyclable transcanadien, une belle vitrine pour le tourisme !

LE RÔLE DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE

La mise en valeur et la conservation de ces sites demeurent un défi quotidien, et la responsabilité de l'architecte paysagiste, entre autres. Nous devons définir les usages appropriés et l'entretien nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers tout en bonifiant la biodiversité. Nous tentons de générer des émotions de la part des visiteurs par la mise en valeur des structures historiques, de même que par l'observation de la faune et de la flore, en protégeant les milieux

humides et en attirant la faune. Nous intégrons des plantes indigènes, créons des abris pour la petite faune et cessons la tonte dans plusieurs milieux. Ces éléments dépassent les limites du centre-ville et s'appliquent à plusieurs parcs urbains. Il est donc possible d'observer un pré fleuri dans un parc de la ville ou de jouer avec ses enfants à deux pas d'un champ de graminées, un beau souvenir d'enfance ! Ces méthodes d'entretien diffèrent de ce que l'on peut observer normalement et il importe d'informer la population de ces changements et des raisons qui les motivent.

Afin d'accentuer l'expérience granbyenne, il est essentiel pour nous de trouver et d'encourager différents partenaires touristiques afin de créer une identité distincte à la ville. Nous travaillons de concert avec différents organismes locaux permettant ainsi de boire un thé à l'anglaise à la Ferme Héritage Miner pour ensuite admirer une fresque sur la piste cyclable remémorant l'histoire de la rivière et sa sauvegarde. Notre approche vise maintenant à unir tous ces éléments afin de créer des corridors verts et de bonifier l'offre touristique en créant des circuits naturels qui conduiraient les visiteurs jusqu'au centre-ville. À l'instar des industries de jadis, les boisés se concentrent principalement près de la rivière Yamaska et du centre-ville. Cette dualité entre l'aspect industriel et la nature assure un aspect particulier à notre démarche. Ce défi nous permet d'établir un lien cohérent entre les milieux boisés et l'arrivée du visiteur vers les commerces locaux.

Il y a lieu de croire que l'unicité de la ville, soit son passé historique industriel, est intimement liée au développement touristique et environnemental de la région. Le développement touristique d'aujourd'hui profite des infrastructures industrielles de jadis. En plus de créer une trame bleue et verte au centre de la ville, les touristes profitent du caractère industriel et de la singularité de la municipalité. Une identité basée sur son histoire, à l'image de son présent, et dirigée vers les générations futures. P

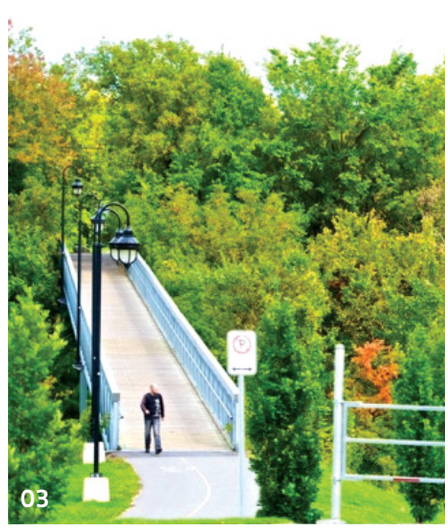

01. Pré fleuri du parc Noyan. © Danielle St-Jean

02. Sentier Yamaska, au pied la rivière, on y voit les anciennes fondations du conduit d'eau de la Miner Rubber. © Danielle St-Jean

03. Passerelle Miner aujourd'hui, le pont est à l'usage exclusif des piétons et des cyclistes et enjambe la rivière Yamaska vers le centre-ville. © Ville de Granby

Brevet américain D523,263 S; Canada ® 110954
Vos moments inoubliables commencent au VICTORSTANLEY.COM

L'endroit rêvé pour voler un baiser depuis 1962.
Framers Modern™ Bench
Depuis plus de 50 ans, Victor Stanley conçoit et fabrique des mobiliers urbains intemporels qui vivifient les collectivités.
VICTOR STANLEY™
Créateur de moments inoubliables.™

Christian Ducharme *a entrepris sa carrière d'architecte paysagiste en 1982. Après avoir contribué au développement de plusieurs firmes en architecture de paysage, il fonde Projet Paysage en 1992.*

À titre d'associé, il a acquis une solide expérience dans la gestion de grands projets et possède une connaissance approfondie des aspects techniques et administratifs. Ayant œuvré à la fois pour les secteurs publics et privés, il a acquis une aisance à mener des équipes de travail dans des contextes variés.

Monsieur Ducharme a de l' expérience tant au niveau du Master Planning que de la conception de projets dans les domaines immobiliers, récréotouristiques, hôteliers et institutionnels.

01

02

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE COMME CHEF D'ORCHESTRE DE LA DÉFINITION DE L'EXPÉRIENCE TOURISTIQUE

Depuis sa création en 1992, la firme Projet Paysage a su développer une expertise spécifique dans la planification et le développement de projets d'aménagement de grande envergure et de type touristique. Actuellement, la firme travaille sur la conception de deux stations de villégiature de ski en Suisse, une nouvelle station de ski dans Charlevoix et de nombreux autres projets liés au tourisme dans le monde. Parmi ces clients, de nombreux opérateurs hôteliers tels que Château Bonne Entente, Le Scandinave, Le Quintessence, Fairmont Hotels and Resorts, Westin Hotels and Resorts, Royal Reef Resort, etc.

Au travers de ses nombreuses années d'expérience, monsieur Christian Ducharme, associé principal, a réussi à créer et à fidéliser un réseau de clients issus du domaine privé autant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, mettant en valeur l'importance du rôle de l'architecte paysagiste dès le début de la planification du projet. Sa démarche de projet repose sur un processus participatif au cours duquel son bureau réalise, avec les différents intervenants, l'émergence de la vision du projet. Son travail a permis non seulement de positionner l'architecte paysagiste comme un intervenant clé pour ce type de projets, mais aussi de rendre son intervention quasi indispensable en amont du projet. De cette vaste expérience, il peut témoigner du rôle central que doit jouer l'architecte paysagiste dans la planification et le développement des grands ensembles touristiques, soulignant que l'apport de celui-ci va bien au-delà des jeux d'ordre conceptuel ou esthétique, car ils permettent un apport autant en termes de rentabilité commerciale de ces projets qu'en termes de durabilité écologique.

La majorité des développements touristiques sont basés sur des attraits et spécificités liés au paysage et aux personnes qui l'habitent : la beauté du lieu, les activités, les caractéristiques des populations locales, le contexte régional, les aspects culturels et, bien entendu, l'expérience. Ce type de projets impose donc une compréhension au sens large de tous les enjeux qui gravitent autour du projet. Par définition, l'architecte paysagiste possède une approche holistique qui fait de lui l'intervenant clé qui unit et rassemble toutes les composantes inhérentes au projet. En effet, l'apport de l'architecte paysagiste face à cette sensibilité favorise une meilleure définition et une meilleure compréhension de la part des promoteurs en ce qui a trait aux qualités du site de leur projet, mais aussi de leurs potentiels.

Les grands ensembles touristiques ne se réalisent pas en une seule étape. Ils impliquent un nombre important de facteurs : intégration aux infrastructures existantes, intégration au contexte géomorphologique du site et intégration au contexte social et culturel. Ces projets s'échelonnent dans le temps et cela comporte de multiples aspects. Le point de départ de ces projets pour un promoteur est d'avoir un plan directeur qui offre une vision projetée dans l'avenir. Dans ce but, le processus d'Envisioning devient un puissant outil permettant de cristalliser une vision par le biais de l'implication de l'ensemble des intervenants liés au projet. L'Envisioning, que l'on pourrait traduire par Idéation, permet de définir dès le départ le sens, la forme, l'aspect et même l'opérabilité que prendra un site de villégiature. Il s'appuie sur les principes de base de la vision stratégique qui est un processus qui engage toute une communauté organisationnelle dans l'intégration de son expertise et expérience dans l'action unie. En s'inspirant du principe de brainstorming et de la vision stratégique, le processus d'Envisioning fut conçu pour répondre à un besoin inhérent au projet : celui de créer une vision unique et propre au projet pour servir de guide dans toutes les étapes de développement de celui-ci, autant au plan conceptuel qu'au plan économique, commercial, marketing, etc. L'Envisioning assure que le site de villégiature, une fois terminé, sera l'accomplissement d'objectifs communs où se matérialisent les connaissances, les rêves et les aspirations de l'équipe de projet afin de créer l'expérience ultime, parfaitement adaptée à la spécificité du site.

Lorsqu'il s'agit de créer un ensemble touristique, l'architecte paysagiste se chargera de lui conférer des espaces qui correspondent à la région, historiquement et culturellement. Ces espaces doivent s'adapter au paysage, aussi dramatique puisse-t-il être. Ils doivent s'intégrer avec aisance au paysage naturel et permettre de constater que celui-ci a évolué avec le temps. →

01. Place Centrale Blue Mountain, Ontario

02. Club House Gold Le Maitre, Saint-Jovite, Québec

EN PLUS DE RÉPONDRE AUX ATTENTES ET BESOINS DES CLIENTS, L'ARCHITECTE PAYSAGISTE A POUR OBLIGATION DE GARANTIR UNE COHÉRENCE DE L'INTÉGRATION CONTEXTUELLE TELLE QUE :

- le respect des différents types de réseaux bleu ou vert existants : la connexion des usagers avec la nature s'en trouve grandement bonifiée, mais aussi les stratégies de gestion de l'eau, y compris le drainage de surface, qui favorisent une bonne gestion écologique du développement ;
- l'exploitation des potentiels géomorphologiques du site : ensoleillement, vues, zones humides, microclimats, etc. ; ces éléments sont dans bien des cas les facteurs initiateurs du projet souhaité par les promoteurs dont il devient primordial de tirer profit ;
- le respect de la topographie existante : en effet, la perturbation du site par une stratégie d'implantation des activités et du cadre bâti judicieuse permettra en outre de faciliter le processus de construction et, par le fait même, d'en réduire les coûts ;
- l'intégration du cadre architectural proposé passe par la maîtrise des composantes architecturales et de leur logistique opérationnelle ;
- la définition de l'accès au site, la hiérarchie des routes et des systèmes de transport en commun, le réseau de transport actif et passif, mais aussi la stratégie d'intégration des surfaces de stationnement faciliteront la logistique de l'opérateur ;
- l'intégration des stratégies environnementales favorisant une réduction de l'impact sur l'environnement, autant durant la phase de construction que d'exploitation.

03. Extrait du Plan directeur de Verbier en Suisse

04. Étude volumétrique et intégration au site Mayen de l'Ours en Suisse

Ces quelques éléments et composantes du travail de l'architecte paysagiste représentent un bref échantillon du spectre de son expertise. Ces stratégies contribuent à l'essence même du projet. Il s'agit de créer un réseau piétonnier qui doit être célébré par tous les moyens. Il importe de créer une cohérence dans la qualité de la conception dans ses moindres détails. La diversité devient un mot critique à cet égard où l'échelle des espaces et les proportions du cadre bâti doivent s'harmoniser pour créer le sentiment de bien-être recherché. La variété des échelles engendre une variété d'expériences qui se doivent d'être différentes de celles que l'on vit dans notre quotidien.

Le but de ce travail est de créer des espaces favorisant les interactions humaines. Au travers de ces expériences, les usagers vivent la réelle valeur ajoutée de ce type de projets, valeur que l'on pourrait résumer par les souvenirs qu'ils en retiennent. Les activités récréatives sont une célébration des cinq sens ! De plus, l'architecte paysagiste contribue à façonner l'environnement commercial et, donc, au succès des futurs commerces qui sont un élément clé de l'expérience positive du visiteur et de la rentabilité de l'ensemble touristique. C'est par la maîtrise de ces différentes facettes du projet que l'architecte paysagiste est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la création d'ensembles touristiques. P

Journaliste scientifique et détentrice d'une maîtrise en biologie végétale, ***Marie-Hélène Croisetière*** *est rédactrice en chef de* Quatre-Temps, *la revue des Amis du Jardin botanique de Montréal.*

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL… ET SES 30 000 AMIS

Saviez-vous que le Jardin botanique de Montréal est considéré comme l'un des trois plus importants jardins botaniques au monde ?

Depuis presque 40 ans, les Amis du Jardin botanique de Montréal soutiennent sa mission tout en offrant une vaste gamme de services susceptibles d'intéresser les architectes paysagistes, une occasion à saisir pour améliorer vos compétences et développer votre réseau professionnel.

01

Le Rendez-vous horticole du Jardin botanique de Montréal, ça vous dit quelque chose ? La revue *Quatre-Temps* ? La Fête des semences ? Les excellentes visites guidées du Jardin botanique ? Pour réaliser ces initiatives, la petite équipe dynamique des Amis du Jardin botanique, un organisme à but non lucratif, est soutenue par plus de 250 bénévoles et 30 000 membres. →

01. © Jardin botanique de Montréal (S. Castellan shootstudio.ca)

02. Un groupe des Amis du Jardin se recueille sur la tombe du frère Marie-Victorin, dans le cadre d'une visite guidée des arbres remarquables des cimetières Côte-des-Neiges et Mont-Royal. © Amis du Jardin botanique de Montréal

02

Les avantages d'être membre sont nombreux. Les architectes paysagistes seront probablement particulièrement intéressés par l'accès illimité au Jardin botanique, l'abonnement à la revue *Quatre-Temps* et un tarif préférentiel aux 180 activités organisées chaque année par les Amis du Jardin, soit des formations, sorties et conférences.

UNE PASSION EN QUATRE TEMPS

La plante est au cœur des articles de la revue *Quatre-Temps*. L'équipe de rédaction l'aborde sous tous ses angles possibles, autant horticoles, scientifiques, artistiques, techniques, utilitaires, sociaux que culturels.

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, LES PROFESSIONNELS DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET DE L'HORTICULTURE AURONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉS PAR LES ARTICLES SUIVANTS :

J'ai pour toi un lac, par la journaliste scientifique Binh An Vu Van, qui se demande si les Québécois sont prêts à adopter les jardins baignables, très populaires en Europe (*Quatre-Temps*, vol. 37, nº 1, printemps 2013, p. 33 à 36).

—

Les phytohormones et leurs rôles chez les arbres, par le spécialiste Joseph Murray, qui explique la subtile mécanique des hormones végétales et son implication dans l'entretien des arbres (*Quatre-Temps*, vol. 36, nº 3, automne 2012, p. 7 à 9).

—

Un dossier extrêmement complet sur l'art des mosaïcultures et la compétition internationale tenue au Jardin botanique de Montréal à l'été 2013 (*Quatre-Temps*, vol. 37, nº 2, été 2013).

—

Une série de deux articles intitulés *Saisir la beauté d'un jardin sur l'image*, par la photographe Louise Tanguay, qui explique comment capter l'essence d'un jardin en photographie (*Quatre-Temps*, vol. 37, nº 1, printemps 2013, p. 6 à 8 ; et vol. 37, nº 3, automne 2013, p. 7 à 10).

—

Un dossier présentant les activités de recherche au Jardin botanique de Montréal (*Quatre-Temps*, vol. 37, nº 3, automne 2013).

Aussi, la revue trace régulièrement le portrait de jardins importants à travers le monde, ainsi qu'au Québec. Elle permet également une incursion dans les jardins thématiques du Jardin botanique de Montréal. Enfin, la chronique Phytotechnologie, écrite par deux chercheurs de ce domaine, saura certainement intéresser les professionnels de l'horticulture puisqu'elle présente des réalisations et tendances inspirantes dans ce domaine.

Notons enfin que le comité de rédaction de *Quatre-Temps* est composé d'une dizaine de professionnels du Jardin botanique de Montréal. Ceux-ci assurent, par un suivi serré des articles, une grande rigueur scientifique au contenu de la revue. Les réflexions menées en comité permettent aussi d'inscrire nos sujets dans une actualité horticole et botanique en constante évolution. Environ la moitié des articles sont rédigés par des spécialistes de la botanique ou de l'horticulture. L'autre moitié est rédigée par des journalistes, pour la plupart spécialisés en sciences ou en horticulture.

Bien que la plupart des formations s'adressent à un large public, plusieurs pourront intéresser les spécialistes de l'architecture paysagère. Des exemples ?

- Ruelles vertes et murs végétaux
- Alternatives aux pesticides
- Identification des arbres en hiver
- Nouveautés horticoles
- Apiculture
- Construction et gestion d'une serre résidentielle
- Bonsaïs
- Visite guidée de la Clé des Champs, un jardin de plantes médicinales.

Les formateurs, animateurs et conférenciers des Amis du Jardin botanique de Montréal sont des professionnels reconnus dans leur milieu. Certains proviennent d'ailleurs du Jardin botanique de Montréal ou du Centre sur la biodiversité, comme c'est le cas de Raymond Archambault, qui enseigne les rudiments de la botanique et la mycologie, et de My Quynh Duong, qui offre une visite guidée de la Magie des lanternes, dont elle est la conceptrice. Pour plus de détails, consultez le calendrier des activités sur le site Web des Amis **(www.amisjardin.qc.ca)** ou dans la revue *Quatre-Temps*.

Gageons que ces nombreux avantages d'une adhésion aux Amis du Jardin botanique vous convaincront de vous joindre à nous, pour parfaire vos connaissances, mais aussi pour soutenir une institution phare du Québec. Au plaisir de vous compter parmi nos 30 000 amis ! P

***Marie-Claude Massicotte** et **Diane Martin** sont toutes deux architecte paysagiste et font partie de la Direction des grands parcs et du verdissement à la Ville de Montréal.*

LE COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL

Un parc unique à Montréal qui attire l'attention !

Plusieurs éléments expliquent l'attractivité touristique du site depuis 15 ans. La complexité des contraintes techniques, le contexte urbain, l'envergure des travaux et les moyens de contrôle des irritants sont autant de facteurs qui intéressent et impressionnent les visiteurs. De plus, la présence et l'implication de partenaires prestigieux reconnus internationalement comme le Cirque du Soleil, la TOHU ou Gazmont contribuent à la notoriété du CESM hors des frontières du Québec. Pour les architectes paysagistes responsables du projet, l'accroissement de cette attractivité est un des objectifs de la démarche d'aménagement et plusieurs moyens sont envisagés pour les atteindre.

L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Elle est un élément important de la mission du CESM auquel tous les partenaires du site contribuent. Le parc ne sera pas en reste puisque le volet didactique se répercutera à plusieurs niveaux afin de maintenir l'intérêt scientifique du site et favoriser la sensibilisation des futurs usagers du parc aux questions environnementales. →

Le Complexe environnemental de Saint-Michel, situé à Montréal au nord de l'autoroute métropolitaine et à l'est de la rue Papineau, est un lieu en construction qui fait l'objet d'un intérêt international depuis déjà plusieurs années.

PAR EXEMPLE :

Les quatre secteurs (lac **01**, plaine **02**, boisé **03**, amphithéâtre) et les quatre pôles du parc (sportif **04**, culturel **05**, éducatif, industriel-commercial **06**) permettront d'expliquer l'évolution du site, de mettre en valeur son histoire et de témoigner des usages passés et actuels. Les activités qu'on y pratique favorisent même l'éducation environnementale **07** ; le CESM fait une place significative à la recherche expérimentale afin d'améliorer continuellement les interventions effectuées sur le site, de rester à l'avant-garde et d'être une référence en matière d'environnement. La valorisation des matériaux recyclés et les techniques de construction novatrices sont priorisées dans l'aménagement et expliquées aux visiteurs pour sensibiliser les usagers à l'empreinte écologique de chacun, à la protection de notre environnement et à l'adoption d'un comportement écoresponsable.

01

02

03

04

05

06

07

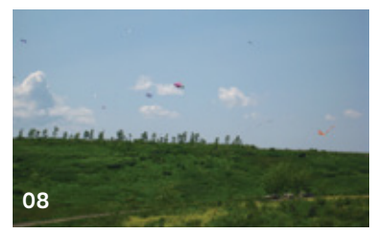
08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

Situés à la limite de la terrasse et du cœur du parc et disposés autour du CESM, les repères thématiques prévus au plan directeur sont des objets identitaires, à la rencontre de l'art, de l'architecture et de l'architecture de paysage.

Ces objets monumentaux, à l'image de l'immensité du site, agiront comme points de référence structurants dans l'espace pour ajouter une verticalité anthropique au site, marquer les distances et faciliter l'orientation des visiteurs dans l'espace. Ils auront des fonctions spécifiques, telles que belvédère, escalier, espace d'interprétation, etc., et évoqueront le mouvement et la transformation des éléments naturels (terre, eau, feu, vent), omniprésents sur le site.

Ces objets contemporains et surprenants seront un appel pour les usagers et les touristes vers le CESM. La nature et l'évolution du site sont à la base de la volonté d'offrir une expérience différente aux usagers du parc. En effet, la dimension importante du site, les contraintes techniques, la topographie accidentée et l'impossibilité d'implanter équipement et infrastructures, ne permettent pas des aménagements traditionnels. D'autres choix de design et d'animation sont donc proposés pour assurer l'appropriation du site par la collectivité. Ainsi, les espaces animés seront programmés différemment tous les ans, en lien avec les intérêts des usagers **08, 09, 10**. Du mobilier, distinctif selon les secteurs, offrira une expérience de détente diversifiée. Les écosystèmes proposés sur le site créeront des ambiances multiples pour dynamiser les circuits de promenade **11, 12, 13, 14**.

Un plan de communication intégré (articles, journées portes ouvertes, caméra en direct, concours, etc.) prévoit annoncer les prochaines étapes du projet pour susciter l'intérêt de la population et développer un sentiment d'appartenance et de fierté dans la collectivité.

LES ARCHITECTES PAYSAGISTES COMME CHEFS D'ORCHESTRE

Du début à la fin, le projet aura été piloté par une équipe d'architectes paysagistes de la Ville, en collaboration étroite avec les différents acteurs concernés, tant internes qu'externes. Responsable de l'élaboration du plan directeur, cette équipe s'est assurée pendant plus de 15 ans que les opérations d'enfouissement et de recouvrement respectaient ce plan directeur et elle tiendra le gouvernail pour la dernière phase de transformation du site en parc.

En parallèle, cette équipe a contribué directement au vent de changement qui souffle sur le quartier depuis 20 ans, en participant activement aux différents comités de réflexion avec les partenaires privés et publics sur le renouveau du milieu. Le leadership de ces professionnels a permis de rallier les enjeux divergents vers un but commun et de créer le pôle culturel du CESM où sont installés le Cirque du Soleil, la TOHU **15** et l'École nationale du cirque. Le leadership de ces professionnels a aussi permis de participer à la mise en œuvre des projets de revitalisation urbaine du secteur de la rue Jarry Est, de réaménagement de l'avenue Papineau, de construction d'installations sportives métropolitaines **16** et de transformation du pôle industriel et commercial du CESM. En partageant leur vision du site, ils ont favorisé l'émergence de la créativité et de l'expérimentation collective et ont amené les partenaires à greffer à leurs projets respectifs une action sociocommunautaire qui privilégie les résidants dans le renouveau du quartier **17, 18**.

Ainsi, le projet du CESM témoigne du rôle clé que peuvent jouer les architectes paysagistes dans l'aménagement de l'espace public sous toutes ses formes. Le projet rend également compte de la capacité de l'architecte paysagiste à s'adapter à l'évolution d'un projet sans perdre de vue les objectifs premiers. Il met en lumière les aptitudes de l'architecte paysagiste à intervenir dans des champs d'action non traditionnels pour collaborer avec des experts hautement spécialisés et influencer des partenaires dans la recherche de solutions répondant aux préoccupations et aux réalités de tous. Le projet fait également la preuve de la capacité de l'architecte paysagiste à mettre en valeur le passé et l'histoire d'un site pour le projeter dans l'avenir et imaginer dans les moindres détails sa transformation en un milieu de vie respectueux du génie du lieu.

Nous sommes maintenant dans la dernière phase de cette belle aventure qu'est le CESM dont le paysage sera totalement transformé dans les prochaines années. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2017 à l'occasion du 375e de Montréal pour en apprécier toutes les facettes ! P

L'AAPQ OFFRE UNE SIGNATURE NUMÉRIQUE PROFESSIONNELLE À SES MEMBRES!

L'AAPQ s'est joint à une famille grandissante de 21 regroupements professionnels à travers le Canada pour offrir à ses membres une signature numérique de confiance pour l'authentification des documents électroniques.

Pour en savoir plus, visitez
www.notarius.com/AAPQ

NOTARIUS
Au service des professionnels
AAPQ

GIRARD-HÉBERT

Experts dans le domaine aquatique

CONCEPTION ET PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR :

- Jeux d'eau
- Glissades d'eau
- Parcs aquatiques
- Piscines et bains publiques
- Spas nordiques
- Fontaines décoratives
- Système d'enneigement

girard-hebert.com | 514 271-9826

LES SPÉCIALISTES DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET DE LA GESTION DE RISQUES

Objectif : Solutions ! MD

CLAUDE BARRY R.C.PROFESSIONNELLE Inc. | CBRCP Inc.
Cabinet en assurance de dommages

L'autre façon de faire de l'assurance : Concept Signature.

10, rue Léonard, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0 450.227.8418 • 800.665.3742 • info@cbrcp.com

1J PREMIER JET

- AMÉNAGEMENTS URBAINS
- MONUMENTS COMMÉMORATIFS
- CIRCUITS HISTORIQUES
- SIGNALÉTIQUE ARCHITECTURALE

www.premier-jet.com
GRAVURE ET SCULPTURE SUR PIERRE
819.549.1190 608, RUE PRINCIPALE • LAC-DROLET, QC G0Y 1C0

LA RUE VICTORIA COMME FORÊT URBAINE

*Née aux Pays-Bas, **Paula Meijerink** est architecte paysagiste et, depuis deux ans, professeure agrégée et directrice de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.*

Paula détient un diplôme d'ingénieure de l'Université Larenstein aux Pays-Bas et a étudié la philosophie à l'Université d'Utrecht avant d'obtenir sa maîtrise en architecture de paysage à la Harvard Graduate School of Design où elle fut également professeure-assistante. Elle a occupé un poste d'architecte paysagiste principale au bureau de Martha Schwartz à Cambridge.

Cofondatrice de Wanted Paysage, Paula a publié des articles et prononcé des conférences autour du monde. Elle a également mis sur pied l'organisation On Asphalt qui a pour but de transformer, par la mise en œuvre de projets novateurs, la perception culturelle des espaces asphaltés dans le but de proposer des alternatives plus écologiques et d'une plus grande qualité spatiale et visuelle. À cet égard, le projet Parking Plot, qu'elle a mené avec l'Université de Washington, a fait partie de la Biennale de Venise en 2013.

On relevait dans une récente critique du projet Forêt urbaine que le processus de création n'avait pas été bien présenté dans les médias. Bien que la plupart des sites d'aménagement (ceux existants comme ceux en devenir) soient accessibles à travers les médias, les réflexions qui ont mené à leur création sont souvent passées sous silence. Cet article vise à mettre en lumière le processus entourant le développement de la rue Victoria en tant que forêt urbaine à Montréal.

Ce fut pour moi un réel plaisir de travailler sur le projet Forêt urbaine au cours des trois dernières années, soutenue par la conviction de l'importance du design comme moyen de produire un environnement de qualité. Depuis 2011, WANTED a été impliqué dans la conception et l'exécution de ce paysage temporaire, une initiative du musée McCord. Ce musée, bien connu des Montréalais, présente l'histoire du Canada et celle de Montréal. Le projet Forêt urbaine est né du désir de promouvoir le musée dans la ville en l'amenant au-delà des limites de ses murs. Ce phénomène d'extériorisation et d'amplification du niveau d'exposition d'une institution est relativement unique pour Montréal, mais pas dans un contexte mondial. On retrouve ailleurs cette tendance à multiplier les connections immatérielles entre un musée et sa communauté, parfois au point où le musée en tant qu'entité physique cesse d'exister (par exemple : ArtPlace, à Chicago).

Forêt urbaine est un projet de recherche qui étudie, à travers le design, les liens entre la transformation d'une rue urbaine commune et son utilisation publique. Cette recherche se base sur une investigation extensive des caractéristiques du territoire asphalté et sur la volonté de promouvoir un changement dans la perception culturelle de ce paysage. Le but visé, ultimement, est d'inciter des changements concrets dans ce domaine.

Selon cette perspective, les solutions de design appliquées à la Forêt urbaine peuvent être décrites comme une synthèse des objectifs du projet, de son budget, de la collaboration avec la Ville de Montréal, des paramètres du site, des règlements municipaux et des itérations précédentes de cette même expérience. La qualité des aspects sociaux des relations de travail implicites a joué un rôle important, même crucial, dans ce processus. Bien que ce projet soit modeste en termes de budget, d'honoraires et de portée, la dynamique de ce processus fut similaire à celle de projets plus ambitieux. Comme c'est le cas pour bien des projets, le processus de design a été fort dynamique : bien qu'on ait voulu rendre le processus linéaire (avec un début, un milieu et une fin claire), il a plutôt été caractérisé par une fluidité imprévisible, un flux constamment changeant et mouvant.

Le processus de création s'articule autour d'un large éventail de questions où, selon le moment, un aspect en domine un autre et où les priorités changent jusqu'au moment de la construction. Il est de la responsabilité du concepteur d'avoir une direction claire en tête tout en ayant l'autorité, la flexibilité et la créativité nécessaires pour absorber et négocier les demandes qui n'auraient pas été anticipées. Plusieurs compétences sont d'ailleurs requises afin de contrôler et de coordonner ce processus. Le projet final devient alors le résultat de tous ces facteurs : parfois, il reflète les défis qui ont été rencontrés, parfois, lorsque les astres s'alignent, le résultat est extraordinaire. C'est en espérant un tel résultat qu'on s'engage dans le domaine de l'architecture de paysage.

La commande du client à WANTED était d'envisager un environnement imaginaire pour la rue Victoria, laquelle est adjacente au musée, pour la durée de l'été. La rue devait évoluer d'un environnement automobile vers un espace piétonnier. En anticipant qu'à long terme cette rue se

TITRE DU PROJET : Forêt urbaine

CLIENT : Musée McCord

COLLABORATION : Ville de Montréal, Bureau de Tourisme, Transport de Montréal, Soverdi

OÙ : rue Victoria, Montréal

QUAND : été 2011, 2012, 2013

CONCEPTION : Thierry Beaudoin, Fred Caplette, France Cormier, Paula Meijerink, Atelier Big City (terrasse)

PRIX : 2012 – Vers des rues plus conviviales ; les meilleures mesures d'apaisement de la circulation à Montréal (CRE, CRAC) ; 2013 – Nomination Prix de Tourisme

Une version anglaise de cet article se trouve sur : *www.aapq.ca*, *www.apa.umontreal.ca* et *www.w-a-n-t-e-d.com*

transformerait en espace vert piétonnier, WANTED a proposé de faire allusion à un futur imaginaire en créant une forêt « simulée » tout en faisant référence à la collection du musée. Par exemple, des motifs inuits et des photographies du camp d'été de Notman ont servi d'inspiration à la Forêt urbaine. Alors que ces deux itérations fonctionnaient avec des constructions artificielles, la Forêt urbaine incluait de véritables arbres plutôt que des plantes artificielles afin de célébrer le frêne, une espèce qui disparaît en Amérique du Nord. Ces paysages construits sont des décors, des environnements dont le but est de provoquer des interactions avec les gens et d'inviter les passants à y rester. De cette manière, ils deviennent des espaces sociaux et une diversité de programmes participent à cet usage : un camp d'été pour enfants, une terrasse, des popotes roulantes, des jeux, des performances de musique et de danse. Cet environnement spatial complexe et humanisé, ainsi que le programme volontaire social, engendrent une interaction entre le public, le musée McCord et la rue. Au cours des trois dernières années, cette transformation de la rue a été appréciée, tel que le démontre son taux de fréquentation en hausse. Alors que l'édition de 2012 (la 2e) a vu sa durée doubler, son taux de fréquentation a triplé par rapport à l'année précédente. Les piétons ont investi l'espace de différentes manières : dans le cadre de festivités ou d'un événement, mais aussi de manière individuelle ou en groupes.

À Montréal, la culture de l'éphémère est bien établie et appréciée du public. L'habitude de transformer temporairement des espaces publics afin de célébrer l'été aussi bien que l'hiver est bien ancrée dans la communauté et le succès en est évident ; cela génère des avantages culturels et financiers immédiats pour la ville. D'ailleurs, ces nombreuses installations urbaines permettent de questionner la possibilité d'un investissement dans la qualité du tissu urbain et, plus particulièrement, la possibilité d'une transformation des rues de la ville. En ce moment, plusieurs initiatives sont mises de l'avant pour transformer la dynamique des rues : davantage de pistes cyclables, des rétrécissements aux intersections pour laisser plus de place aux aires de plantation, l'installation de bancs ainsi que la réduction des espaces de stationnement. Toutefois, au sein de la structure politique de Montréal, c'est encore la préséance de la voiture et l'idéal d'un accès automobile partout dans la ville qui déterminent les transformations urbaines. Le rôle de la voiture et ses conséquences ne sont malheureusement jamais remis en question.

Serait-ce vraiment utopique d'investir dans un espace urbain où les voitures n'auraient pas leur raison d'être ? P

01. Forêt Urbaine 2011 : Occupons la rue Victoria. © Wanted

02. Forêt Urbaine 2012 : Festivités au Musée McCord. © Claudia Barra De Vicenzo

03. Forêt Urbaine 2013 : Cuisine de rue dans la rue ! © Marilyn Aitken

DES VILLES À LEURS IMAGES

Révéler, inventer et affirmer l'identité des villes en faisant de l'architecture de paysage un levier économique et social

***Yannick Roberge** a une formation en architecture de paysage et en anthropologie. Depuis cinq ans, il s'investit avec créativité à la conception et à la conceptualisation des projets au sein de l'équipe de Claude Cormier + Associés.*

Les solutions novatrices et uniques qu'il apporte sont signes d'une démarche rigoureuse et, tout aussi important, d'une poésie capable de se traduire en réalité construite.

Sa sensibilité à la fois aux domaines du concret et de l'intangible, issue d'un parcours multidisciplinaire chevauchant les domaines du design et des sciences humaines, est importante dans la réalisation de projets signifiants répondant aux réalités des mondes d'aujourd'hui.

PAYSAGES DE MARQUE

Dans un livre publié en 1962[1], l'historien Daniel Boorstin parle du tourisme comme d'une aberration et fait du touriste un pauvre cousin du voyageur. Les touristes, selon lui, vont voir ce qu'ils savent déjà exister; la seule chose à découvrir, leur seule source possible d'étonnement est leur propre réaction[2]. Cela dit, malgré des comportements souvent superficiels et stéréotypés, l'activité touristique, selon le sociologue John Ulry[3], reste une activité importante de notre culture contemporaine, une activité à travers laquelle les individus peuvent se ratacher à leur société. Force est de constater aussi qu'il existe autant de types de tourisme que de touristes : géo-tourisme, tourisme urbain, tourisme de masse, etc.

Dans cet univers complexe, l'aménagement des villes peut être un enjeu et un attrait importants en exprimant à différentes échelles des ambiances et des phénomènes particuliers, pouvant participer aux attraits et à l'identité d'une ville ou d'un lieu, tant aux échelles locales qu'internationales. On n'a qu'à penser au musée Guggenheim de Bilbao qui a donné un nouvel essor à la ville, au plus récent High Line de New York qui a régénéré et transformé l'image du Meatpacking District ou, à échelle plus urbaine, à une ville comme Copenhague qui fait aujourd'hui référence en matière d'urbanité contemporaine.

À cet égard, certains des projets de la firme Claude Cormier + Associés inc. sont exemplaires, car ils saisissent le potentiel de l'architecture de paysage en ce qui a trait à la création de lieux urbains de qualité pouvant contribuer à l'image des villes et à leur avenir socio-économique. En bousculant l'ordre établi et en provoquant, les projets de la firme se démarquent en produisant des réactions et expériences fortes. L'image n'est ni vide ni arbitraire; elle exprime des phénomènes se rattachant à des contextes et suscite des émotions. En ce sens, peut-être le touriste de Boorstin saura-t-il encore s'étonner des lieux ?

À MONTRÉAL: CIEL ROSE SUR FOND BLEU

Boules roses est un projet exemplaire à ces égards. Il a dernièrement été choisi pour faire la couverture du prochain guide de voyage Ulysse de Montréal **01** (en 2008, un autre projet de la firme, Nature Légère - Lipstick Forest, forêt d'arbres roses artificiels visible au Palais des congrès de Montréal, avait aussi fait la couverture du guide Ulysse **02**). Le ruban de 1 km de long composé de 170 000 boules de résine suspendues au-dessus de la portion de la rue Sainte-Catherine, rendue piétonne dans le secteur du village gai durant la saison estivale, est non seulement un levier économique et social pour la communauté LGBT mais aussi une image de marque forte définissant littéralement les limites du Village **03**. Au-delà de ce milieu particulier dans lequel elle est née, l'installation en est venue à définir (voire à renforcer) une attitude, une couleur particulière qu'on associe volontiers à la métropole. Déjà à sa troisième édition, Boules roses est maintenant sur le trajet de l'autobus touristique à deux étages **04** et ses retombées économiques et sociales se mesurent, entre autres, en termes de diminution du nombre de locaux vacants dans le secteur. L'installation connaît une grande diffusion tant au

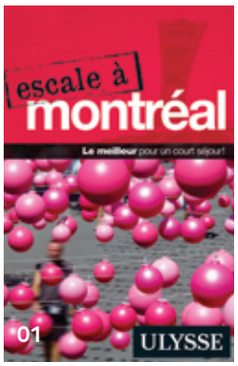

01

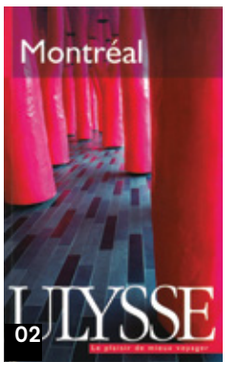

02

04

05

03

06

07

niveau local qu'international (*New York Times*, entre autres). Plus importante encore est l'appropriation de l'installation par la population locale, visible entre autres à travers sa reproduction dans d'autre formes d'expression (peintures, vidéos, vitrines de magasin, t-shirts, etc.). Il va sans dire que si Boules roses a la capacité de produire des images marquantes, aucune d'entre elles n'équivaudra au plaisir d'y déambuler et d'y sentir les ombres marquées qu'elle projette sur la peau lors d'un midi ensoleillé ou d'y percevoir les modulations de la lumière qu'elle met en scène de jour et aussi de nuit grâce à la mise en lumière de Gilles Arpin.

À TORONTO : RAVIN, PLAGE ET TAPIS D'ACCUEIL

De l'autre côté de la frontière ontarienne, à Toronto plus précisément, Evergreen Brick Works a été récemment retenu parmi la dizaine de finalistes du National Geographic Geotourism Challenge (2009), ce qui en fait une destination géotouristique mondiale incontournable. Evergreen Brick Works est un centre exploratoire éducatif et inspirant sur la valeur et la faisabilité de la nature en milieu urbain. Issu de la conversion d'une ancienne manufacture de briques abandonnée, sise au cœur de la Don River Valley, le projet « vert », développé en collaboration avec Du Toit Allsopp Hillier, Diamond Schmitt Architects Inc., E.R.A. Architects Inc. et Dougan & Associates, vise à rétablir le lien entre la ville et ses systèmes naturels **05**. En plus de mettre en valeur d'anciens terrains industrialisés dont la valeur archéologique et patrimoniale est indéniable, des interventions flexibles et stratégiques ont été proposées visant à préserver la force du paysage, accroître la porosité du lieu et préserver les flux de circulation dans la vallée : automobiles, eau, électricité, trains et animaux (l'intervention suggère une nouvelle culture d'usages en accentuant les contrastes et les tensions telles que celles entre le caractère naturel de la vallée et la matérialité des infrastructures, la noirceur des ruines et la lumière du ciel) **06**. Ici, la réappropriation culturelle et le processus naturel prennent le dessus sur la forme. Le projet est l'un des premiers à mettre en pratique et à révéler le lien particulier que Toronto entretient avec ses ravins, la différenciant, comme le souligne Robert Fulford, de toute autre ville du monde : « Les ravins sont à Toronto ce que les canaux sont à Venise, les collines à San Francisco et la Tamise à Londres. » Récemment, Evergreen a renommé la cour principale d'accueil Tiffany Commons à la suite d'une subvention accordée par la Fondation Tiffany & Co. afin de renforcer et de souligner le caractère distinct de cet espace, une longue pergola à échelle urbaine a été construite à l'aide d'un treillis d'aluminium supportée par des poteaux de bois **07**. Établissant une identité forte pour le seuil du complexe, la pergola servira aussi de support pour la culture de vignes à raisins qui, tout en fournissant de l'ombre, feront la promotion de l'agriculture urbaine. →

[1] Boorstin, D. J., The Image : *A guide to Pseudo-Events in America*, New York, Harper and Row, 1962.

[2] Tiré de Jakle, J. A., *The Visual Elements of Landscape*, Amherst, The University of Massachusetts Press, 1987, p. 153 (traduction libre). Tiré de Iles, J., "Death, Leisure and Landscape: British Tourism to the Western Front", dans *Deterritorialisations… Revisioning Landscapes and Politics*, Mark Dorrian et Gillian Rose (dir.), Londres et New York, Black Dog Publishing Limited, 2003, p. 234.

[3] Urry, J., *The Tourist Gaze : Leisure and Travel in Contemporary Societies*, Londres, Sage, 1990.

Il serait difficile, dans la même ville, de passer sous silence le projet Sugar Beach en ce qui a trait à l'image et l'expérience urbaine **08**. Sugar Beach a récemment été vue couronnée du titre de l'une des dix meilleures plages au Canada par le *Globe and Mail*[4]. Jouant de façon fantaisiste avec la thématique du sucre en réponse aux embruns sucrés de la sucrerie Redpath voisine, la « première plage industrielle intentionnelle du monde réunit le passé commercial, le présent métropolitain et le futur illimité de Toronto[5] ». Elle jouit d'un succès tant critique que populaire[6]. Située sur les abords du lac Ontario, tout près du centre-ville de Toronto, elle est visible des hublots d'avions lors de leur descente vers l'aéroport Billy Bishop. Récemment, c'est sous un parasol rose que le fameux raton laveur des publicités de la compagnie aérienne Porter est apparu, sirotant une boisson estivale **09**. Ce clin d'œil à Sugar Beach permet d'associer le skyline plutôt neutre de l'arrière-plan à celui de Toronto grâce à l'utilisation d'un des éléments iconiques de ce paysage public devenu aujourd'hui très torontois. L'icône suggère la ville sans le dire.

Dans une perspective touristique, il est bien difficile de négliger l'aménagement des espaces hôteliers. Pour ceux qui y séjournent, ce sont des lieux qui peuvent contribuer grandement au portrait qu'ils auront et qu'ils se feront d'une ville. Les aménagements souvent stéréotypés, qu'ils soient à Hong Kong ou à Rio, n'offrent aux visiteurs que très peu de chance de sortir d'eux-mêmes. L'esplanade/jardin public de l'hôtel phare de la prestigieuse chaîne hôtelière Four Seasons, à Toronto, offre au contraire un parvis audacieux ayant une résonance historique importante **10**. En effet, l'aménagement paysager proposé vise à établir un dialogue entre les deux réalités, temporelle et historique, fort différentes du quartier : un voisinage composé de somptueuses maisons victoriennes traditionnelles (Yorkville) et un nouvel environnement de gratte-ciel modernes d'usages mixtes. La proposition réconcilie l'écart entre ces deux modèles architecturaux et leurs échelles respectives.

Entre le patrimoine historique du 19e siècle (composé d'une bibliothèque et d'une caserne de pompiers) et l'architecture propre au 21e siècle, trois composantes fondamentales organisent le paysage : un tapis de granit démesuré servant de débarcadère et d'accueil à l'hôtel, une fontaine victorienne du 19e siècle moulée en aluminium et haute de quatre étages et, enfin, un jardin dont les contours esquissent le dessin d'une rose surdimensionnée. Chacun de ces éléments s'inspire directement de son passé victorien mais a été considérablement agrandi pour qu'il puisse rivaliser avec la hauteur des tours. Loin d'être arbitraires, ils accomplissent une fonction critique dans le paysage : assurer une continuité entre le passé et le présent tout en favorisant une expérience sensorielle forte dans un espace relativement restreint **11**.

Les projets de la firme Claude Cormier + Associés vus précédemment ont tous, au-delà des réactions qu'ils suscitent, de leur plasticité, de leur couleur et de leur humour, une substance qui rend visibles les valeurs, tangibles ou non, de leur contexte, physique ou historique. Ces paysages racontent des moments particuliers de l'histoire urbaine.

Dans un article récent du *Metropolis Magazine* (juillet-août 2013) sur la personnalité de certaines villes, le critique d'architecture Christopher Hume cite le succès de Sugar Beach pour illustrer l'envie soudaine d'urbanité de Toronto. « Toronto is not a city accustomed to the sweet pleasures of inhabitable public (...) » Selon lui, Sugar Beach élève les critères, « replacing civic rectitude with hedonistic individualism. Little wonder Torontonians find it irresistible. It speaks of human desire. It's not there to make us better citizens or prove a point; its rationale is the logic of pleasure. It's neither good for us nor bad; it exists to be enjoyed. » L'expérience hédoniste d'un paysage est probablement ce qui reste de plus significatif pour un visiteur dans un monde d'images où il est possible de tout voir et tout savoir d'un lieu avant même d'y avoir mis les pieds.

L'attitude, bien montréalaise diront certains, que Claude Cormier et Associés exporte à Toronto est probablement en partie à l'origine du succès que la firme connaît dans la ville ontarienne. Cette expérience montre qu'avec des paysages urbains significatifs les villes peuvent créer, assumer et mettre en valeur leurs particularités aux yeux des autres ou d'eux-mêmes. Souvent iconiques, les projets de la firme ne se réduisent pas à l'image à laquelle on pourrait les réduire mais embrassent des dimensions par lesquelles il est aussi possible d'entrer en contact avec l'esprit du lieu. Devant la « tyrannie d'un espace planétaire parcouru et répertorié de part en part (...) où toute idée d'exploration spatiale ou temporelle est absente[7] », il semble primordial, surtout dans un contexte d'échange touristique, que cette rencontre ait aussi lieu. P

08

09

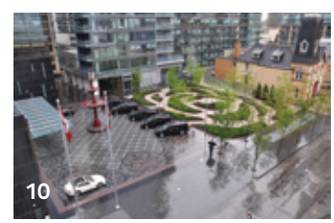
10

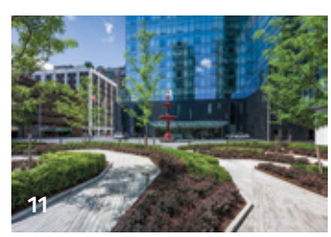
11

[4] « Canada's top 10 beaches », *Globe and Mail*, Tuesday, 28 mai, 2013.

[5] *Ibid.*

[6] La plage publique a remporté en 2012 le prix du public Azure et le prix d'honneur de la catégorie Design de l'ASLA.

[7] Augé, M., *Pour une anthropologie de la mobilité*, Rivages poche/Petite Bibliothèque Payot, 2012, p. 69.

Un texte de Caroline Magar et Jonathan Cha

VOYAGE ACADÉMIQUE

Déjà certains jeunes Européens prospecteurs du 19e siècle préféraient l'Asie au Grand Tour d'Europe. Ils voyageaient jusqu'en Chine à la découverte des jardins du monde et revenaient l'esprit rempli de perceptions nouvelles d'une civilisation méconnue.

Pour l'architecte paysagiste, le Grand Voyage est une forme d'apprentissage unique et un espace d'inspiration. Il favorise le développement d'un esprit critique par une grande ouverture aux autres sociétés.

Aujourd'hui, la mondialisation favorise ces échanges et cette conscience des enjeux internationaux. Or la Chine et sa longue histoire sont longtemps restées indépendantes de ce partage. Depuis la fin du régime maoïste, et par conséquent l'ouverture du pays sur le monde, la Chine connaît une croissance économique exponentielle, ce qui influence dramatiquement le développement territorial du pays.

Dans le cadre des voyages académiques proposés depuis 10 ans, l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal a offert la chance à 26 étudiants d'aller mesurer les impacts de cette croissance sur les paysages chinois. Le groupe a donc parcouru, en trois semaines, les régions urbanisées de Beijing et de Shanghai, des jardins classiques et des projets de développement immobiliers contemporains.

De retour de ce voyage marquant, les membres du groupe collaborent à rassembler leurs observations, leurs découvertes et leurs analyses dans un livre qui sortira au printemps 2014.

Tous les étudiants se sont prêtés à l'exercice de répondre succinctement à une question :

En quoi les paysages visités témoignent-ils des enjeux auxquels est confrontée la Chine ?

→ Allez lire leurs réponses sur *aapq.org*

HÔTEL-MUSÉE PREMIÈRES NATIONS-KWE KWE

Historique de Wendake

Marie-France Turgeon *est architecte paysagiste et a créé Groupe espace vie – architecture de paysage il y a dix ans.*

Son entreprise a fait sa marque à Québec en travaillant avec la nation autochtone des hurons-wendats pour qui elle a conçu de nombreux espaces verts et rédigé des documents tels que « Mise en valeur du vieux Wendake » et la « Politique de gestion des espaces verts ».

Marie-France tente toujours d'intégrer les concepts écologiques à ses projets d'aménagement. Par le biais d'une collaboration avec le bureau d'architecture de paysage DAA, elle a d'ailleurs participé au projet de la Cité verte à Québec en 2009. De plus, avec la collaboration du bureau d'architecture Blouin Tardif, elle a pris part à l'élaboration de deux projets LEED.

Située à 8 km à vol d'oiseau du centre-ville de Québec, la réserve amérindienne huronne-wendat est établie dans la région de Lorette depuis 1697 en bordure de la rivière Akiawenrak, nommée par les blancs la rivière Saint-Charles. À cette époque, les Hurons-Wendat servaient de guides aux chasseurs, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Parc des Laurentides. Leur proximité et leurs contacts avec les peuples colonisateurs ont transparu dans l'organisation spatiale et le type de construction qui s'est développée sur la réserve huronne-wendat. Ainsi, cette communauté se distingue des autres réserves du Québec en se rapprochant d'avantage du mode d'organisation et de construction des colonisateurs. De ce fait, il est aujourd'hui possible de traverser la réserve en quelques endroits sans s'apercevoir que nous y sommes passés.

Restant d'autre part fidèles à leurs origines, les Hurons-Wendat ont toujours favorisé le commerce comme mode de subsistance, soit le troc et les échanges commerciaux. Il fut d'ailleurs une époque où les Wendats contrôlaient le commerce depuis la baie Géorgienne jusqu'à la baie d'Hudson. Plus récemment, dans le but de favoriser la poursuite du commerce et de présenter Wendake comme un lieu touristique, les Wendats ont mis de l'avant leur image de peuple accueillant, diplomate, démocrate et commerçant. Des visiteurs de partout dans le monde sont passés par Wendake pour voir de « vrais Indiens ». La nation brillait grâce à la fabrication d'éléments authentiques, tels que des raquettes, mocassins, canots d'écorces, vêtements de cuir ornés de perles et de poil d'orignal, ainsi que par les visites d'un site traditionnel où l'on peut goûter à la sagamité, cette soupe traditionnelle composée de maïs, de fèves rouges et d'orignal.

Malgré leur volonté d'ouverture aux autres peuples, l'objectif de la nation de présenter Wendake comme un lieu touristique n'a pas toujours été atteint. Les visiteurs allaient au site traditionnel quelques heures pour ensuite se diriger en autobus dans le vieux Wendake et y visiter trois ou quatre commerces. On venait à Wendake pour une demi-journée…

LES DÉBUTS DU PLAN DE REVITALISATION DU VIEUX-WENDAKE

Vers la fin des années 1990 des études lancées par le Conseil de bande de la nation pour vivifier l'offre touristique ont débuté. Au même moment, Marie-France Turgeon, aujourd'hui propriétaire de Groupe Espace Vie, choisit pour son projet de fin d'études universitaire en architecture de paysage de traiter d'un sujet qui allie l'ethnologie à l'architecture de paysage. Résidant à cette époque à proximité de la réserve huronne-wendat et connaissant des Wendats, l'idée de travailler sur ce territoire sembla toute désignée. Après recherches et études, son projet, qui amenait des pistes de solution pour la revitalisation du Vieux-Wendake, fut accueilli très favorablement par les dirigeants de la nation. À cette époque, le Conseil de bande planifiait de refaire les infrastructures d'aqueduc du Vieux-Wendake, le moment était donc opportun pour entreprendre le plan de revitalisation et les aménagements paysagers du Vieux-Wendake.

Le programme de Marie-France comportait la revitalisation du boulevard Chef-Maurice-Bastien et des commerces adjacents, la création d'une place publique, l'implantation d'une maison du tourisme ainsi que la construction d'un musée et d'un hôtel. L'enjeu étant de faire de Wendake une destination touristique incontournable, l'objectif de ce programme consistait à créer une meilleure rétention des visiteurs sur la réserve et distinguer Wendake des municipalités environnantes.

L'HÔTEL-MUSÉE, LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Après avoir investi beaucoup d'énergie à revoir l'axe principal d'accès du Vieux-Wendake, la nation fut prête en 2007 à construire l'hôtel et le musée. Deux pièces majeures au développement économique de la réserve. Conçu par le bureau d'architectes Lemay-Michaud, l'hôtel présente dans sa forme l'image de la maison longue, habitation typique des Iroquoiens, groupe dont font partie les Hurons-Wendat. À cet hôtel est greffé un tipi dont le toit est tronqué et qui abrite les œuvres du musée huron-wendat. La planification prévoyait une deuxième phase de construction incluant un projet d'aménagement paysager.

L'architecte paysagiste Marie-France Turgeon ayant participé à plusieurs projets de revitalisation à Wendake, le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) fit appel à son bureau pour la conception des plans d'architecture de paysage de l'hôtel-musée. Le concept avait été développé au préalable par une firme d'experts en marketing et l'objectif visé était de permettre aux visiteurs de vivre une expérience amérindienne autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Ainsi, l'aménagement extérieur devait comporter plusieurs jardins thématiques tels que les jardins des Trois Sœurs, des peaux tendues ou de la fabrication d'objets. Collant à ce concept, la firme d'architecture de paysage s'est servie de ses connaissances de la nation huronne-wendat pour créer le plan d'aménagement.

Cependant, les architectes paysagistes avaient un objectif supplémentaire, celui de créer un environnement complet empreint d'expériences huronnes-wendat. Le principal geste de design du projet relevait d'une promenade qui permettrait au guide de faire cheminer le visiteur à travers les différents jardins pour y vivre des expériences variées. Sensible à l'environnement, et croyant fermement que Wendake est le lieu désigné pour concevoir un projet à teneur écologique, le défi du design a résidé dans le choix des matériaux et des végétaux. Ainsi, les architectes paysagistes introduisirent le trèfle à la place du gazon pour limiter la fertilisation et la taille, ainsi que des bordures en galet pour favoriser le drainage naturel des espaces de stationnement. De plus, les végétaux choisis devaient être significatifs pour la nation avant d'être ornementaux pour le site. Les études préalables menées par la firme avaient permis d'identifier quatre utilisations spécifiques pour les végétaux, soit dans la fabrication d'objets, dans l'alimentation, dans la médecine et dans la spiritualité, ce qui a guidé l'organisation de l'espace. Le choix des matériaux et couleurs s'est imposé par souci d'harmonie avec les bâtiments. Le plan d'architecture de paysage fut terminé, mais quelques embûches restaient à venir.

Plusieurs bonnes intentions sont mises de l'avant à travers le plan d'aménagement, par contre dès l'ouverture de l'hôtel-musée, l'équipe des architectes paysagistes a dû défendre ses choix auprès de la direction, des citoyens et des élus, notamment en matière de végétaux et de drainage. Les dirigeants de l'hôtel souhaitaient davantage se comparer aux hôtels quatre étoiles que l'on retrouve dans le Sud. De ce fait, avant même l'ouverture au public, plusieurs préoccupations sont ressorties, entre autres que le trèfle n'avait pas le prestige d'un beau gazon bien coupé, que les plantes ne fleurissaient pas assez, que les jardins n'étaient pas assez « photogéniques » et que le caractère naturel du sentier à la sortie des chambres semblait « trop » naturel. Pourtant, le site de l'hôtel est construit en bordure d'une rivière dans un espace boisé et naturel. Il fut difficile et long pour la nation et les dirigeants de l'hôtel de réaliser qu'ils avaient tout avantage à ce que leur hôtel soit aménagé en respectant le site qui l'entoure pour en faire un lieu unique et aux allures sauvages. Mais avec l'accompagnement et l'éducation offerts par l'équipe d'architectes paysagistes, le projet fut finalement accepté avec enthousiasme et, au fil des années, plusieurs ajouts ont été faits par les dirigeants de l'hôtel et du musée afin d'augmenter le nombre d'expériences à vivre sur le site. Mais tous ces ajouts ont respecté l'essence wendat, tel que le conseillaient les architectes paysagistes.

Marie-France Turgeon a su mener à terme le projet en gardant les traces de la communauté huronne-wendat dans l'aménagement paysager. Cette expérience lui permet maintenant de dire qu'une sensibilisation est à faire encore aujourd'hui, autant à Wendake qu'à l'extérieur, au sujet de l'importance de conserver l'identité d'un lieu et celle d'un peuple. Aujourd'hui, quelques années après la réalisation de ce projet, l'hôtel-musée des Premières Nations s'affirme comme un site unique où les visiteurs peuvent vivre une expérience authentique et différente dans un espace au caractère naturel. C'est maintenant à votre tour de vous imprégner de ce lieu magnifique. P

© Photos Groupe Espace Vie

Centre de
PIERRESMIRABEL
pierres naturelles
producteur distributeur transformateur

10e
Centre de
PIERRESMIRABEL
À VOTRE SERVICE
DEPUIS 2003

pierresmirabel.ca
450.258.4499
5500 Arthur-Sauvé, Mirabel

Offrez la noblesse et la durabilité de la pierre naturelle

Un des plus grand Centre de Pierres naturelles au Québec

Une variété de pierres naturelles dans un éventail de formats et de couleurs
pour des créateurs d'espaces de vie de grande qualité.
Une multitude de solutions pour aménager l'environnement parfait
aux divers milieux publics ou privés.

L'architecture du paysage : au cœur des changements

*L'équipe **exp**, architecture de paysage et urbanisme, a pour mission de planifier, de concevoir et de réaliser des projets durables. Elle favorise la qualité de vie du contexte d'insertion. Cette approche contribue à créer des milieux en harmonie avec les environnements naturels et bâtis. Il en résulte des aménagements inspirants, où il fait bon vivre, en accord avec la population.*

- Architecture du paysage
- Design et aménagement urbain
- Développements domiciliaires
- Intégration architecturale
- Planification stratégique
- Revitalisation urbaine
- Réglementation
- Urbanisme

❶ Concept architectural du Pont de la rivière Chaudière à Lac-Mégantic — reprendre racine...

❷ Création du carrefour champêtre de Bromont – de la conception à la réalisation

exp.

www.exp.com +1.800.567.6927 DRUMMONDVILLE – GATINEAU – GRANBY – MONTRÉAL – QUÉBEC ET SHERBROOKE

AMÉNAGEMENT CÔTÉ JARDIN

ECOUTER, RESPECTER, GARANTIR

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

4303, RUE HOGAN
MONTRÉAL, QUÉBEC
T 514 939-3577
F 514 939-3174
WWW.COTEJARDIN.COM
INFO@COTEJARDIN.COM

R.B.Q. # 2165-7044-69

APPQ
CAA Recommandé
maître paysagiste

plania

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ARCHITECTURE DE PAYSAGE

DESIGN URBAIN

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

ENVIRONNEMENT

RÉCRÉOTOURISME

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

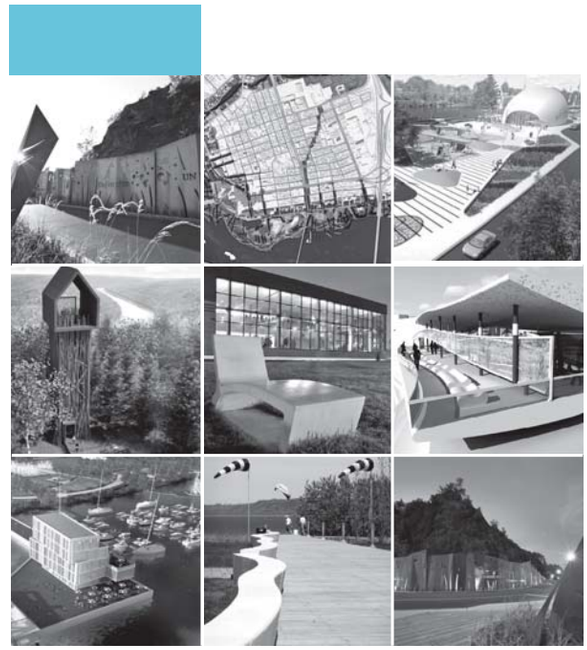

info@plania.com

PLANIA.COM

MONTRÉAL QUÉBEC SAGUENAY OTTAWA GATINEAU

MUR MÉMOIRE

CONSOLIDATION DE LA FALAISE
DE CAP-ROUGE
QUÉBEC

CITATION NATIONALE 2013

CATÉGORIE «DESIGN»

ASSOCIATION DES ARCHITECTES
PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

ROUTE DES BELVÉDÈRES

ROUTE TOURISTIQUE SURPLOMBÉE
DE BELVÉDÈRES
RÉGION MATAPÉDIA-LES PLATEAUX

CITATION NATIONALE 2012

CATÉGORIE «DESIGN»

ASSOCIATION DES ARCHITECTES
PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

Groupe
ROUSSEAU LEFEBVRE
architecture de paysage · environnement · urbanisme

design + environnement
www.rousseau-lefebvre.com 1-866-311-8281

51 PRIX
décernés aux architectes paysagistes

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC

PRIX FREDERICK-TODD

Instauré par le Conseil d'administration de l'AAPQ à l'automne 1995, le prix Frederick-Todd vise à reconnaître les individus, membres de l'Association et membres du public, qui ont contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage par leurs projets, leurs publications, leur enseignement ou par leur implication et par la promotion de valeurs soutenant le paysage québécois.

Ce prix rend hommage à Frederick Todd, pionnier de la profession au Canada qui fut aussi le premier architecte paysagiste résidant et œuvrant au Québec.

01 *Jean-Marc Chouinard*

Catégorie : Personnalité publique

Pour souligner son parcours professionnel et son engagement de longue date pour le développement global des enfants québécois et de leurs familles, tant sur les plans physique, psychologique, cognitif et social. M. Chouinard est vice-président, stratégie et partenariats de la fondation Lucie et André Chagnon

02 *Peter Jacobs*

—

03 *Yves-Michel Garant*

Catégorie : Membre

Pour souligner leur contribution exceptionnelle à la promotion de l'architecture de paysage au Québec

CERTIFICATS D'HONNEUR

L'Association des architectes paysagistes du Québec rend hommage à certains de ses membres en leur remettant un certificat pour les remercier de leur contribution exceptionnelle, soit à titre de membre du conseil, de représentant de l'Association, de coordinateur ou autre.

04 *Oliya Girard*

Oliya Girard s'est distinguée par la qualité de son travail, de son implication et de ses initiatives. Oliya a pris en charge l'identité visuelle et graphique des cinq derniers congrès de l'AAPQ ainsi que l'identité graphique du site Web en 2010.

PRIX D'EXCELLENCE ÉTUDIANT

05 *Promenade des possibles*

Équipe : Justine Boudreault, Dany Gingras et Tania Dumouchel

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA

PRIX D'EXCELLENCE

Les prix de la catégorie Honneur national souligne les meilleures œuvres accomplies à l'échelle du pays. Les prix de la catégorie Mérite régional témoignent d'œuvres de grande qualité réalisées dans chaque provinces et territoires du Canada. Vous trouverez ici la liste des prix remportés par des architectes paysagistes membres de l'AAPQ.

CITATION NATIONALE

06 *Mur mémoire — Consolidation de la falaise du site archéologique Cartier-Roberval*

Catégorie : Design

Firme : André Arata et Gérald Pau / PLANIA

Client : Commission de la capitale nationale du Québec

HONNEUR NATIONAL

07 *Boules roses*

Catégorie : Nouvelles orientations

Firme : Claude Cormier, Claude Cormier + Associés Inc.

Client : Société de développement commercial du village

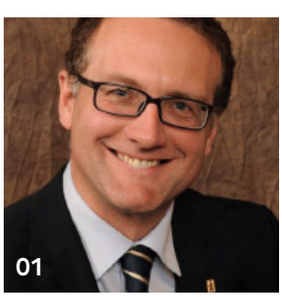
01

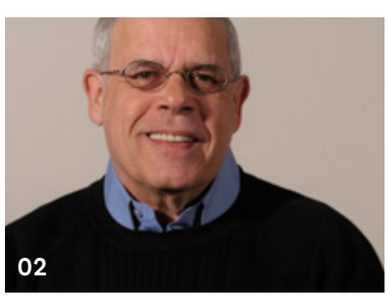
02

03

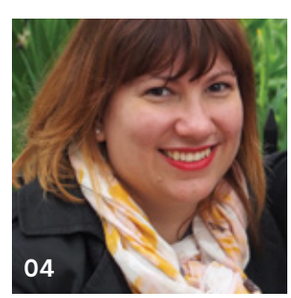
04

05

06

08 *Evergreen Brick Works*

Catégorie : Design

Firme : DTAH / Claude Cormier + Associés / Dougan & Associates

Client : Evergreen

—

09 *Place d'Armes*

Catégorie : Design

Firme : Robert Desjardins, Ville de Montréal, Direction des grands parcs et Groupe IBI-CHBA

Client : Ville de Montréal et Gouvernement du Québec

HONNEUR RÉGIONAL

10 *L'Atlas du paysage du mont Royal*

Catégorie : Communications

Firme : Comité de travail Atlas (voir document joint), Wendy Graham, chargée de projet, DGPV, Chantal Prud'Homme, consultante

Client : Ville de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

11 *Réaménagement du square Dorchester*

Catégorie : Design

Firme : Consortium Claude Cormier et Associés + Group IBI-CHBA

Client : Ville de Montréal et Gouvernement du Québec

MÉRITE RÉGIONAL

12 *Greenfield Tool Box + Workshop Program*

Catégorie : Communication

Firme : Douglas Olson et Véronique Pelletier, O2 Planning + Design et Urbsworks

Client : Calgary Regional Partnership

13 *Parc Gewurz-Remer*

Catégorie : Design

Firme : Michel Rousseau, Groupe Rousseau Lefebvre

Client : Ville de Montréal, Arr. Verdun

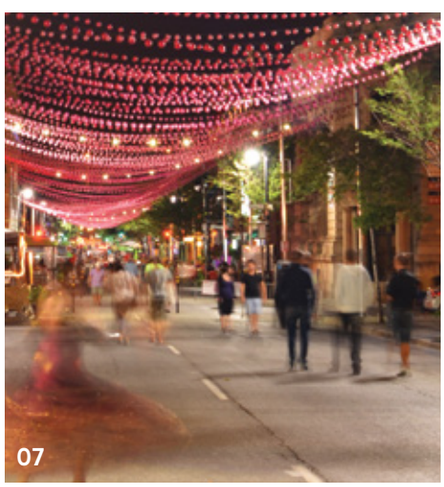
07

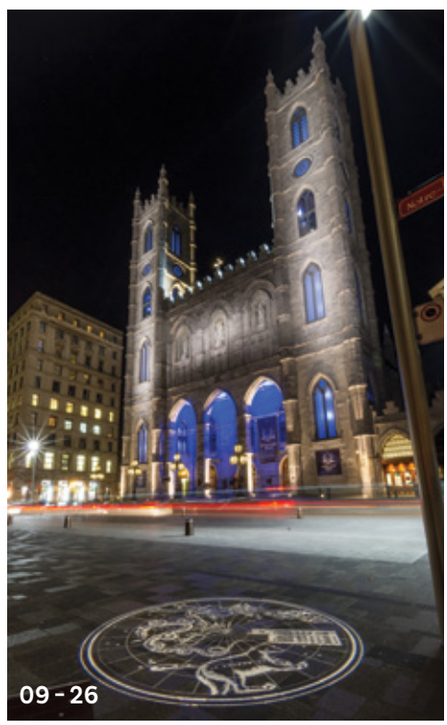
09 - 26

08 - 20

10

11

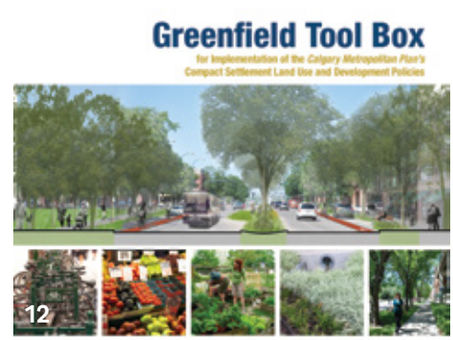

12

13

CITATION RÉGIONALE

14 *L'Écrin du Musée, aménagement du domaine public du Musée des beaux-arts de Montréal*

Catégorie : Design

Firme : Julie St-Arnault, Vlan paysages

Client : Ville de Montréal

NOMINATION À L'ORDRE DES ASSOCIÉS (COLLÈGE DES FELLOWS)

Titre honorifique attribué aux personnes qui sont membres de l'AAPC depuis au moins douze ans et qui ont apporté une contribution sans égale à la profession de par leur excellence dans un ou plusieurs domaines.

15 *Jean Landry*

PRIX DE MÉRITE POUR ÉTUDIANTS

Le Prix de mérite pour étudiants de l'AAPC reconnaît un(e) étudiant(e) de dernière année qui a fait preuve d'une grande imagination, d'innovation et d'ingéniosité dans ses études en architecture de paysage et qui a apporté une contribution à la profession et à son école.

16 *Chenda Duong, Université de Montréal*

LES ARTS ET LA VILLE

Prix aménagement Les Arts et la Ville et Télé-Québec s'associent afin de souligner l'effort déployé par les municipalités locales et régionales de comté qui intègrent la culture à l'aménagement de leur territoire.

17 *Aménagement de la Place des Générations*

Catégorie : Population de moins de 20 000 habitants

Firme : Groupe IBI/DAA

Client : Ville de Matane

Équipe : Andrew Dutkewych ; Gérard Tremblay et Anaïs Couture-Tremblay, artistes ; Groupe IBI/DAA, architectes paysagistes ; Service de la gestion du territoire et Service des loisirs de la Ville de Matane

—

18 *Aménagement du parc Arnaud*

Catégorie : Population de 20 000 à moins de 100 000 habitants

Firme : Groupe IBI/DAA

Client : Ville de Sept-Îles

—

19 *Musée des beaux-arts de Montréal – réaménagement du domaine public*

Catégorie : Population de 100 000 habitants et plus

Firme : Vlan paysages

Client : Ville de Montréal

Équipe : Wade Eide, architecte ; Marie-Hélène Gaboury, designer urbaine à la Ville de Montréal ; Adad Hannah, artiste ; Gilles Arpin, concepteur de l'éclairage public ; Julie St-Arnaud, architecte paysagiste chez Vlan paysages ; Vincent Lemay, architecte paysagiste à la Ville de Montréal

TORONTO URBAN DESIGN AWARDS

20 *Evergreen Brick Works*

Catégorie : Award of Excellence – Large Places or Neighbourhood Designs

Firme : DTAH / Claude Cormier + Associés / Dougan & Associates

Client : Evergreen

CONCOURS INTERNATIONAL DE LA NOUVELLE VILLE D'EL-MÉNIA EN ALGÉRIE

21 *El-Menia*

Catégorie : Lauréat

Firme : Consortium exp + lemay

Client : Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la Wilaya de Constantine en Algérie

Équipe : exp – Benjamin Roy, architecte paysagiste, Luc Dumoulin, designer de l'environnement et Donald Bonsant, urbaniste

CONCOURS INTERNATIONAL DESIGN AWARDS

22 *La nouvelle ville d'El-Menia*

Catégorie : Médaille de bronze, catégorie Concept

Firme : Consortium exp + lemay

Client : Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la Wilaya de Constantine en Algérie

Équipe : exp – Benjamin Roy, architecte paysagiste, Luc Dumoulin, designer de l'environnement et Donald Bonsant, urbaniste

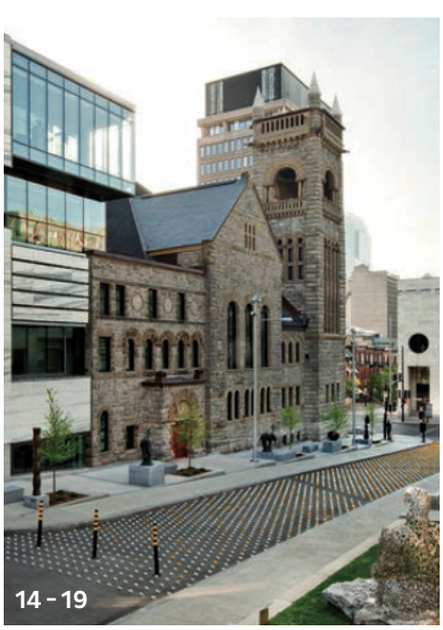
14 - 19

15

16

17

PRIX D'EXCELLENCE DE LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS (SMQ)

23 *Planétarium Rio Tinto Alcan*

Catégorie : Groupe institutionnel

Client : Espace pour la Vie – Les Muséums nature de Montréal

Équipe : Cardin Ramirez Julien, en consortium avec Ædifica. L'équipe est aussi constituée de Fauteux et Associés Architectes Paysagistes, SNC Lavalin, Dupras Ledoux ingénieurs

TROPHÉES INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CONTECH

24 *Planétarium Rio Tinto Alcan – Processus de conception intégrée à toutes les étapes du projets*

Catégorie : BÂTIMENT ICI (Institutionnel, Commercial, Industriel)

Sous-catégorie : Pratiques novatrices

Client : Espace pour la Vie - Les Muséums nature de Montréal

Équipe : Cardin Ramirez Julien, en consortium avec Ædifica. L'équipe est aussi constituée de Fauteux et Associés Architectes Paysagistes, SNC Lavalin, Dupras Ledoux ingénieurs

PRIX D'EXCELLENCE DE L'INSTITUT CANADIEN D'URBANISME (ICU)

25 *Cochrane Open Space Master Plan*

Catégorie : Planification récréative

Firme : O2 Planning + Design, Douglas Olson et Véronique Pelletier

Client : Ville de Cochrane

—

26 *Place d'Armes*

Catégorie : Design urbain

Firme : Robert Desjardins, Ville de Montréal, Direction des grands parcs et Groupe IBI-CHBA

Client : Ville de Montréal et Gouvernement du Québec

GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL

27 *Quartier 21 Peter-McGill, Mon îlot vert en ville*

Catégorie : Lauréat de la catégorie Corps publics

Firme : Affleck + de la Riva – architecture ; Cima+ – architecture de paysage, gestion des eaux de surface, structure, électricité ; Éclairage Public – Concept de mise en valeur par l'éclairage

Client : Arrondissement Ville-Marie

Équipe : Architectes paysagistes Cima+ : Alain Bourassa, chargé de projet et suivi de chantier, et François Vienneau, Cima+, chargé de conception, AÉ LEED

18

21-22

25

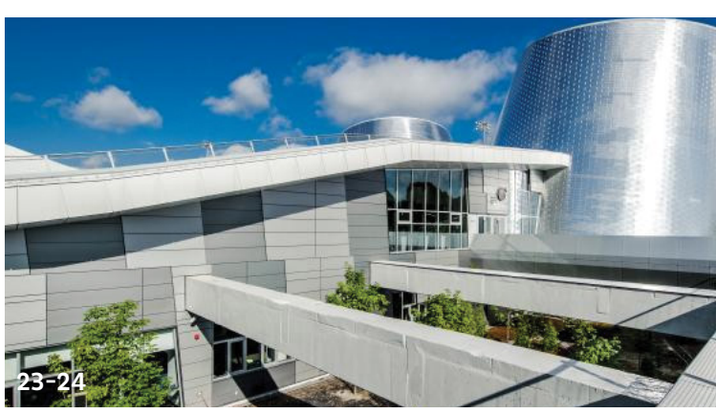
23-24

27

PRIX D'EXCELLENCE CECOBOIS

28 *Agrandissement du campus de Rouyn-Noranda de l'UQAT*

Catégorie : Mention

Firme : Trame, architecture + paysage

Client : UQAT

Équipe : En consortium avec Côté, Chabot, Morel, architectes, BGLA Architecture et Design Urbain et les ingénieurs BPA, Stanivel

—

29 *Bâtiment d'accueil, Parc National du Lac-Témiscouata*

Catégorie : Bâtiment institutionnel de moins de 1 000 m² + conception des détails architecturaux

Firme : Projet Paysage

Client : Parc national du Lac-Témiscouata

Équipe : Architecte – Charron Architecte, Ingénieur – BPR, Consultant – Projet Paysage

PRIX D'EXCELLENCE INSTITUT CANADIEN DE LA CONSTRUCTION EN ACIER (ICCA)

30 *Bibliothèque du Boisé*

Catégorie : Projets Bâtiments Verts + Projets commerciaux – institutionnels + Projets Coup de cœur du jury

Firme : Groupe Cardinal Hardy

Client : Ville Saint-Laurent

Équipe : Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium / SDK et associés inc. / Leroux Beaudoin Hurens et associés inc.

PRIX D'EXCELLENCE DE L'OAQ

31 *Centre de collaboration MiQro Innovation*

Catégorie : Bâtiment industriel

Firme : Cimaise/Menkes Shooner Dagenais LeTourneux architectes, architecture de paysage – Projet Paysage

Client : Université de Sherbrooke

32 *Édifice administratif GlaxoSmithKline*

Catégorie : Mention en développement durable

Firme : Coarchitecture inc., François Courville architecte paysagiste

Client : GlaxoSmithKline Biologicals Inc.

—

33 *Maison du développement durable*

Catégorie : Prix du public

Firme : Menkes Shooner Dagenais LeTourneux architectes, Claude Cormier et associés architectes paysagistes

Client : Maison du développement durable

PRIX HABITAT DESIGN

34 *YUL*

Catégorie : Grand Prix Habitat design Choix du jury (pluridisciplinaire) + Prix Habitat design – Architecture du paysage

Client : TG BECO et Brivia Group

Équipe : Architecture de paysage – NIPPaysage, Architectures – MSDL, Jean-Pierre LeTourneux, Anik Shooner, Jean-François Beauchamp et Stefano Domenici, architectes, Design d'intérieur – Stefano Domenici, Design graphique – St-Louis Communications

CONCOURS PARC WOODYATT — DRUMMONDVILLE

35 *Vire-Vent*

Firme : Groupe Rousseau Lefebvre

Client : Ville de Drummondville

28

29

30

31

MÉDAILLE DU JUBILÉ DE DIAMANT DE LA REINE ÉLIZABETH II

36 *Alessandro Cassa*

PRIX HENRY-TEUSCHER

Le prix Henry-Teuscher ainsi nommé en l'honneur de l'architecte paysagiste qui a conçu les premiers aménagements du Jardin botanique dans les années 1930 pour le frère Marie-Victorin, est une distinction annuelle qui souligne la contribution exceptionnelle de son récipiendaire à l'avancement du savoir en horticulture au Québec.

37 *Isabelle Dupras*

Cofondatrice et présidente-directrice générale de la pépinière Horticulture Indigo, la première entreprise horticole à offrir des plantes indigènes aux professionnels de l'aménagement au Québec. Depuis près de 20 ans, elle consacre sa carrière à faire connaître, apprécier et rendre disponible auprès des horticulteurs du Québec la flore indigène de la province.

PRIX D'EXCELLENCE IRAC — ARCHITECTURE CANADA

38 *Philippe Lupien*

Catégorie : Prix de la présidence pour les médias en architecture

Ce prix reconnaît l'émission de télévision *Visite libre*, animée par Philippe Lupien, pour sa contribution à la diffusion des valeurs et des idées propres à l'architecture.

MAQ ARBORESCENCE : RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE — 2E ÉDITION

39 *François Courville*

L'architecte paysagiste a été choisi, comme résident invité de la Résidence Arborecence dédiée aux professionnels montréalais en architecture et domaines connexes.

37

38

36

39

32

34

33

35

ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

CONCOURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Chaque année, l'APPQ organise parmi ses membres, des entrepreneurs certifiés, un concours destiné à souligner l'excellence de leurs réalisations. Nous présentons ici les récipiendaires qui ont collaboré avec des architectes paysagistes pour la conception de leur projet.

PRIX MILAN HAVLIN + 1ER PRIX

40 *Fluidité dans la pierre*

Catégorie : De la matière au naturel

Firme : Karen Poupart & Myke Hodgins, Hodgins & Associés

Réalisation : Paysagistes Northland

1ER PRIX + PRIX COUP DE CŒUR

41 *Un petit luxe*

Catégorie : Espace restreint

Firme : Danie Savoie, Hodgins & Associés

Réalisation : Aménagement paysager l'Artisan

40

41

1ER PRIX

42 *Arrêter le temps*

Catégorie : Le jardin au cœur de la famille

Firme : Marie-Andrée Fortier, Art & Jardins

Équipe : Les Embellissements des Deux-Rives-Teronet paysagiste

—

43 *Havre urbain*

Catégorie : Le tour de la maison

Firme : Danie Savoie, Hodgins & Associés

Réalisation : Aménagement paysager l'Artisan

—

44 *Jardin BCBG*

Catégorie : Audace du bois et du métal

Firme : Christian Bilodeau et Stuart Webster, architectes paysagistes, et Nicole Larin, SWD

Réalisation : Daccord Webster Paysage

—

45 *L'étang de la grenouille dorée*

Catégorie : Jardin de campagne

Firme : Myke Hodgins, Hodgins & Associés

Réalisation : Aménagement paysager l'Artisan

—

46 *Ö*

Catégorie : Métamorphose réussie

Firme : Aline Gravel, architecte paysagiste et Édith Desgagnés

Réalisation : Le Regard Vert

—

47 *Penthouse plus*

Catégorie : Aménagement de pretige

Firme : Christian Bilodeau et Stuart Webster, SWD

Réalisation : Daccord Webster Paysage

—

48 *Simplement chic*

Catégorie : Côté cour

Firme : Art & Jardins

Réalisation : Art & Jardins

42

43

44

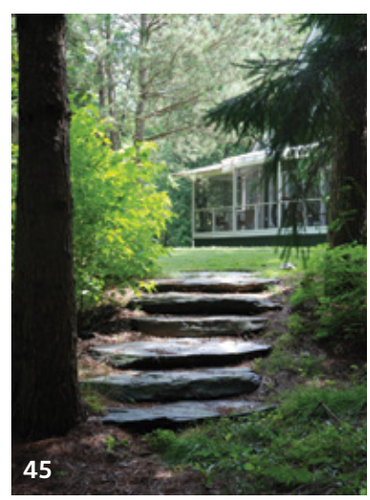
45

2E PRIX

49 *Décor de Martinique*

Catégorie : De la matière au naturel

Firme : Richard Bélisle

Réalisation : Paysage Coup d'Œil

—

50 *Rouge Pantone*

Catégorie : Espace restreint

Firme : Stuart Webster, architecte paysagiste et Nicole Larin, SWD

Réalisation : Daccord Webster Paysage

PRIX ENVIRONNEMENT VERT L'AVENIR

51 *Vert industriel*

Firme : Paysages Rodier inc.

Réalisation : Paysages Rodier inc.

46

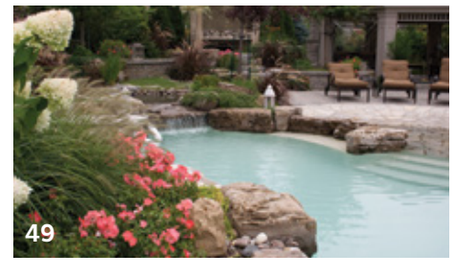
49

47

50

48

51

Diplômée de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, ***Chenda Duong*** *a été récompensée du Prix de mérite pour étudiants 2014 de l'Association des architectes paysagistes du Canada au terme de sa formation scolaire de quatre ans.*

Elle détient également un baccalauréat et une maîtrise en biologie, un domaine qui la passionne.

AMÉNAGEMENT DU PARC ARNAUD À SEPT-ÎLES

Concepteur : Groupe IBI/DAA

Situé sur la rive est de la baie de Sept-Îles, où se jettent les eaux du Saint-Laurent, le parc du Vieux-Quai offre aux promeneurs des vues exceptionnelles et des couchers de soleil à couper le souffle. Au cœur de l'ancien centre-ville de Sept-Îles, le parc est aussi apprécié pour sa programmation récréative. C'est un lieu de rassemblement important. S'ajoutant à la continuité de ce parc déjà existant, l'aménagement du parc Arnaud vient considérablement bonifier la vie au bord de l'eau.

Lauréat du Prix Aménagement 2013 décerné par Les Arts et la Ville et Télé-Québec dans la catégorie des espaces publics pour une ville de 20 000 à moins de 100 000 habitants, le parc Arnaud a été conçu par le Groupe IBI/DAA. L'acquisition par la Ville de deux terrains commerciaux totalisant près de 9000 mètres carrés sur la rive permettait ainsi d'améliorer l'accès des citoyens au fleuve et préserver la vue sur la baie. De plus, l'avenue Arnaud, qui était auparavant la principale artère commerciale de Sept-Îles, allait bénéficier de ce projet pour sa relance et sa revitalisation.

Le concept du parc a été élaboré à partir d'une approche inclusive favorisant la pleine participation de la population. Les séances de consultations publiques étaient menées par un comité de travail composé de plusieurs représentants de la communauté. Plusieurs éléments résultant de ce processus de développement ont d'ailleurs été priorisés et intégrés tout au long de la démarche. On note notamment la vocation commerciale du secteur, la présence d'aires de jeu, le maintien de la vue et de l'accès sur la baie, la continuité d'un espace public avec des sentiers et des aires de repos invitants, l'embellissement et la revitalisation du secteur, ainsi que l'accueil de bateaux de croisières internationaux. Les terrains ont ainsi été transformés selon la meilleure perspective – respectueuse des usages existants et répondant aux différents utilisateurs. L'appropriation du parc par la communauté s'est donc faite d'elle-même. L'endroit est aujourd'hui un lieu propice à la promenade, aux rencontres et à la contemplation.

En plus de satisfaire à ces nombreux besoins, un élément artistique ajoute une plus-value au site. Au centre de ce projet, une majestueuse fontaine proposée par le Groupe IBI/DAA et réalisée par l'entreprise SoucyAquatik, inspirée du paysage septilien, est composée d'immenses blocs de pierre extraits d'une carrière à proximité de Sept-Îles, d'un jet central et d'un système de brumisateurs. Durant la journée, elle s'intègre à son environnement grandiose de la baie de Sept-Îles, et à la nuit tombée elle devient le principal élément visuel d'intérêt. Grâce à un ingénieux système d'éclairage, une symphonie de couleurs anime le parc Arnaud.

De plus, l'aménagement paysager, composé principalement de plantes vivaces indigènes capables de s'adapter à certaines contraintes climatiques liées à l'environnement maritime (vents forts et air salin), confère au parc un caractère authentique.

Le parc Arnaud est le résultat de l'effort déployé par les municipalités locales et régionales de Sept-Îles avec la complicité du Groupe IBI/DAA. La démarche entreprise par les concepteurs a permis au projet d'être cohérent avec son contexte. En lui décernant le prix, le jury souligne ainsi la volonté des principaux acteurs de mettre en valeur les terrains commerciaux pour améliorer l'accès des citoyens au fleuve. Le processus de consultation citoyenne a également favorisé la création d'un lieu pour la famille. Lieu stratégique pour d'éventuels événements touristiques, culturels et de toutes sortes d'activités de loisirs dans la zone du Vieux-Quai, le parc Arnaud constitue le nouvel attrait incontournable de Sept-Îles.

SOURCES :

Les Arts et la Ville.
www.arts-ville.org/activites/prix-les-arts-et-la-ville/prix-amenagement/2013/
www.arts-ville.org/media/upload/prix-amenagement_SEPT-ILES.pdf

Piscines Soucy Inc.
soucyaquatik.com/fr/fontaines-architecturales/86-parc-arnaud-sept-iles.html

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL RÉAMÉNAGEMENT D'UN DOMAINE PUBLIC

Concepteur : Wade Eide, architecte ; Marie-Hélène Gaboury, designer urbaine à la Ville de Montréal ; Adad Hannah, artiste ; Gilles Arpin, concepteur de l'éclairage public ; Julie St-Arnaud, architecte paysagiste chez Vlan paysages ; Vincent Lemay, architecte paysagiste à la Ville de Montréal.

Dans sa mission de promouvoir l'art et de le rendre accessible à tous, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) se renouvelle constamment. Institution importante dans l'histoire de sa métropole, le musée va de l'avant avec l'inauguration en 2012 du Jardin de sculptures. À ciel ouvert, le jardin qui expose une vingtaine d'œuvres d'artistes québécois, canadiens et étrangers de renom peut être visité en tout temps et gratuitement. Depuis son ouverture, le jardin connaît un vif succès. Pas surprenant qu'il se soit vu décerner le Prix d'aménagement 2013 – Les Arts et la Ville et Télé-Québec dans la catégorie des espaces publics pour une ville de 100 000 habitants et plus.

Pour la conception et la réalisation du projet, le Musée s'est associé à la Ville de Montréal qui a formé un comité d'experts composé d'un artiste et de designers. Le mandat devait répondre au mandat du Musée de rendre ses œuvres accessibles, mais aussi de créer un espace public vivant.

Situé au centre-ville, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le complexe muséal est composé de quatre pavillons disposés de part et d'autre de l'intersection formée par la rue Sherbrooke et l'avenue du Musée. Sur la portion sud de l'avenue, le Jardin de sculptures met en valeur ses œuvres en les disposant linéairement les unes à la suite de l'autre, sur des socles, comme dans un musée. En toile de fond, les façades des édifices qui présentent un fort intérêt architectural enrichissent le contexte visuel. Un beau mariage entre la modernité et l'histoire de Montréal. Durant la saison estivale, la fermeture du tronçon à la circulation automobile permet d'accueillir une installation éphémère de l'architecte paysagiste Claude Cormier. L'appropriation complète de l'espace permet au jardin de s'épanouir et aux visiteurs de se déplacer librement d'un pavillon à l'autre.

À travers ses œuvres, l'aménagement du jardin doit aussi s'intégrer à l'environnement urbain. Pour y parvenir, les concepteurs ont fait des choix judicieux, empreinte de l'histoire, au niveau des matériaux et des végétaux. Pour la réalisation du mobilier urbain, la Ville a sélectionné, en collaboration avec l'artiste Adad Hannah, la pierre calcaire de Champlain, une pierre associée au sous-sol de Montréal. D'une couleur gris clair, cette pierre est utilisée comme bancs et socles pour les sculptures. Avec sa couleur et sa taille très géométrique en blocs massifs, la pierre crée un contraste visuel qui fait ressortir la maçonnerie des édifices anciens. De plus, un béton écologique, esthétique et de couleur claire, issu de recherches effectuées par l'Université de Sherbrooke, a été choisi pour mettre en valeur le savoir-faire québécois.

Pour adoucir cet environnement minéral, deux essences d'arbres ont été sélectionnées. Les ormes Accolade évoquent ceux qui jadis embellissaient la rue Sherbrooke, et les charmes d'Amérique qui sont des arbres présents sur le mont Royal. Ces derniers, plantés dans les fosses de plantation de l'avenue du Musée, dirigent notre regard sur la « Montagne » que l'on aperçoit au bout de l'axe. Cette rencontre harmonieuse entre le végétal et le minéral permet de créer un langage urbain qui unifie l'ensemble architectural du musée et de raconter l'histoire de la métropole.

Les concepteurs ont réussi, par la réalisation du Jardin de sculptures, à créer un lien visuel et physique fort entre les pavillons anciens et nouveaux. Soucieux de rejoindre un large public, le Jardin favorise non seulement l'accès gratuit aux arts, mais embellit l'espace urbain. Identifié comme un des plus importants ensembles d'art public de la métropole, le jardin passe à son tour à l'histoire de Montréal.

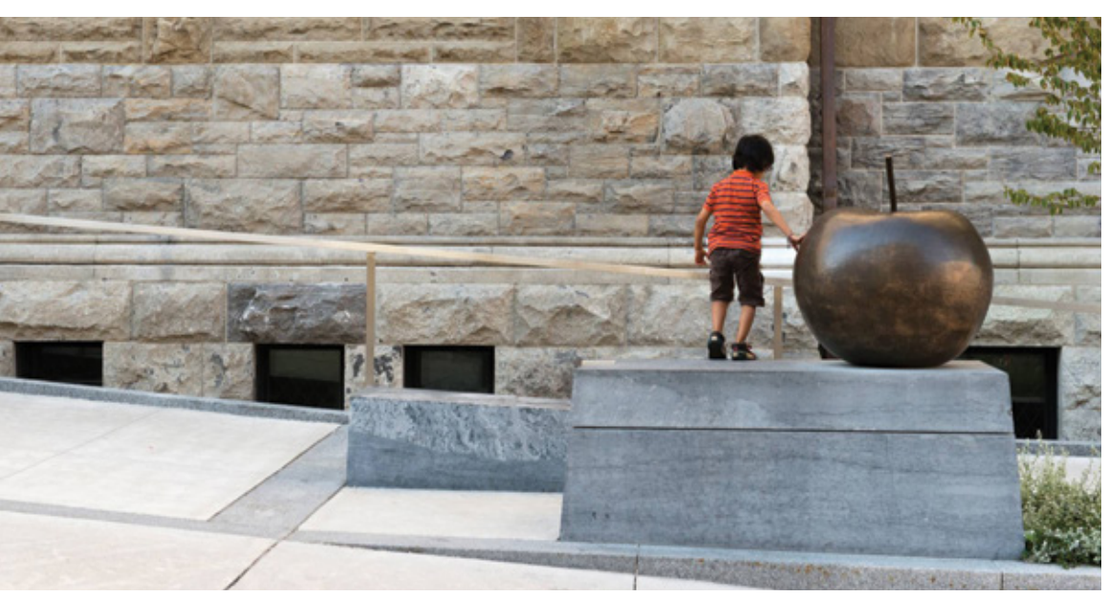

SOURCES :

www.arts-ville.org/activites/prix-les-arts-et-la-ville/prix-amenagement/2013/

www.mbam.qc.ca/bibliotheque/media/communique-jardindesculptures-mbam.pdf

À NE PAS MANQUER !

TOURISME + PAYSAGES

CONGRÈS 2014

Consultez la programmation et inscrivez-vous
aapq.org/evenement/congres2014

Embarquement le 4 et 5 avril au Centre des Sciences de Montréal

RECONNAÎTRE, PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA VALEUR TOURISTIQUE DU PAYSAGE

AAPQ

VICTOR STANLEY™
Create a timeless moment.™

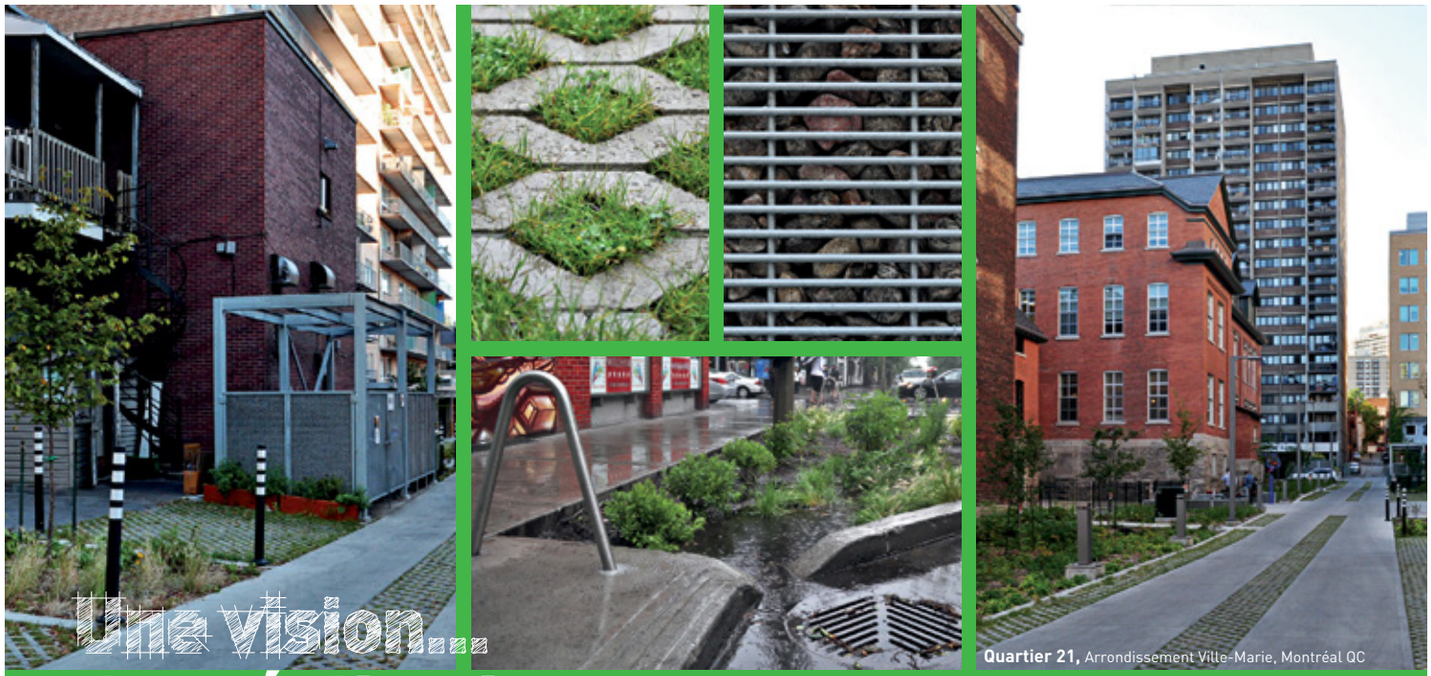

Quartier 21, Arrondissement Ville-Marie, Montréal QC

des réalisations

architecture de paysage + design urbain + urbanisme

740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1501
Montréal QC H3C 3X6
pfabi@fahey.ca

fahey
+ associés

LE BAOBAB,

Le grandiose à saveur NATURE.

Votre espace récréatif ne sera plus jamais le même !

Jambette est heureuse de vous présenter le dernier cri en matière de super-grimpeur, le BAOBAB. Tout comme son homologue africain réputé pour sa longévité, cette majesté règnera pour des années, surplombant votre parc avec noblesse et caractère.

D'une capacité d'accueil de plus de 10 enfants et ses quatre niveaux d'ascension, le Baobab offre un défi psychomoteur sans égal pour les jeunes grimpeurs.

De plus, la fabrication à notre usine de Lévis en assure la qualité et la disponibilité.

Jambette.com
INNOVER DANS L'ESPACE RÉCRÉATIF
1 877 363-2687
jambette@jambette.com

Issue d'un parcours multidisciplinaire, ***Valériane Noël*** *estdiplômée en architecture de paysage ainsi qu'en designde l'environnement. En 2006, elle a eu l'opportunité de participer à une année d'échange à l'École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre à Bruxelles.*

Sa démarche exprime une vision d'aménagement qui renforce l'identité du lieu en créant de véritables expériences.

Récemment, Valériane et son équipe (Fanny B.Perras et Sandrine Perreault) ont été lauréates montréalaises pour le prix Shenzhen pour la relève en design.

EVERGREEN BRICK WORKS / TRANSFORMATION D'UNE ANCIENNE MANUFACTURE DE BRIQUES

Concepteurs : Claude Cormier + associés

NATURE-CULTURE-COMMUNAUTÉ

Époque déterminante dans l'histoire du Canada, l'ère industrielle a transformé et forgé nos paysages, laissant plusieurs sites postindustriels comme importants témoins culturels. Plusieurs sites possèdent une valeur patrimoniale significative. Par la transformation et la revitalisation, ces sites ont le pouvoir de produire de nouveaux paysages tout en offrant la possibilité de valoriser et de réinterpréter des richesses naturelles et culturelles ouvertes à la communauté.

Récipiendaire de nombreux prix internationaux et du prix d'excellence de l'AAPC 2013, le projet Evergreen Brick Works a été conçu par une équipe multidisciplinaire dont font partie les architectes paysagistes de la firme Claude Cormier + Associés. Ancien secteur important dans la fabrication de briques au Canada, la Don River Valley à Toronto porte les vestiges d'un passé industriel qui a forgé son paysage et son développement. Laissé à l'abandon dans les années 1980, le site est maintenant géré par Evergreen, un organisme sans but lucratif ayant pour mission de renforcer les relations entre les citadins et la nature afin d'améliorer la qualité de vie dans les milieux urbains. Il s'agit d'un projet d'envergure où la réinterprétation du passé industriel d'une ancienne manufacture de briques crée une synergie où la mémoire, l'environnement et le volet social ne font qu'un. Avec la topographie ravinée de la Don River Valley, le projet propose de rétablir le lien entre la ville et ses systèmes naturels en restaurant et en revitalisant les anciennes infrastructures industrielles et ses artefacts.

« L'assise conceptuelle est portée sur la transformation d'un lieu postindustriel en lieu vert. Dans la volonté de valoriser le paysage, le projet vise à renforcer la porosité du lieu tout en préservant le flux de circulation dans la vallée ; automobile, eau, électricité, train et animaux. » Claude Cormier

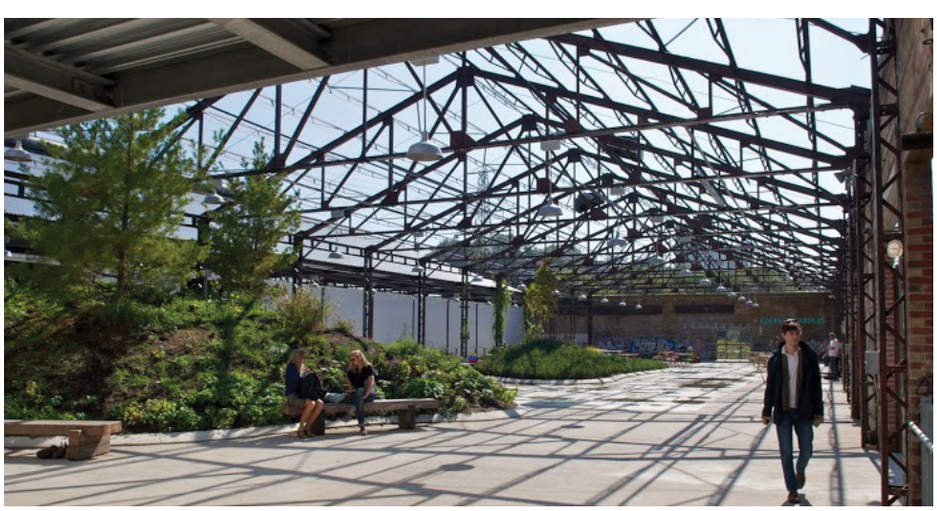

Maintenant revalorisé, ce site industriel propose une programmation animée et diversifiée. Conçu par architectsAlliance, le plan d'ensemble initial comprend une variété d'espaces : un jardin, une garderie, des salles de conférence, des patinoires, un marché public hebdomadaire de produits biologiques ainsi que plusieurs activités éducatives pour les enfants, dont un camp d'été. Les événements célèbrent et promeuvent l'alimentation locale, le développement de l'économie verte ainsi que les débats sur l'avenir des villes. Une longue pergola, récemment renommée Tiffany Commons, est aménagée dans la cour principale afin de renforcer le seuil de cet espace et de faire la promotion de l'agriculture urbaine par la culture de vignes à raisin. Dans la continuité d'un aménagement durable, 40 acres de parc ont été développés avec des sentiers de randonnée, des prés et des marécages où il est possible d'observer de nombreuses espèces indigènes ainsi que la présence du grand héron.

Le site a été transformé en un centre communautaire actif dans le domaine environnemental qui fera la promotion d'idées novatrices sur les relations entre la nature, les individus et les villes par le biais d'activités comme des conférences. En effet, le projet aborde autant les enjeux reliés à l'expérience vécue par l'usager à travers le site que les aspects techniques relatifs aux systèmes naturels. Par le projet Evergreen Brick Works, les concepteurs ont cherché à retrouver un dynamisme à la fois environnemental, économique et social en utilisant une variété d'approches pour la réutilisation d'un paysage industriel. Ainsi, le présent projet se veut une exploration des différentes manières de rattacher un site à son histoire, de l'inscrire dans son contexte immédiat et régional ainsi que de proposer une gestion durable et autonome de son développement futur.

SOURCES :

AAPQ.
aapq.org/laureats/projets/evergreen-brickworks

Claude Cormier + Associés.
claudecormier.com/projet/evergreenbrick-works/

Evergreen Bricks Works.
ebw.evergreen.ca/

Holcim.
holcim.ca/fr/dans-votre-communaute/partenariats/evergreen-brick-works/a-propos-devergreen-brick-works.html

Isabelle Dupras

Nouvellement diplômée de l'école d'architecture de paysage, elle poursuit présentement ses études en horticulture à l'Université Laval.

***Justine Boudreault** fut nommée récipiendaire du prix d'excellence étudiant, décerné par l'AAPQ, au terme de son baccalauréat en 2013.*

Elle compte poursuivre son cheminement dans la profession, curieuse de trouver sa place et sa voie.

Elle s'intéresse notamment à la gestion de projet, au sens du paysage dans la collectivité et à la place des végétaux au sein des projets d'aménagement.

UNE VISION RÉCOMPENSÉE

2013 fut une année faste pour l'architecte paysagiste Isabelle Dupras. En plus de célébrer le vingtième anniversaire de sa pépinière, elle fut récompensée du prix Henry-Teuscher par le Jardin botanique de Montréal et choisie personnalité La Presse – Radio-Canada de la semaine du 29 juillet. Isabelle a un parcours fort inspirant, souvent en marge des professionnels en aménagement typiques.

En 1993, cette visionnaire a mis en place la pépinière Horticulture Indigo avec son conjoint. Cette entreprise avant-gardiste met de l'avant la production, la promotion et l'implantation de produits horticoles indigènes du Québec pour des projets d'aménagement. Une première dans la profession. Porteuse d'un message, celui de revoir notre façon d'aborder les végétaux à travers le design, en utilisant ceux-ci au service de l'environnement et en planifiant des projets réfléchis, durables, autosuffisants et esthétiques, Isabelle devient un pivot entre le monde horticole et les professionnels du paysage.

Isabelle Dupras peaufine ses projets sans cesse et, en constante évolution, la pépinière Indigo est devenue un centre de recherche permettant d'offrir des services toujours plus pointus et des innovations répondant aux enjeux environnementaux. Isabelle possède aussi plusieurs cordes à son arc. Par exemple, elle siège au conseil d'administration de la Société québécoise de phytotechnologie, une organisation qui a pour but de réaliser des recherches et de transmettre des connaissances sur la résolution de problèmes environnementaux à l'aide d'ouvrages comprenant des plantes vivantes.

En mai 2013, c'est avec grande surprise qu'elle reçoit le prix Henry-Teusher que le Jardin botanique décerne chaque année à une personnalité ayant contribué de façon exceptionnelle aux connaissances et à l'avancement du domaine de l'horticulture au Québec. Cette distinction vient pour ainsi dire appuyer la vision de la lauréate et reconnaître son travail acharné. Ce prix rend hommage à l'horticulteur et architecte paysagiste Henry Teusher qui a conçu les premiers plans du Jardin botanique de Montréal et qui y a été surintendant et chef horticulteur à partir des années 1930, jusqu'en 1962.

Sa nomination en tant que personnalité de la semaine à *La Presse*, quant à elle, a une portée différente, puisque c'est le grand public qui prend connaissance de son parcours et de sa vision, à savoir rendre accessible l'horticulture avec des plantes indigènes et une approche moins esthétisante des jardins privés.

Durant les vingt dernières années, Isabelle Dupras a enrichi notre profession et a mené plusieurs réflexions sur nos rapports avec les végétaux. Dans les vingt prochaines, elle a comme programme de consolider la pépinière Indigo et ses services, de faire reconnaître davantage les produits horticoles québécois dans l'industrie, de continuer à transmettre son message à travers l'enseignement et la formation et de pousser les projets de recherches dans le domaine. Espérons que cette entremetteuse de la flore indigène poursuivra encore longtemps son chemin.

Photos ci-haut : © Sarah Lacombe

POUR UNE APPARENCE UNIQUE À L'ENSEMBLE DE VOS RÉALISATIONS, LES PRODUITS AGREBEC INC.

AGREBEC INC.
PRODUCTEUR DE PIERRES DÉCORATIVES POUR HORTICULTURE ET INDUSTRIES.
REVÊTEMENTS POUR TERRAINS SPORTIFS.

650 CHEMIN DES 25 EST, SAINT-BRUNO (QUÉBEC) CANADA J3V 4P6
TEL : 450.461.2552 FAX : 450.461.1742 www.agrebec.ca

Créez un univers fabuleux qui vous distinguera!

L'École des Ursulines de Québec, Loretteville

Offert en exclusivité chez :
Tessier RÉCRÉO•PARC
_Processus simple
_Design bien pensé
_Et pour longtemps

Avec **PlayWorx**, les possibilités de **thématiques**, de couleurs et de textures sont infinies. Les structures polyvalentes, au **fini naturel**, s'harmoniseront à toutes vos **conceptions**.

Maintenant, laissez aller votre imagination.

Proposition gratuite :
1 800 838-8591 Nicolet QC • www.tessier-rp.com

2013-2014
PARTENARIATS, RECRUTEMENT ET CROISSANCE

L'AAPQ continue de développer les relations avec ses partenaires

par Marie-Claude Robert et Benjamin Laplatte

LES FLEURONS DU QUÉBEC

La participation à l'édition 2013 des Ateliers verts des Fleurons du Québec a porté sur la gestion des corridors routiers dans une traversée d'agglomération. Deux architectes paysagistes du MTQ, Éric Clermont et Guy Bédard, ont été présents et ont pu répondre aux questions des participants sur la mobilisation du citoyen et son appropriation des espaces collectifs. Cette conférence a permis à l'architecte paysagiste Karyne Ouellet de partager son expérience professionnelle dans ce dossier. Pour Les Fleurons, la contribution de l'AAPQ propose une vision holistique de l'aménagement, ouvre cet horizon et le partage avec les municipalités que visitent Les Ateliers des Fleurons.

En 2014, la prochaine édition des Ateliers verts coïncidera parfaitement avec le thème de l'AAPQ puisqu'on y parlera de tourisme et de paysage. La présentation portera sur la mobilisation du milieu sur un projet local de mise en valeur des paysages du terroir.

LA REVUE *FORMES*

La revue Formes est une alliée solide de l'AAPQ. Un article de l'architecte paysagiste Pierre Bouchard, paru en février, a lancé le congrès 2013 en abordant la question de l'aménagement dans un contexte de changements climatiques. En novembre, Yves-Michel Garant (Saguenay), Gaston Hogue (Mauricie) et Yvan Lambert (Laurentides), trois architectes paysagistes au profil peu commun, y ont livré un témoignage sur leur pratique et leurs valeurs.

L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC INVITE L'AAPQ

Le comité de mise à jour de la norme CDAO-AICQ 2008 a invité un groupe de professionnels à plancher sur ce chantier. L'AAPQ a obtenu la contribution de Bruno Deschêsnes et Guillaume Vanderveken, deux « pro » du CAD, pour faire valoir les besoins de l'architecture de paysage.

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTREAL

Le Jardin botanique de Montréal a demandé à l'AAPQ d'être partenaire du **16e Rendez-vous horticole** qui s'est tenu en mai. Marie Dumais et Jean-Michel Bédard, deux membres de l'AAPQ, ont offert un service conseil lors de cet événement et ont présenté leurs services professionnels de consultation.

LE REGROUPEMENT LES ARTS ET LA VILLE

L'AAPQ est responsable de la rédaction de la section Paysages dans la mise à jour de la **Valise culturelle** de l'élu municipal qui sera lancée au printemps 2014.

www.arts-ville.org/publications/la-valise-culturelle-de-l-elu-municipal/

LA FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (FIHOQ)

En novembre, l'AAPQ a participé au **Salon Expo-Fihoq** dans sa version montréalaise à la Place Bonaventure. Beaucoup d'activité et une envergure croissante !

LA SOCIÉTÉ DE VERDISSEMENT DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (SOVERDI)

La société qui propose des approches innovantes en verdissement urbain s'est vu confier par la Ville de Montréal la réalisation du **Plan Canopée** avec 180 000 arbres à planter sur la propriété privée du territoire de l'île de Montréal.

MISSION DESIGN

Mission Design qui fait la promotion du design dans la société québécoise et travaille à l'organisation d'un sommet mondial en 2017 à Montréal réunissant l'ensemble des disciplines de l'aménagement, dont l'architecture de paysage.

L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA

L'AAPC revoit sa structure de gouvernance et pourrait reconfigurer son partenariat avec les associations provinciales sous une forme plus fédérative, tel que semble le favoriser le cadre fédéral qui légifère les associations.

—

Tous ces partenariats contribuent au rayonnement de l'architecture de paysage et élargissent son influence au Québec.

LE RECRUTEMENT

L'AAPQ poursuit avec succès le recrutement de nouveaux membres. C'est cette force qui permet à l'architecture de paysage de se consolider dans divers créneaux de la pratique professionnelle au Québec. L'effectif de l'association est maintenant de 570 membres. L'AAPQ vit également à l'ère de la mondialisation et connaît un apport continu d'architectes paysagistes provenant de l'étranger qui s'installent au Québec. C'est une donnée qui pose son lot d'adaptation et qui constitue un beau défi que nous relevons avec le support du milieu professionnel, l'AAPQ fait ses classes en la matière. L'architecture de paysage gagne beaucoup à découvrir ces nouvelles approches et expertises développées dans les divers pays où la profession est pratiquée.

Avec la prochaine cohorte de finissants de l'Université de Montréal, l'AAPQ aura aussi à relever le défi d'attirer les quelque 70 diplômés qui débarqueront sur le marché du travail en mai prochain. L'AAPQ commence à se doter du mandat de soutenir leur employabilité dans des secteurs moins traditionnels de la pratique.

L'AAPQ COMPREND LES EFFECTIFS SUIVANTS

451 Membres agréés — 119 Membres stagiaires — 10 Membres retraités — 2 Donateurs — 46 Étudiants — 26 Amis

La répartition des membres par secteur d'emploi est dominée par le secteur privé où se concentrent 60% des emplois. Le secteur public emploie, au niveau municipal, 13 % des membres, et aux autres paliers gouvernementaux, 5 %. Encore 5 % de membres sont impliqués dans des secteurs non traditionnels. Cependant, 17 % des membres ne divulguent pas leur emploi ou sont en situation d'exemption pour études, parentalité ou maladie. Ces dernières données seront raffinées en 2014 pour assurer un portrait plus fidèle de la profession.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'AAPQ EN 2013

36 Membres Agréés

Elena Angelucci
Hélio Araujo
Johanna Ballhaus
Katerine Beaudry
Léandre Bérubé Lebrun
Steve Bilodeau-Balatti
Philippe Bonnet
Jonathan Cléroux
Michele De Benedictis
Karine Deschênes-Paquette
Julien Dorais
Guillaume Dostaler-Tarte
Mathieu Drouin
Damien Dupuis
Élise Gaudry
Allison Good
Alexandre Gresset
Hervé Haffreingue
Andrew Stefan Harvey
Sophie Julien
Nathalie Laforest
Mathieu Lajoie
Anne-Julie Lapensée
David Lashley
Paul Lucier
Paula Meijerink
Adriana Melendez
Édith Normandeau
Guillaume Paradis
Yannick Pilon
Jean-Marc Pommier
Yannick Roberge
Mathieu Robichaud
Sophie Robitaille
Mark Frank Talarico
Guillaume Vanderveken

44 Membres Stagiaires

Manuel Beauchamp
Asma Ben Ameur
Fatima Bendaoud
Marie-Andrée Bertrand
Christine Bilodeau
Nancy Bond
Jérémy Bordage
Patricia Boucher
Justine Boudreault
Marianne Boyer-Groulx
Sonia Branconnier
Gécie Brisebois-Laforest
Caroline Cagelais
Delphine D'alençon
Bruno Dallas-Drouin
Jérome Deschênes
Élyse Dubuc
Tania Dumouchel
Chenda Duong
Valentin Florea
Laurent Handfield
Bruno Jobin
Gabriel Lacombe
Isabelle Malboeuf Schmidt
Gilles Marin
Sarah Martin
Marie-Pierre Mcdonald
Solmaz Mesbah Namini
Olivier Morin
Héloïse Neveu
Valériane Noël
Eva Novoa
Pierre-Olivier Ouimet
Félix Parent-Sirard
Teressa Peill
Sandrine Perreault
Anne-Marie Proulx St-Martin
Stéphanie Richard
Carlos Santibanez
Théa Sarkissian
Golara Seif
Feifei Shi
Valéry Simard
Suzelle Truchon

L'AAPQ S'ILLUSTRE

par l'équipe de l'AAPQ

Entre nous

LE CONGRÈS ANNUEL 2013

Une belle participation des membres (plus de 140 membres) et de nouveaux venus (près de 40 professionnels de divers domaines) désireux de réfléchir avec les architectes paysagistes sur les défis de l'adaptation aux changements climatiques. En comptant tous ceux qui ont participé à l'événement à titre de bénévole, conférencier, journaliste, etc., l'AAPQ a réuni plus de 250 personnes au congrès. Encore un grand salut à l'équipe qui a géré l'événement de main de maître !

UNE BONNE ENTREVUE À L'ÉMISSION *J'AIME MONTRÉAL* SUR LES ONDES DE CIBL-FM

Le 26 avril 2013, après le congrès, l'animatrice Louise-Marie Bouchard a reçu Ismaël Hautecœur, Mélanie Mignault et l'AAPQ pour une entrevue de 60 minutes en direct sur les enjeux d'aménagement des paysages collectifs de Montréal.

LES ATELIERS DANS LE CHAMP

Ce rassemblement artistique, horticole et festif, organisé par l'AAPQ et ses partenaires au Champ des possibles le 19 septembre dernier, a connu un beau succès et a attiré quelque 200 professionnels de plusieurs horizons partageant une même vision, celle de verdir la ville et d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

L'événement de cet automne a coïncidé avec la tenue des élections municipales, ce qui nous a donné l'occasion de rencontrer Luc Ferrandez, candidat réélu de Projet Montréal, et Marcel Côté, candidat défait qui, depuis, a été recruté comme conseiller par Denis Coderre, maire de Montréal.

01

L'AAPQ PLANCHE SUR LE FUTUR : LE PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Ce parcours est très stimulant, car le prochain plan stratégique de l'AAPQ ouvre la prochaine étape de développement de la profession. Au menu, se mobiliser sur la formation continue, se doter de la certification de la profession, influencer les politiques impliquant la prise en compte du paysage, occuper une place reconnue dans la conduite de projets de paysage. Un plan ambitieux, néanmoins réaliste !

L'AAPQ SE DOTE DE LA SIGNATURE NUMÉRIQUE

Dorénavant, les architectes paysagistes ont accès à la signature numérique à titre de membres de l'AAPQ. Cette procédure assure la traçabilité des documents dans les échanges d'information avec clients et professionnels. De plus en plus de ministères et d'institutions ont complété le virage numérique et exigent cette authentification. Un service essentiel qui protège également indirectement la propriété intellectuelle.

Auprès des autres

UNE INVITATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DE TUNISIE

L'AAPQ a soutenu ses membres originaires du Maroc et de la Tunisie dans l'émergence d'associations professionnelles dans ces pays francophones. Les deux associations ont déposé leur demande d'accréditation à la FIAP/IFLA et devraient l'obtenir dans le délai relevant de la FIAP/IFLA. L'AAPQ a été invitée au premier congrès de l'Association tunisienne des ingénieurs et architectes paysagistes, le 12 décembre 2013, pour y présenter l'AAPQ et la pratique au Québec.

L'AAPQ CONTRIBUE AU DÉBAT PUBLIC

Chaque année, l'AAPQ est sollicitée pour participer à la vie citoyenne dans les dossiers qui interpellent le milieu de l'aménagement au Québec. C'est l'occasion de faire avancer les idées et de promouvoir les pratiques durables au Québec. Les dossiers sur lesquels l'AAPQ s'est penchée cette année sont :

- le projet du pont Champlain à Montréal, avis sur l'évaluation environnementale relative au nouveau pont sur le Saint-Laurent ;
- le Plan de développement de Montréal ;
- le projet de loi 49.

Ce projet de loi constitue un enjeu pour la profession car il révise les lois professionnelles au Québec et a fait l'objet du dépôt de mémoire par l'AAPQ à la Commission des institutions du Gouvernement du Québec. Ce mémoire touche deux aspects importants pour l'avenir de l'architecture de paysage : le maintien du titre d'architecte paysagiste dans le cadre de la Loi sur les architectes, et le risque de mainmise aux limites non définies dans l'inclusion du « vivant » par les ingénieurs dans leur champ de pratique.

01, 02, 03. Congrès 2013 © Maude Guillemette

04. Ateliers dans le champ © Jean Landry

AMÉNAGEMENT
PAVATECH
WWW.PAVATECH.CA

77, Omer-DeSerres, suite 7a
Blainville, Québec J7C 5N3
T.: 450.434.0018
F.: 450.434.1380

AMÉNAGEMENT URBAIN - GÉNIE CIVIL - PAYSAGEMENT

Découvrez ce qui façonne Montréal

de manière durable afin qu'elle se distingue en tant que ville verte et qu'elle soit performante sur les plans social, économique, culturel et environnemental.

Montréal

PRODUCT INNOVATION AWARD WINNER PIA · ADEX · IIDEX CANADA

MAYALED GAGNANTE DES PRIX DE DESIGN

LUMINIS®
514-683-3883 | LUMINIS.COM
CONÇU ET FABRIQUÉ AU QUÉBEC

Texel
GÉOSYNTHÉTIQUES

Gamme de produits complète pour plusieurs autres applications:

- Contrôle d'érosion
- Rétention
- Drainage
- Imperméabilisation

géosynthétiques · filtration · médical
lingettes · industriel · médical · matériaux enduits
médical · filtration · horticulture · géosynthétiques

Voir nos gammes de produits

1 800-463-8929
www.texel.ca

Texel
MATÉRIAUX TECHNIQUES INNOVATEURS

EXPLOREZ DE NOUVEAUX HORIZONS AVEC LES TOITURES TERRASSES.

TOITURE FRAÎCHE
Indice élevé de réflectivité solaire

PRODUIT DE BÉTON AVEC PROPRIÉTÉS STRUCTURELLES SUPÉRIEURES
Surpasse les normes ASTM C1491 et CSA 231.1.

PROLONGE LA DURÉE DE VIE DES TOITS
Protège la membrane d'étanchéité des rayons UV et des perforations accidentelles.

FACILITÉ D'ACCÈS POUR L'ENTRETIEN
Lorsqu'elle est installée sur un support, la dalle Industria peut être déplacée pour l'entretien de la toiture.

Dalle
600 × 600 × 60 (mm)
23 5/8 × 23 5/8 × 2 3/8 (po)

COULEURS : gris, charbon, noir onyx, nickel • TEXTURES : lisse, meulé, granitex

www.techo-bloc.com | 1 • 877 • 832 4625

Visitez notre site web ou contactez-nous sans frais pour trouver votre ENTREPRENEUR Techo-Pro, un distributeur autorisé ou pour obtenir votre nouveau catalogue de produits 2013.

Fontaines | Piscines | Jeux d'eau et pataugeoires
Parcs aquatiques | Spas et bains nordiques | Skateparks

SoucyAquatik
Division de Piscines Soucy inc.

www.soucyaquatik.com

418.872.4440

RBQ: 2970-5514-96

OPTION
aménagement
partenaire en développement touristique
www.optionamenagement.com

HYDROTECH
10951, rue Parkway
Anjou, Québec
800-361-8924
www.hydrotechmembrane.ca

CESSEZ D'ORBITER, TOURNEZ-VOUS VERS LA SOLUTION;
LE GARDNET® D'HYDROTECH, CONÇU POUR DÉFIER LA GRAVITÉ.
Pour la conception de vos toitures végétales en pente, faites confiance à Hydrotech.

Planétarium
Rio Tinto-Alcan, Montréal
Fauteux et Associés architectes paysagistes
Cardin Ramirez Julien architectes en collaboration avec AEdifica

savaria
Matériaux Paysagers
Savaria Ltée
Certifié iso 9001
Alfred - Boucherville - Charny - Laval - St-Roch-de-Richelieu

À la base
de vos projets

Terreaux | Paillis | Composts | Sables | Pierres

Produits pour:
- plantation
- engazonnement
- loisirs
- développement urbain
- biorétention
- marais filtrant
- contrôle d'érosion
- toît vert
- contrôle des sédiments

Renseignez-vous sur toute
notre gamme de produits et services
1.877.728.2742
www.savaria.ca

AECOM

85, rue Ste-Catherine Ouest,
Montréal, Québec H2X 3P4

Téléphone : (514) 287-8500
Courriel : serge.poitras@aecom.com
Site web : www.aecom.com

Contact : Serge Poitras

—

Agence Relief Design

5795, avenue de Gaspé,
bureau 207, Montréal,
Québec H2S 2X3

Téléphone : (514) 500-3605
Télécopieur : (514) 317-9320
Courriel : info@reliefdesign.ca
Site web : www.reliefdesign.ca

Contact : Jean-François Veilleux

—

Amalgame Design

691, 16e Rue,
Québec, Québec G1J 2H3

Téléphone : (418) 717-7179
Courriel : info@amalgamedesign.com
Site web : www.aecom.com

Contact : Line Bélanger

—

Art et Jardins Conception inc.

174, de l'Église sud,
St-Marcel-de-Richelieu,
Québec J0H 1T0

Téléphone : (450) 794-2118
Télécopieur : (450) 794-2111
Courriel : info@artetjardins.com
Site web : www.artetjardins.com

Contact : Marie-Andrée Fortier

—

Atelier Urban Soland inc.

5778, rue St-André,
Montréal, Québec H2S 2K1

Téléphone : (514) 402-9353
Courriel : info@urban-soland.com
Site web : www.civiliti.com

Contact : Peter Soland

—

B3 inc.

5445, avenue de Gaspé
bureau 1009, Montréal,
Québec H2T 3B2

Téléphone : (438) 838-8333
Courriel : s.breton@atelierb3.com
Site web : www.atelierb3.com

Contact : Sébastien Breton

Beaupré & Associés Experts Conseils Inc. - Laval

2215, boul. Dagenais, bureau 100,
Laval, Québec H7L 5W9

Téléphone : (450) 963-2220
Télécopieur : (450) 963-2235
Courriel : info@beaupreassocies.com
Site web : www.beaupreassocies.com

Contact : Louis Beaupré

—

Beaupré & Associés Experts Conseils Inc. - Montréal

606, rue Cathcart, bureau 600,
Montréal, Québec, H3B 1K9

Téléphone : (514) 286-1005
Télécopieur : (514) 286-4068
Courriel : info@beaupreassocies.com
Site web : www.beaupreassocies.com

Contact : Josée Lafrenière

—

Bérénice inc.

3805, chemin Saint-Louis,
Québec, Québec G1W 1T6

Téléphone : (418) 808-3599
Télécopieur : (418) 658-1030
Courriel :
berenicesimard@hotmail.com

Contact : Bérénice Simard

—

BMA Architecture de paysage

971, boul. du Curé-Labelle,
bureau 210, Blainville,
Québec J7C 2L8

Téléphone : (514) 990-2930
Télécopieur : (450) 971-6678
Courriel : info@bmapaysage.com
Site web : www.bmapaysage.com

Contact : Martin Maurice

—

Breault & Monette Architectes Paysagistes

6800, 2e Avenue, Montréal,
Québec H1Y 2Z6

Téléphone : (514) 733-5180
Télécopieur : (514) 733-5180
Courriel :
breaultetmonette@videotron.ca
Site web : www.bmap.ca

Contact : Katée Monette

—

Chantal Prud'homme, architecte paysagiste
162, rue Laurier,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,
Québec G3N 0V5

Téléphone : (418) 875-3808
Télécopieur : (418) 875-4228
Courriel : cparpays@coopcscf.com

Contact : Chantal Prud'homme

Claire Filteau, architecte paysagiste

1325, Haldimand,
Gaspé, Québec G4X 2J9

Téléphone : (418) 368-2575
Télécopieur : (418) 368-2575
Courriel : claire.filteau@cgocable.ca

Contact : Claire Filteau

—

Claude Cormier et Associés inc.

1233, des Carrières, studio A,
Montréal, Québec H2S 2B1

Téléphone : (514) 849-8262
Télécopieur : (514) 279-8040
Courriel : info@claudecormier.com
Site web : www.claudecormier.com

Contact : Claude Cormier

—

Conception Paysage inc.

890, rue Roger-Lemelin,
Sainte-Julie, Québec J3E 2J6

Téléphone : (450) 649-7816
Télécopieur : (450) 649-4072
Courriel : info@conceptionpaysage.ca
Site web : www.conceptionpaysage.ca

Contact : Nancy Sanders

—

Courchesne, architecte paysagiste

270, rue du Régent,
Deux-Montagnes, Québec J7R 3V3

Téléphone : (450) 472-9162
Télécopieur : (450)472-9162
Courriel : courchesneap@bell.net

Contact : Karine Courchesne

—

Création NaturEden inc.

246, chemin de Brill,
Bolton-Ouest, Québec J0E 2T0

Téléphone : (450) 539-4114
Courriel : mel@natureden.com
Site web : www.natureden.com

Contact : Marie-Ève Lussier

—

Fahey + associés

740 rue Notre-Dame Ouest,
bureau 1501, Montréal,
Québec H3C 3X6

Téléphone : (514) 939-9399
Télécopieur : (514) 939-1911
Site web : www.faheyassocies.ca

Contact : Patrick Fabi

Denis Massie, architecte paysagiste inc. (DMAP inc.)

350, boul. Riel,
Gatineau, Québec J8Z 1B2

Téléphone : (819) 770-5132
Courriel : d.massie@qc.aira.com
Site web : www.denismassie.com

Contact : Denis Massie

—

Diane Gendron, architecte paysagiste

10364, avenue du Sacré-Cœur,
Montréal, Québec, H2C 2S7

Téléphone : (514) 337-3673
Courriel : archipays@videotron.ca

Contact : Diane Gendron

—

Duo Design

530, boul. de l'Atrium, bureau 201F,
Québec, Québec G1H 7H1

Téléphone : (418) 688-7787
Courriel :
claudelachance@duodesign.ca
Site web : www.duodesign.ca

Contact : Claude Lachance

—

Élise Beauregard architecte paysagiste et Collaborateurs Inc.

65, rue St-Paul Ouest,
bureau 509, Montréal,
Québec H2Y 3S5

Téléphone : (514) 824-5302
Courriel :
ebeauregard@architectpays.ca
Site web : www.architectpays.ca

Contact : Elise Beauregard

—

EXP

150, rue de Vimy, Sherbrooke,
Québec J1J 3M7

Téléphone : (819) 562-3871
Télécopieur : (819) 563-3850
Courriel : one@exp.com
Site web : www.exp.com

Contact : Ysabel Milot

—

Expertise Sports Design LG inc.

1040, rue Grant,
Longueuil, Québec J4H 3K1

Téléphone : (514) 742-0735
Courriel : info@sportsdesign.ca
Site web : www.sportsdesign.ca

Contact : Luc Gionet

Fauteux et associés inc.

3981, boul. Saint-Laurent,
bureau 502, Montréal,
Québec H2W 1Y5

Téléphone : (514) 842-5553
Télécopieur : (514) 844-2488
Courriel : info@fauteux.ca
Site web : www.fauteux.ca

Contact : Marc Fauteux

—

Fortier Design

2774, rue du Trotteur,
St-Lazare, Québec J7T 3M2

Téléphone : (514) 825-2695
Télécopieur : (450) 218-1789
Courriel :
marie-eve@fortierdesign.com
Site web : www.fortierdesign.com

Contact : Marie-Eve Fortier

—

**François Courville,
architecte paysagiste**

45-c, Chemin du-bout-de-l'île,
Ste-Pétronille, Québec G0A 4C0

Téléphone : (418) 655-2678
Courriel : fc@francoiscourville.com
Site web : www.francoiscourville.com

Contact : François Courville

—

Grenon Hogue Associés

608, rue Radisson, bureau 102,
Trois-Rivières, Québec, G9A 2C9

Téléphone : (819) 694-4308
Télécopieur : (819) 694-4309
Courriel : grenon-hogue@cgocable.ca

Contact : Annie Grenon
et Gaston Hogue

—

Groupe Espace Vie

8370, 1re Avenue,
Québec, Québec G1G 4C3

Téléphone : (418) 781-2181
Télécopieur : (418) 781-2182
Courriel :
mfturgeon@groupeespacevie.com
Site web : www.groupeespacevie.com

Contact : Marie-France Turgeon

—

Groupe IBI|CHBA inc.

1751, rue Richardson,
bureau 6 200, Montréal,
Québec H3K 1G6

Téléphone : (514) 844-1818
Télécopieur : (514) 844-4595
Courriel :
isabelle.giassongroupeibi-chba.com
Site web : www.groupeibi-chba.com

Contact : Isabelle Giasson

**Groupe IBI|DAA Paysage
- Montréal**

460, rue McGill,
Montréal, Québec H2Y 2H2
Téléphone : (514) 954-5300
Télécopieur : (514) 954-5345
Courriel :
lstpierre@groupeibidaa.com
Site web : www.groupeibidaa.com

Contact : Lucie St-Pierre

—

Groupe IBI|DAA Paysage - Québec

580, Grande-Allée Est, bureau 590,
Québec, Québec G1R 2K2

Téléphone : (418) 522-0300
Télécopieur : (418) 522-0566
Courriel : jfrolland@groupeibidaa.com
Site web : www.groupeibidaa.com

Contact : Jean-François Rolland

—

**Groupe IBI|DAA Paysage
- Saguenay**

282, avenue Sainte-Anne, Saguenay,
Québec G7J 2M4

Téléphone : (418) 543-7997
Télécopieur : (418) 543-5341
Courriel :
cdeniset@groupeibidaa.com
Site web : www.groupeibidaa.com

Contact : Cédric Deniset

—

**Groupe Rousseau Lefebvre
– Siège social**

216, boul. Lévesque Est, Laval,
Québec H7G 1C6

Téléphone : (450) 663-2145
Télécopieur : (450) 663-2146
Courriel :
info@rousseau-lefebvre.com
Site web :
www.rousseau-lefebvre.com

Contact : Michel Rousseau

—

**Groupe Rousseau Lefebvre
- Montréal**

5605, de Gaspé, bureau 601,
Montréal, Québec H2T 2A4

Téléphone : (514) 523-9559
Télécopieur : (514) 844-7222
Courriel :
info@rousseau-lefebvre.com
Site web :
www.rousseau-lefebvre.com

Contact : Daniel Lefebvre

Hodgins & Associés

4496, rue Ste-Catherine Ouest,
Westmount, Québec H3Z 1R7

Téléphone : (514) 989-2391
Télécopieur : (514) 989-8532
Courriel : contact@heta.ca
Site web : www.heta.ca

Contact : Myke K. Hodgins

—

**Ici & là COOP d'aménagement -
Montréal**

4655, avenue De Lorimier,
Montréal, Québec H2H 2B4

Téléphone : (514) 759-6759
Courriel : info@ici-et-la.ca
Site web : www.ici-et-la.ca

Contact : Marie-B. Pasquier

—

**Ici & là COOP d'aménagement -
Montérégie**

1227, rue De L'Orchidée,
Rivière-Beaudette, Québec J0P 1R0

Téléphone : (450) 265-3992
Courriel :
chantal.tremblay@ici-et-la.ca
Site web : www.ici-et-la.ca

Contact : Chantal Tremblay

—

**Ici & là COOP d'aménagement -
Estrie**

915, Mont-Girard, St-Denis-de-
Brompton, Québec J0B 2P0

Téléphone : (819) 846-1003
Courriel : s.desmeules@ici-et-la.ca
Site web : www.ici-et-la.ca

Contact : Stéphanie Desmeules

—

**KAP Karyne Architecte
paysagiste Inc.**

4080, boul. Le Corbusier, bureau
104, Laval, Québec H7L 5R2

Téléphone : (514) 875-2103
Courriel : karyne@kapqc.com
Site web : www.kapqc.com

Contact : Karyne Ouellet

—

**La vie en vert
architectes paysagistes**

5333, rue Casgrain,
bureau 502-B, Montréal,
Québec H2T 1X3

Téléphone : (514) 527-6961
Télécopieur : (514) 527-0271
Courriel : info@lavieenvert.net
Site web : www.lavieenvert.net

Contact : Marie-Claire Martineau

Lacasse Experts-Conseils ltée

5056, rue Saint-Hubert, Montréal,
Québec H2J 2Y1

Téléphone : (514) 274-1093
Télécopieur : (514) 274-8794
Courriel : info@lacasse-ec.ca
Site web : www.lacasse-ec.ca

Contact : Michel Lacasse

—

Le Groupe Séguin Lacasse inc.

424, rue Guy, bureau 101,
Montréal, Québec H3J 1S6

Téléphone : (514) 393-9505
Télécopieur : (514) 393-1553
Courriel : clacasse@seguinlacasse.ca
Site web : www.seguinlacasse.ca

Contact : Carole Lacasse

—

Les Paysages VerduRoy inc.

160 rue Principale, suite 402,
Granby, Québec J2G 2V6

Téléphone : (450) 777-0926
Courriel : info@verduroy.com
Site web : www.verduroy.com

Contact : Samuel Roy

—

**Lorange Alain,
architecte paysagiste**

877, avenue Painchaud, Québec,
Québec G1S 4L7

Téléphone : (418) 687-1756
Télécopieur : (418) 687-0191
Courriel : lorangealain@videotron.ca

Contact : Alain Lorange

—

**Louis Champagne,
architecte paysagiste**

174, rue Saint-Louis, St-Eustache,
Québec J7R 1Y3

Téléphone : (450) 491-2323
Courriel :
champagne.louis@videotron.ca
Site web : www.louis-champagne.com

Contact : Louis Champagne

—

**Marie Frédéric,
architecte paysagiste**

5301, rue Lafond,
Montréal, Québec H1X 3G6

Téléphone : (514) 725-8055
Télécopieur : (514) 725-6453
Courriel : mfap@bell.net

Contact : Marie Frédéric

Méta + Forme paysages

1302, rue Fleury Est,
Montréal, Québec H2C 1R3

Téléphone : (514) 384-1114
Télécopieur : (514) 384-2141
Courriel :
aemond@metaforme.qc.ca
Site web : www.metaforme.qc.ca

Contact : André Émond

—

Michel Martel Paysagiste inc.

1101, rue Coulombe, Ste-Julie,
Québec J3E 0C2
Téléphone : (450) 649-4604
Télécopieur : (450) 649-0770
Courriel :
info@michelmartelpaysagiste.com
Site web :
www.michelmartelpaysagiste.com

Contact : Michel Martel

—

**Michèle Soucy,
architecte paysagiste**

4655, avenue De Lorimier,
Montréal, Québec H2H 2B4

Téléphone : (514) 524-0074
Télécopieur : (514) 522-4505
Courriel : soucy@dsuper.net
Site web : www.michelesoucy.ca

Contact : Michèle Soucy

—

Mousse Architecture de Paysage

5243, rue Clark,
Montréal, Québec H2T 2V3

Téléphone : (514) 274-2897
Télécopieur : (514) 274-8728
Courriel : info@mousse.ca
Site web : www.mousse.ca

Contact : Charlotte Gaudette

—

Ni Conception

95, avenue Angell, Beaconsfield,
Québec, H9W 4V6

Téléphone : (514) 436-6468
Courriel : info@niconception.com
Site web : www.niconception.com

Contact : Katerine Beaudry

—

NIPPaysage

7468, rue Drolet,
Montréal, Québec H2R 2C4

Téléphone : (514) 272-6626
Télécopieur : (514) 272-6622
Courriel : melanie@nippaysage.ca
Site web : www.nippaysage.ca

Contact : Mélanie Mignault

Objectif paysage

141, rue Messier, Mont-Saint-Hilaire,
Québec J3H 2W8

Téléphone : (450) 464-5388
Courriel :
bailla@objectifpaysage.com
Site web : www.objectifpaysage.com

Contact : Alain Baillargeon

—

Option Aménagement

225, de Saint-Vallier Est,
Québec, Québec G1K 3P2

Téléphone : (418) 640-0519
Télécopieur : (418) 522-4432
Courriel :
info@optionamenagement.com
Site web :
www.optionamenagement.com

Contact : André Nadeau

—

**PDA_Les Paysages Ducharme
& Associés inc.**

80, rue Hector-Joly,
Blainville, Québec J7C 0E2
Téléphone : (450) 434-9600
Télécopieur : (450) 434-3638
Courriel :
mducharme@paysagesducharme.com
Site web :
www.paysagesducharme.com

Contact : Martin Ducharme

—

Plania inc. – Siège social

1060, rue University, bureau 400,
Montréal, Québec H3B 4V3

Téléphone : (514) 527-7090
Télécopieur : (514) 527-3333
Courriel : info@plania.com
Site web : www.plania.com

Contact : Serge Poitras

—

Plania inc. - Gatineau

900, boul. de la Carrière,
bureau 100, Gatineau,
Québec J8Y 6T5

Téléphone : (819) 777-2727
Télécopieur : (819) 777-3689
Courriel : info@plania.com
Site web : www.plania.com

Contact : André Moreau

—

Plania inc. - Québec

1260, boul. Lebourgneuf,
bureau 250, Québec,
Québec G2K 2G2

Téléphone : (418) 682-3449
Télécopieur : (418) 682-5562
Courriel : info@plania.com
Site web : www.plania.com

Contact : Marie-Hélène Vallée

Projet | PAYSAGE

24, avenue du Mont-Royal Ouest,
bureau 801, Montréal,
Québec H2T 2S2

Téléphone : (514) 849-7700
Télécopieur : (514) 849-2027
Courriel : info@projetpaysage.com
Site web : www.projetpaysage.com

Contact : Christian Ducharme

—

Robitaillecurtis

318, avenue Victoria,
Westmount, Québec H3Z 2M5

Téléphone : (514) 835-8363
Courriel :
sophie@robitaillecurtis.com
Site web : www.robitaillecurtis.com

Contact : Sophie Robitaille

—

**Sabiha Torun, architecte
et architecte paysagiste**

459, rue Saint-Réal,
Québec, Québec G1R 1A5

Téléphone : (418) 649-0028
Courriel :
sabihatorun-architecte@bellnet.ca

Contact : Sabiha Torun

—

Sandra Barone enr.

3355, chemin Queen-Mary,
bureau 612, Montréal,
Québec H3V 1A5

Téléphone : (514) 739-9257
Courriel : sbarone@videotron.ca
Site web : www.sandrabarone.ca

Contact : Sandra Barone

—

**Stuart Webster Design/Daccord
Webster Paysage**

180, rue Peel, bureau 400,
Montréal, Québec H3C 2G7

Téléphone : (514) 876-0178
Télécopieur : (514) 398-0930
Courriel : info@swdla.com
Site web : www.swdla.com

Contact : Annie Robinson

—

Sylvie Godin, architecte paysagiste

5482, 2e Avenue,
Montréal, Québec H1Y 2Y3

Téléphone : (514) 830-2530
Courriel : s.godin@archpays.ca

Contact : Sylvie Godin

**T.A.P. Trépanier Architecture
de paysage**
483, suite B, chemin Grande-Côte,
Rosemère, Québec J7A 1M1

Téléphone : (450) 621-1555
Télécopieur : (450) 621-5510
Courriel : info@paysagetap.com
Site web : www.paysagetap.com

Contact : Robert Trépanier

—

TOPIA

5425, rue Chapleau,
2e étage
Montréal, Québec H2G 2E3

Téléphone : (514) 598-0338
Télécopieur : (514) 598-1616
Courriel : jocelyn.lussier@topia.ca
Site Web : www.topia.ca

Contact : Jocelyn Lussier

—

TRAME, Architecture + Paysage

80, Mgr-Tessier Est, bureau 202,
Rouyn-Noranda, Québec J9X 3B9

Téléphone : (819) 762-2328
Télécopieur : (819) 797-0474
Courriel :
jean-francois.belanger@trame.qc.ca
Site web : www.trame.qc.ca

Contact : Jean-François Bélanger

—

**Urbanex, division de Roche ltée,
Groupe-conseil**

1015, avenue Wilfrid-Pelletier,
Québec, Québec G1W 0C4

Téléphone : (418) 654-9600
Télécopieur : (418) 654-9699
Courriel :
david.thomassin@roche.ca
Site web : www.rocheurbanex.ca

Contact : David Thomassin

—

Version Paysage inc.

5315, boul. St-Laurent,
bureau 108, Montréal,
Québec H2T 1S5

Téléphone : (514) 499-7083
Courriel :
version.paysage@videotron.ca
Site web : www.versionpaysage.com

Contact : Jean-Jacques Binoux

—

Vert cube inc.

6545, avenue Durocher,
bureau 305, Montréal,
Québec H2V 3Z4

Téléphone : (438) 383-9364
Courriel : k.durocher@vertcube.com
Site web : www.vertcube.com

Contact : Karine Durocher

VLAN Paysages

55, avenue du Mont-Royal Ouest,
bureau 710, Montréal,
Québec H2T 2S6

Téléphone : (514) 399-9889
Télécopieur : (514) 399-1131
Courriel : julie@vlanpaysages.ca
Site web : www.vlanpaysages.ca

Contact : Julie St-Arnault

—

WAA - Williams, Asselin, Ackaoui et Associés Inc.

55, avenue du Mont-Royal Ouest,
Bureau 805, Québec, H2T 2S6

Téléphone : (514) 939-2106
Télécopieur : (514) 939-2107
Courriel : waa@waa-ap.com
Site web : www.waa-ap.com

Contact : Malaka Ackaoui

—

WSP Canada - Longueuil

816, boul. Guimond,
Longueuil, Québec J4G 1T5

Téléphone : (450) 448-5000
Télécopieur : (450) 468-9386
Courriel :
michel.fontaine@wspgroup.com
Site web : www.wspgroup.com

Contact : Michel Fontaine

—

WSP Canada - Montréal

1600, boul. René-Lévesque Ouest,
16e étage, Montréal,
Québec H3H 1P9

Téléphone : (514) 343-0773
Courriel :
simon.bouffard@wspgroup.com
Site web : www.wspgroup.com

Contact : Simon Bouffard

—

WSP Canada - Québec

5355, boul. Des Gradins, Québec,
Québec, G2J 1C8

Téléphone : (418) 623-7066
Courriel :
linda.giroux@wspgroup.com
Site web :
www.wspgroup.com

Contact : Linda Giroux

—

Yves-Michel Garant, architecte paysagiste

812, boul. Saguenay Est,
Chicoutimi, Québec G7H 1L4

Téléphone : (418) 543-9942
Télécopieur : (418) 543-4420
Courriel : ymgarant@videotron.ca
Site web :
www.ymgarchitectepaysagiste.ca

Contact : Yves-Michel Garant

U COMME UNIQUE

C **COLOR FUSION™** Une technologie exclusive qui répand la couleur de manière aléatoire pour donner au pavé une apparence de granit naturel.

E **EASY CLEAN™** Une protection totale de la surface qui facilite le nettoyage des déversements avant que des taches ne se forment dans le pavé.

T **TITANTEC™** Une technologie exclusive qui rend la surface pratiquement imperméable aux substances telles la gomme à mâcher, la saleté, la graisse et l'huile, et même les acides forts.

Pourquoi choisir Rocvale Sélect par Unilock® ?

Leurs qualités uniques parlent d'elles-mêmes : leur résistance aux taches, leur design raffiné et leur robustesse exceptionnelle assurent une très grande durabilité et une beauté intemporelle.

Des pavés qui conservent leurs couleurs riches et leur texture plus longtemps que tout autre pavé, grâce aux minéraux et au procédé exclusif de couleur durable EnduraColor™ Plus.

ROCVALE SÉLECT

PAR UNILOCK®

rocvale.com

Hengestone Holdings, Inc. est le détenteur ou l'utilisateur autorisé des marques de commerce utilisées dans cette publication, sauf indication contraire.

INDEX DES ANNONCEURS

Agrebec inc	Francis Marchand	(450) 461-2552	93
Aménagement Côté Jardin	Bob Lussier	(514) 939-3577	62
Aménagement Pavatech	Stéphane Arsenault	(450) 434-0018	84
Béton E.P.	Éric Poulin	(450) 776-1428	37
Béton Provincial	Francis Dauphinais	(819) 373-0074	19
Bolduc	Pierre Demers	(418) 387-2634	25
Carpell surfaces	Jean-François Daoust	(450) 361-2929	71
Centre de pierres Mirabel	Daniel Paquette	(450) 258-4499	60
Claude Barry, RC Professionnelle inc.	Carmen Castonguay	(450) 227-8418	50
Éclairage Quattro	Yves Ouellet	(450) 651-2250	83
Equiparc	Sophie Gélinas	(450) 346-1882	1
exp	Ysabel Milot	(819) 562-3871	61
Fahey + associés	Patrick Fabi	(514) 939-1911	75
Fertilec Biodiversité	Jacques Gosselin	(888) 831-1085	rabat
Girard-Hébert	Marie-Anne Hébert	(514) 271-9826	50
Gloco	Jean-Baptiste Wart	(514) 322-1620	12
Groupe Richer	Stéphane Pigeon	(800) 363-5333	79
Groupe Rousseau Lefebvre	Daniel Lefebvre	(514) 523-9559	63
Hydrotech	Marjolaine Auger	(514) 353-6000	89
Jambette	Patrick Bertrand	(418) 837-8246	75
Jardins Michel Corbeil	Michel Corbeil	(450) 472-4358	79
KAP Inc.	Karyne Ouellet	(514) 875-2103	12
Langevin & Forest	Rémi Tremblay	(514) 332-9330	71
Les sols Champlain	Alain Marchand	(450) 966-0985	51
Luminis	Mathew Curatolo	(514) 683-3883	86
Matériaux paysagers Savaria	Émilie Chagnon	(450) 655-6147	89
Notarius	Charles Tremblay	(514) 281-6533	49
Objectif Paysage	Alain Baillargeon	(450) 464-5388	96
Option Aménagement	André Nadeau	(418) 640-0519	88
Plania	André Moreau	(514) 527-7090	63
Permacon	Guillaume Bourget	(514) 351-2125	ext. couv. arrière
Philips	Vinvent Dumais	(450) 430-7040	int. couv. arrière
Premier-Jet	Mathieu St-Pierre	(819) 549-1190	51
Projet Paysage	Christian Ducharme	(514) 849-7700	77
Rock of Ages	Joshua Richer	(819) 876-2745	77
Rocvale	Pierre Normandin	(800) 946-2797	94
Schreder	François Haguette	(514) 337-6440	33
Soucy Aquatic	Stéphane Drouin	(418) 872-4440	88
Techo-Bloc	Éric Dion	(450) 656-2992	87
Tessier Récréo-Parc	Ghislain Lessard	(819) 293-8591	93
Texel géosynthétiques	Marc Fecteau	(418) 387-5910	86
Transpavé	Philippe Pinsonneault	(450) 491-7800	int. couv. avant
Val-Mar Eau de Gamme	Nadia Damouny	(514) 832-0550	74
Victor Stanley	Emma Skalka	(410) 257-7579	40-41
Ville de Montréal	Mario Cicioli		85

Place du Quai, Mont-Saint-Hilaire

www.objectifpaysage.com
450.464.5388

Consultations publiques
Parcs régionaux
Aménagements urbains
Réaménagement de quais
Gestion des eaux pluviales
Bassins de rétention
Commercial et industriel
Places publiques
Entrées de ville
Plans directeurs
Espaces verts
Expertises légales
Plateaux sportifs
Stationnement écologique
Mise en valeur
Esquisses d'aménagement
Programmation
Suivi de chantier
Plantations de rue
Contrôle d'érosion de rives
Jardins privés
Plans et devis
Sentiers en sous-bois
Estimations de coûts
Naturalisation de berges
Jardins thérapeutiques
Conception
Pistes cyclables
Aménagement de parcs publics

Constatez comment nous pouvons vous aider à améliorer vos projets
et la vie quotidienne des résidents en consultant :
www.philips.ca/fr

PHILIPS

NOUVEAUTÉ

Pavé Melville®

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
NOS CATALOGUES ÉLECTRONIQUES 2014

PERMACON
L'HARMONIE DES ESPACES

PERMACON.CA